

Montpellier
SupAgro

Institut d'éducation à l'agro-environnement de Florac



• **Bio 82** •

Le groupement des Agriculteurs BIO
du Tarn-et-Garonne



INRA
SCIENCE & IMPACT



Mémoire professionnel

DEVELOPPER L'AUTONOMIE FOURRAGERE DES ELEVAGES BIOLOGIQUES
GRACE A UNE DEMARCHE COLLECTIVE : CREATION D'UN GIEE.

Comment la création d'un GIEE autour des prairies à flore variée favorise l'autonomie fourragère des fermes biologiques du secteur Nord Midi-Pyrénées ?

Etudiant : Louise BOUREL

Formation : Licence professionnelle « Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux »

Année : 2015-2016

Courriel : louise.bourel@live.fr

Tuteur enseignant : Roger BROUET

Ingénieur Formateur

Courriel : roger.brouet@educagri.fr

Maitre de stage : Marion BEZIN

Coordinatrice

BIO 82 - Groupement des Agriculteurs Biologiques du Tarn-et-Garonne

8 rue de Strasbourg - 82240 SEPTFONDS

Courriel : contactbio82@gmail.com

Organisme d'accueil : Bio 82 - Groupement des Agriculteurs Biologiques du Tarn-et-Garonne

Adresse : 8, rue de Strasbourg - 82240 SEPTONDS

Soutenance : 01/07/2016

Jury : Roger Brouet, Lise Roy et Siméon Lefebvre

Référence bibliographique du document

Bourel L., 2016. Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective : Appui à la création d'un GIEE. Rapport de stage, Licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux, SupAgro Florac. 30p.

Crédits photographiques de l'ensemble du document :

Louise BOUREL

Notion d'agro-écologie définie dans l'article L1 code rural : *"Ces systèmes privilégient l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique."*

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon premier maître de stage : Alain BIER, pour m'avoir sélectionnée comme stagiaire, pour son accompagnement, son regard critique, ses conseils et connaissances techniques.

Merci à Marion BEZIN pour avoir encadré ce stage, orienté mes recherches et conseillé, ainsi qu'à Marc MIETTE pour son accompagnement et son humour si subtil soit-il.

Merci aux collègues Adèle MESTRE et Virgile BEZIN, ainsi qu'à Vladimir GOUTIERS pour son partage de connaissances sur le système herbager.

Ce stage a été entièrement suivi par Roger BROUET, que je remercie pour ses conseils.

Aussi, je remercie tous les agriculteurs ou paysans que j'ai pu rencontrer, pour leur disponibilité et leur partage, sans qui je n'aurais pu réaliser cette étude.

Enfin, merci aux personnes rencontrées durant cette expérience, Alain, Josian, Michèle, Nelly, Claudine, pour leur chaleureux accueils, leur dévouement pour les autres et les moments partagés.

Table des abréviations

AAP : Appel A Projet

APABA : Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron

CAP'FLOR : Conception Assistée de Prairies à FLORe variée

CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural

COREAMR : COMmission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

FRAB : Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

GAB : Groupement d'Agriculteurs Biologiques

GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique

MCAE : Mobilisation Collective pour l'Agro-Ecologie

ONVAR : Organismes Nationaux de Vocation Agricole et Rural

PFV : Prairie à Flore Variée

PRAD : Plan Régional d'Agriculture Durable

SAU : Surface Agricole Utile

UMR AGIR : Unité Mixte de Recherche AGroécologie, Innovations et TeRritoires

Remerciements

Table des abréviations

Introduction

Partie I : Contexte de l'étude

1. La structure : le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Tarn-et-Garonne

- 1.1. Informations générales sur Bio 82
- 1.2. Activités et missions
- 1.3. Réseau et partenariats
- 1.4. Financements
- 1.5. Fonctionnement et éthique

2. CAPFLOR : Conception Assistée de Prairies à FLORe variée

- 2.1. CAPFLOR : quésako ?
- 2.2. Partenariat avec Bio 82 : l'historique

3. Projet CASDAR porté par Bio 82

- 3.1. L'appel à projet « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »
- 3.2. Le projet CASDAR « InnAgrO-Autonomie » porté par Bio 82
 - 3.2.1. Pourquoi ce projet ?
 - 3.2.2. De multiples partenariats
 - 3.2.3. Lien avec les Prairies à Flore Variée

Partie II : Démarche de l'étude

1. Suivi des prairies à flore variée

- 1.1. Une PFV, pourquoi donc ?
- 1.2. Le collectif d'éleveurs
- 1.3. Objectifs de l'évaluation des PFV et calendrier de l'action générale
- 1.4. Le protocole de suivi : matériel et méthode
- 1.5. PFV et collectif : indéniable lien ?

2. Un Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique : pourquoi, comment ?

- 2.1. Les GIEE : Une démarche collective
- 2.2. En quoi le travail du collectif d'éleveurs de Bio 82 et de l'APABA sur les PFV rentre dans le cadre d'un GIEE ?
- 2.3. Elaboration du dossier : méthodologie et contenu

3. Analyse critique

3.1. Suivi des PFV : limites de la méthode

3.2. Regard critique sur les GIEE

Partie III : Etat des lieux, proposition d'action et enseignements du stage

1. Etat des lieux et analyse critique du stage

2. Proposition d'action et poursuite d'étude

3. Enseignements personnels et professionnels tirés du stage

Index des tableaux et figures

Bibliographie & webographie

Tables des annexes

Résumé

Introduction

Ce stage découle d'une expérimentation mise en place par Vladimir Goutiers de l'UMR AGIR (INRA de Toulouse) en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Tarn-et-Garonne : Bio 82. Il s'agit d'un suivi de prairies à flore variée (PFV) implantées chez des éleveurs biologiques du Nord Midi-Pyrénées.

Cette expérimentation a vu le jour en 2012 suite à la sécheresse estivale de 2011. Elle a pour objectif de mettre en avant l'intérêt de ces mélanges prairiaux dans la recherche d'autonomie fourragère et l'amélioration de la durabilité des agrosystèmes. Ces prairies, définies par J.P COUTARD (2007) comme des « prairies composées de plusieurs graminées et plusieurs légumineuses » sont conçues à l'aide du logiciel CAPFLOR (Conception Assistée de Prairies à FLORe variée) qui permet de concevoir des mélanges prairiaux en fonction des conditions pédoclimatiques et de l'utilisation envisagée sur les parcelles (pâturage, fauche, mixte). De ce fait, un protocole de suivi des parcelles semées en PFV a été créé en 2014 sous forme de relevés botaniques, pédologiques et des pratiques appliquées sur les parcelles, au printemps et à l'automne.

L'association Bio 82, qui met en œuvre le protocole sur les parcelles de son département, cherchait quelqu'un pour s'occuper des relevés de printemps : c'est dans cette optique que ce stage a eu lieu.

Dès lors, le contenu prévu initialement fut le suivant : chez la quinzaine d'éleveurs biologiques du Tarn-et-Garonne participant à l'expérimentation PFV de Vladimir Goutiers, appliquer le suivi du protocole dans lequel figure des relevés botaniques, d'analyses de sol et de pratiques sur les parcelles avec des prélèvements de foin et des envois d'échantillons au laboratoire pour analyses. Cependant, il fallait approfondir le sujet et dégager une problématique en lien avec ces relevés. Une analyse statistique des données était déjà prévue par Vladimir Goutiers suite aux relevés de printemps et d'automne. Pensant d'abord analyser les relevés de printemps en y dégageant des préconisations de gestion, j'ai rapidement compris que ce travail n'aurait pas grand intérêt compte tenu du biais que cela aurait pu représenter : tout le cortège floristique ne voit pas jour au printemps (semis de printemps et d'automne), les données ne pouvant être complètes et l'analyse pertinente qu'une fois les relevés de printemps et d'automne effectués.

A ce moment-même, des changements ont eu lieu chez Bio 82 et le maître de stage – qui avait initialement en charge l'animation de l'expérimentation PFV – a changé. Le nouvel encadrant de stage, ayant travaillé sur un CASDAR « Mobilisation Collective pour l'Agro-Écologie », m'a alors proposé de continuer la mission, en l'aidant également au montage d'un projet de Groupement d'Intérêt Économique et Écologique (GIEE) découlant directement de ce CASDAR porté par l'association. Ce CASDAR, intitulé « InnAgrO-Autonomie », avait pour objectif de favoriser les échanges entre éleveurs et céréaliers pour acquérir une meilleure autonomie à l'échelle systémique et territoriale. Dans ce CASDAR, l'expérimentation sur les PFV était comprise pour participer au développement de l'autonomie fourragère à l'échelle systémique. Le GIEE découlant de ce CASDAR avait donc pour thème ces mêmes prairies à flore variée, dans leur intérêt pour l'autonomie fourragère des élevages. Ce fut

l'occasion de trouver une problématique de stage en lien avec les relevés de printemps effectués, relevés qui représentaient tout de même plus de la moitié de mon temps.

Ainsi, ce stage s'est orienté vers le suivi des prairies à flore variée, couplé à un appui au montage du GIEE ayant pour intitulé « Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective. » La problématique suivante fut lancée : « *Comment la création d'un GIEE autour des prairies à flore variée favorise l'autonomie fourragère des fermes biologiques du secteur Nord Midi-Pyrénées ?* »

Ce rapport de stage présentera d'abord la structure commanditaire, le contexte dans lequel s'inscrit la création d'un GIEE, le suivi réalisé et le montage du projet de GIEE. Enfin, nous terminerons sur une analyse du travail effectué, des difficultés rencontrées, un état des lieux, ainsi que les perspectives et enseignements tirés du stage.

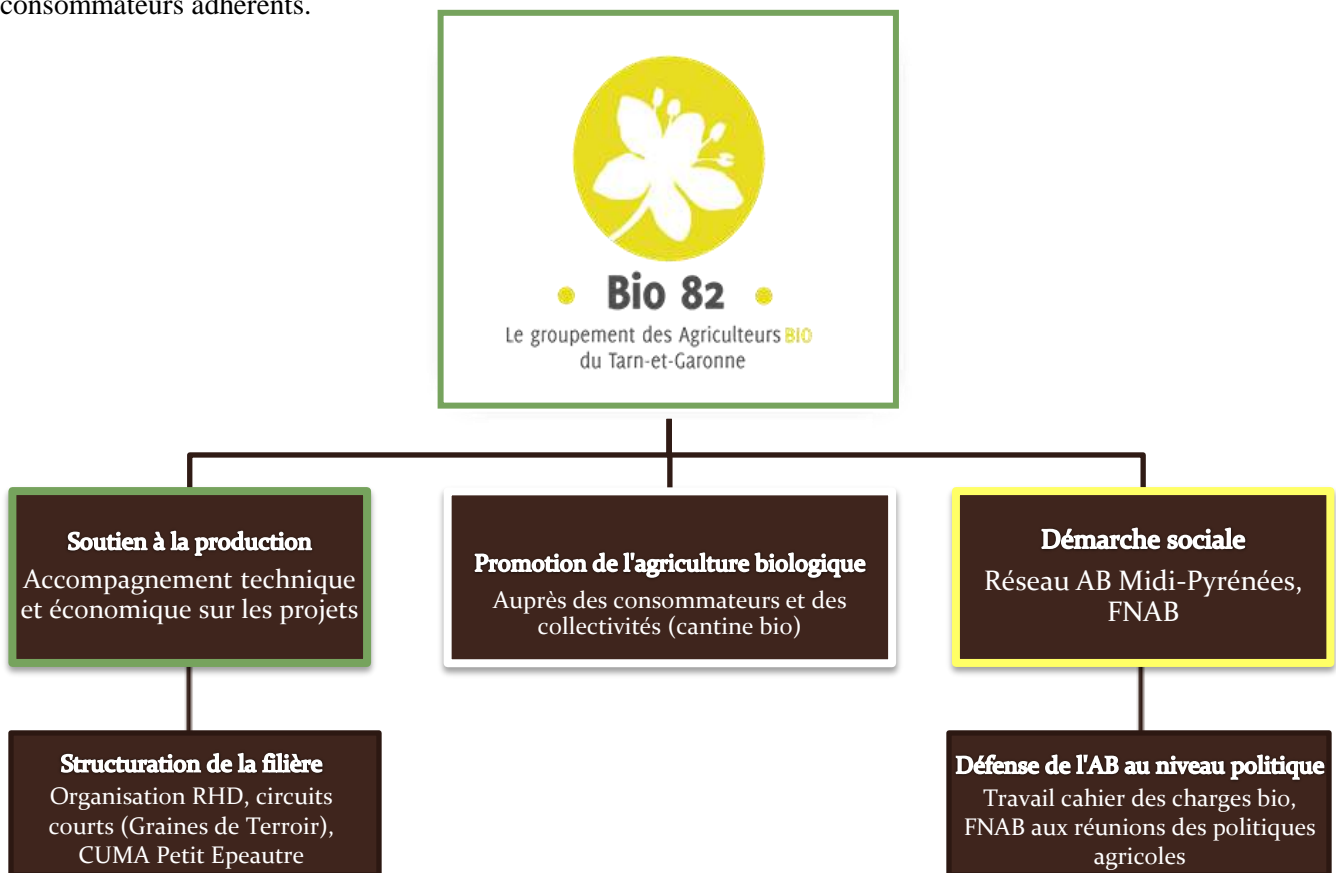
Partie I : Contexte de l'étude

1. La structure : le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Tarn-et-Garonne

1.1. Informations générales sur Bio 82

Membre de la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et de la Fédération Régionale d'Agriculture Biologique de Midi-Pyrénées (FRAB), le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de Tarn-et-Garonne est basé à Septfonds, petit village situé entre Montauban et Cahors. Créée en 1998, l'association a pour objectif de promouvoir l'agriculture biologique en regroupant des producteurs certifiés bio ou en conversion, ainsi que des citoyens. Elle s'appuie sur une démarche environnementale et une éthique d'ouverture, qui se reflète dans ces diverses missions : informer, sensibiliser, mobiliser, apporter une expertise, faire le lien, mutualiser les expériences, accompagner la filière bio sur le département...

Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine de producteurs, une dizaine de porteurs de projets et de consommateurs adhérents.



Le Tarn-et-Garonne en quelques chiffres :

- 2001 : 137 fermes pour 4050 ha certifiés ou en conversion, soit 1,8 % de la SAU •
- 2010 : 256 fermes pour 8424 ha certifiés ou en conversion, soit 4,10 % de la SAU •
- 2014 : 320 fermes pour 10 728 ha certifiés ou en conversion, soit 5,1% de la SAU •

1.2. Activités et missions

Branche départementale de la FNAB, l'association développe des actions de terrain pour l'ensemble des producteurs biologiques du département et s'implique également dans la diffusion de l'agriculture biologique auprès du grand public.

ACCOMPAGNER LES PRODUCTEURS ET FUTURS PRODUCTEURS

Favoriser le partage de connaissances et l'organisation collective de la production à l'approvisionnement :

- Organisation de rencontres pour échanger les expériences,
- Animation de supports de communication pour favoriser les échanges entre producteurs, AMAP et producteurs/opérateurs,
- Appui de la mutualisation du matériel, du transport et du personnel.

Fournir un appui technique aux producteurs :

- Analyse des besoins pour agir sur les thèmes prioritaires,
- Acquisition de références technico-économiques et diffusion par un bulletin technique mensuel ou en réponse à des demandes individuelles,
- Organisation de formations régulières en réponse à la demande des producteurs (gestion de la fertilité du sol en maraîchage bio, gestion de l'herbe...),
- Accompagnement de projets collectifs de vente (Grainesdeterroir en 2008).



DÉVELOPPER L'APPROVISIONNEMENT DE LA RESTAURATION COLLECTIVE

Accompagnement des producteurs et structuration de l'offre :

- Information et sensibilisation sur l'intérêt de ce débouché,
- Appui pour une maîtrise des prix en prenant en compte des contraintes des producteurs/établissements,
- Développement d'une plateforme nord Midi Pyrénées, pour un maillage cohérent du territoire, une complémentarité des départements et une plus large gamme de produits,
- Participation aux différentes réunions/colloques organisés.

Accompagnement des collectivités :

- Accompagnement des établissements sur l'approvisionnement en produits bio locaux, au travers d'un diagnostic et des informations sur la disponibilité des produits sur la région,
- Mise à disposition de documents d'information sur les formations à l'introduction de la bio,
- Sensibilisation des convives au travers des visites de fermes, élaboration d'un guide des fermes accueillant le public scolaire.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITÉ CULTIVÉE

- Diffusion de références technico-économiques sur variétés paysannes tolérantes à la sécheresse et adaptées à notre territoire et à l'agriculture biologique (rusticité, résistances aux maladies, faible demande en intrants...),
- Coordination de l'acquisition, diffusion et conservation de la biodiversité cultivée,
- Évaluation du potentiel de transformation et de valorisation ainsi que de l'intérêt commercial des variétés anciennes en vue de faire émerger des projets d'ateliers collectifs et de filières.

COMMUNIQUER ET REPRÉSENTER L'AGRICULTURE BIO

Événementiel autour de la bio :

- Organisation de fermes ouvertes bio plusieurs fermes ouvrent leurs portes chaque année,
- Participation à différentes manifestations comme des foires et marchés bio, stand d'information, conférence et animations (ex : évaluation gustative de variétés anciennes).

Création d'outils de communication :

- Faire connaître l'association : élaboration de plaquettes de présentation et des projets,
- Publication de "Manger Bio en Tarn-et-Garonne", guide répertoriant les producteurs en vente directe, les distributeurs, les transformateurs et l'accueil à la ferme sur le département.

1.3. Réseau et partenariats

Bio 82 a pour vocation de travailler en réseau, national et régional : membre des Fédérations Régionale et Nationale de l'Agriculture Biologique (FRAB Midi-Pyrénées et FNAB qui regroupe 60% des producteurs bio français), avec notamment le délégué général de la FRAB Midi-Pyrénées (Virgil Bezin) travaillant dans les mêmes locaux que l'association.

Bio 82 travaille en réseau avec les autres groupements d'agriculteurs biologiques départementaux et mutualise ainsi ses expériences et ses expertises. Outre la mutualisation au sein du réseau FRAB, l'association travaille également en lien avec l'ADEAR du Tarn-et-Garonne, le CFPPA de Moissac, la Maison Familiale Rurale de Brens, AgriBio82, Graines de Terroir, GRAB, ITAB...

→ Exemple de projet réalisé : mise en place en 2010 de « Cafés rencontres paysannes » en partenariat avec l'ADEAR du Tarn-et-Garonne, permettant ainsi les échanges entre les producteurs installés, en départ de retraite et les futurs producteurs.



1.4. Financements

Bio 82 est une association de loi 1901 dont la viabilité repose de moitié sur de nombreuses subventions (voir figures 1 et 2). Ce juxte de financements lui permet de dégager un résultat d'exercice (voir tableau 1).

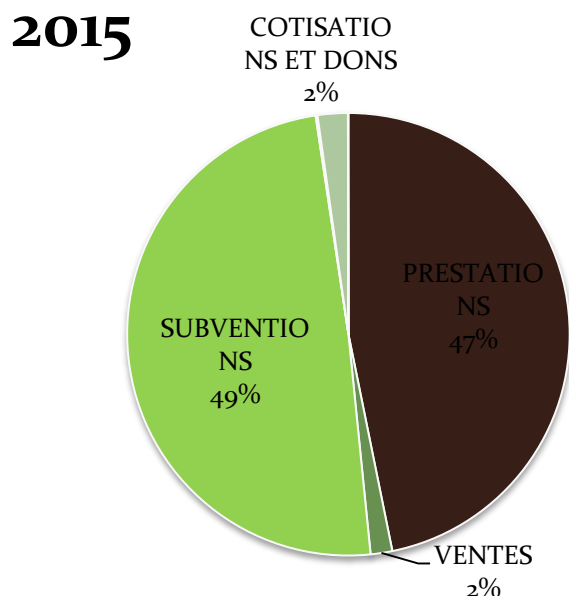


Figure 1 : Part des subventions de l'association

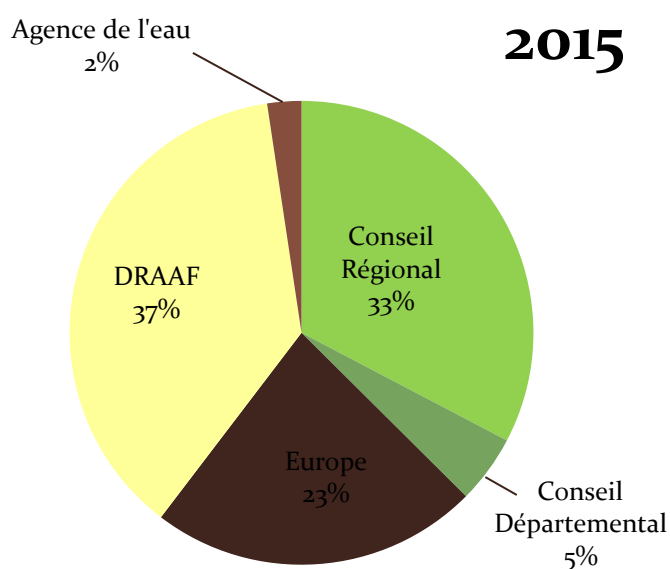


Figure 2 : Proportion des différentes subventions de l'association

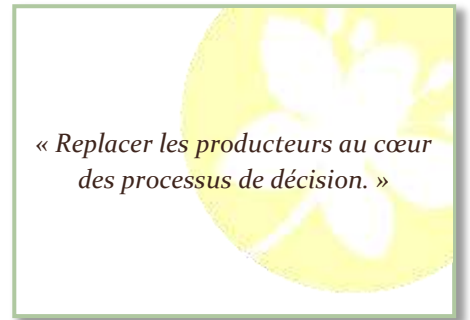
Tableau 1 : Dépenses et recettes de Bio 82 en 2015

DEPENSES		RECETTES	
	2015		2015
Fournitures administratives et bureau	1 180 €	Prestation de services	4 767 €
Prestation et Formation	33 683 €	Prestation animations	35 052 €
Petit équipement	101 €	Vente semences	2 710 €
Achat de semences	2 708 €	Prestations formations	40 282 €
Charges locatives	2 626 €	Sous total recettes d'activité	82 811 €
Entretiens matériel et locaux	- €	<u>Subventions</u>	
Assurances	259 €	Conseil Régional	27 529 €
Documentation	108 €	Conseil Départemental	4 010 €
Personnels extérieurs	- €	Europe	19 304 €
Honoraires	2 936 €	DRAAF	31 384 €
Frais de formations	175 €	Agence de l'eau	2 000 €
Stands expo et imprimerie	1 654 €	sous total subventions	84 227 €
Déplacements et missions	12 314 €	Remboursement frais de formation	238 €
Poste et télécom	2 110 €	Aides CAE-CUI	- €
Services bancaires	171 €	Sous total autres recettes	238 €
Cotisations FNAB, FRAB, RSP	3 186 €	Cotisations adhérents	3 717 €
Formation professionnelle continue	681 €	Cotisations consommateurs	- €
Charges de personnel - prise en charge IJ	106 285 €	Donns	46 €
Intérêts bancaires	169 €	Recettes non justifiées et régul antérieures	61 €
Dotations aux amortissements / investissements	54 €		
Dépenses non justifiées et régul antérieures	242 €		
Total dépenses	170 642 €	Total Recettes	171 100 €
Résultat de l'exercice	458 €		

1.5. Fonctionnement et éthique

Bio 82 bénéficie d'un conseil d'administration. Les professionnels élus se réunissent régulièrement, ils décident des actions de l'association, en fonction des orientations qui remontent de l'assemblée générale et des groupes de producteurs.

- **Co-Président** : Frédéric Carbonnel (maraîchage – arboriculture)
- **Co-président** : Bernard Bouyssou (viticulture – bovin viande)
- **Co-président** : Dominique Daumas (consommateurs)
- **Trésorier** : Gilles Preztak (maraîchage – arboriculture)
- **Trésorier adjoint** : Ghislain Banville (consommateurs)
- Thierry Serre (arboriculture – raisin)
- Patrick Prades (céréales – arboriculture)
- Marie-Bertille Lestoiles (fromage de chèvre – arboriculture – raisin)
- Joëlle Caillon (céréales – pain)



Un technicien et une animatrice sont chargés d'animer les groupes de producteurs et de faire remonter leur demande au Conseil d'Administration, puis de mettre en œuvre, en concertation avec l'ensemble des parties, les actions définies.

- **Marion Bezin** : Coordinatrice, responsable administrative et financière de la structure, en charge des dossiers grandes cultures, élevages et projets « échanges céréaliers/éleveurs », « prairies à flore variée ».
- **Marc Miette** : Technicien maraîchage-arboriculture en charge des dossiers maraîchage, arboriculture et raisin de table.

2. CAPFLOR : Conception Assistée de Prairies à FLORe variée

2.1. CAPFLOR: qué sako ?

Conçu par l'UMR AGIR de l'INRA, CAPFLOR est un logiciel permettant de préconiser des mélanges de semences prairiales en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle et de l'usage prévu par l'agriculteur (fauche, pâturage, mixte) et de la précocité du mélange. Le logiciel a pour intérêt de proposer une diversité d'espèces fourragères localement adaptées, renseignées par des fiches espèces, pour créer les mélanges les plus adaptés que possible aux parcelles (allant des légumineuses, aux protéagineux et aux Poacées), afin de garantir un développement végétatif optimal, en vue d'une amélioration de l'autonomie fourragère. De plus, la base de données du logiciel permet de synthétiser les résultats relevés chez les agriculteurs et d'avoir un aperçu formalisé et scientifique de l'intérêt de ces mélanges prairiaux. Cela permet de faire le point sur les besoins spécifiques des agriculteurs du réseau.



2.2. Partenariat avec Bio 82 : l'histoire

Il s'agit d'un projet rentrant en ligne directe avec les principes de l'agro-écologie. Il est suivi depuis 2012 et s'intitule : « Mise au point et évaluation des performances de mélanges prairiaux à flore variée pour améliorer l'autonomie fourragère des élevages de ruminants biologiques du Nord Midi-Pyrénées. » Il s'est performé avec le temps et a pris de l'ampleur. Il s'agissait au départ de suivis aux cas par cas sur quelques fermes de la région Nord Midi-Pyrénées par Vladimir Goutiers (UMR AGIR de l'INRA de Toulouse), en partenariat avec Bio 82 – les fermes du Tarn-et-Garonne étaient proposées par le biais du réseau de l'association. Comprenant rapidement que cette expérimentation avait de l'avenir, Bio 82 a saisi l'opportunité d'intégrer cette action dans son projet CASDAR « InnAgrO-autonomie ». Le suivi des prairies à flore variée fut standardisé par la création d'un protocole en 2014, comprenant des relevés botaniques, pédologiques et de pratiques sur les parcelles, au printemps et à l'automne. La standardisation du suivi lui permis de devenir applicable par des techniciens et/ou des stagiaires. C'est pour cette raison que ce stage a initialement pour mission l'évaluation de ces prairies : l'association avait besoin de quelqu'un pour se charger des relevés de printemps.

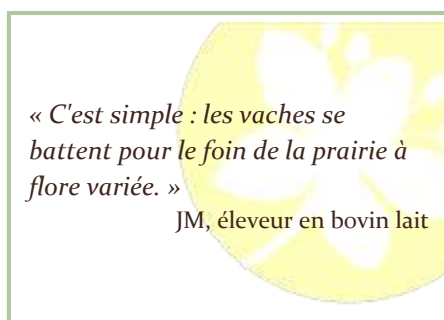
Tableau 2 : Evolution des hectares semés en prairie à flore variée au cours des années (Source : AAP Expé Bio 2016 – Bio82, APABA)

2012	2013	2014	2015
2,8 ha	41 ha	63 ha	82 ha

Depuis l'instauration de ces prairies, le collectif d'agriculteurs engagés dans la démarche n'a cessé de croître dans le Tarn-et-Garonne (**voir tableau 2**). A l'heure actuelle, 14 fermes sont impliquées dans le programme. L'intérêt du suivi de ces PFV n'est pas des moindres puisqu'il permet de recueillir les données pédoclimatiques, botaniques et de pratiques sur les parcelles expérimentales afin de les rentrer sur le logiciel CAPFLOR et d'en sortir des informations quantifiées, formalisées, tangibles. Leur attribuer une reconnaissance scientifique permettra de mettre en avant leur attrait bien réel, car pour le moment les effets positifs sont seulement constatés par le personnel en charge du suivi, le collectif d'agriculteurs et Vladimir Goutiers. De plus, les données récoltées permettront d'alimenter une base méthodologique simple pour créer des compositions prairiales et, à l'avenir, de rendre le logiciel plus aisément utilisable, plus vulgarisé. Enfin, il est nécessaire d'évaluer les performances agronomiques des différents couverts sur plusieurs années afin de discerner quels sont les mélanges s'implantant le mieux et vérifier la régularité de ces résultats en fonction des aléas possibles (climatiques, erreur de pratiques ou de mélanges de semences...).



Illustration : Bovins en pâture sur une parcelle en flore variée (Source personnelle).



3. Projet CASDAR porté par BIO 82

3.1. L'appel à projet « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »

Les projets CASDAR sont des fonds de l'Etat mis à disposition pour développer des outils conformes aux lignes du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR). Ce programme définit les orientations du CASDAR pour la période 2014-2020, mises en œuvre au travers de :

- programmes de développement des Chambres d'agriculture, des Instituts Techniques Agricoles et des autres Organismes Nationaux de Vocation Agricole et Rural (ONVAR),
- appels à projets (thématiques, actions d'innovation, de partenariats...).

Chaque année, des projets CASDAR voient le jour sur des thématiques diverses. L'appel à projets CASDAR « Mobilisation collective pour l'agro-écologie » (AAP MCAE 2014 – 2016), était entre autre l'opportunité de faire financer les actions autour des PFV initiées en 2012 et d'aller plus loin dans la démarche. Le dossier CASDAR porté par Bio 82 est visible en **ANNEXE 1 – Dossier candidature CASDAR AAP MCAE**.

3.2. Le projet CASDAR « InnAgrO-Autonomie » porté par Bio 82

3.2.1. Pourquoi ce projet ?

Le Tarn-et-Garonne est un territoire scindé en deux entités agricoles : l'agriculture biologique y est représentée avec la polyculture – élevage au nord autour des Coteaux du Gers et de Quercy et les céréales au sud (**voir cartographie 1**). Certaines filières n'arrivent pas suffisamment à s'approvisionner en matières premières biologiques car souvent onéreuses (méteils, protéagineux, fourrage...), quand d'autres sont confrontées à des difficultés de valorisation de productions (cultures en tête de rotation). Ces problèmes sont alors un frein au développement de l'agriculture biologique dans le département.

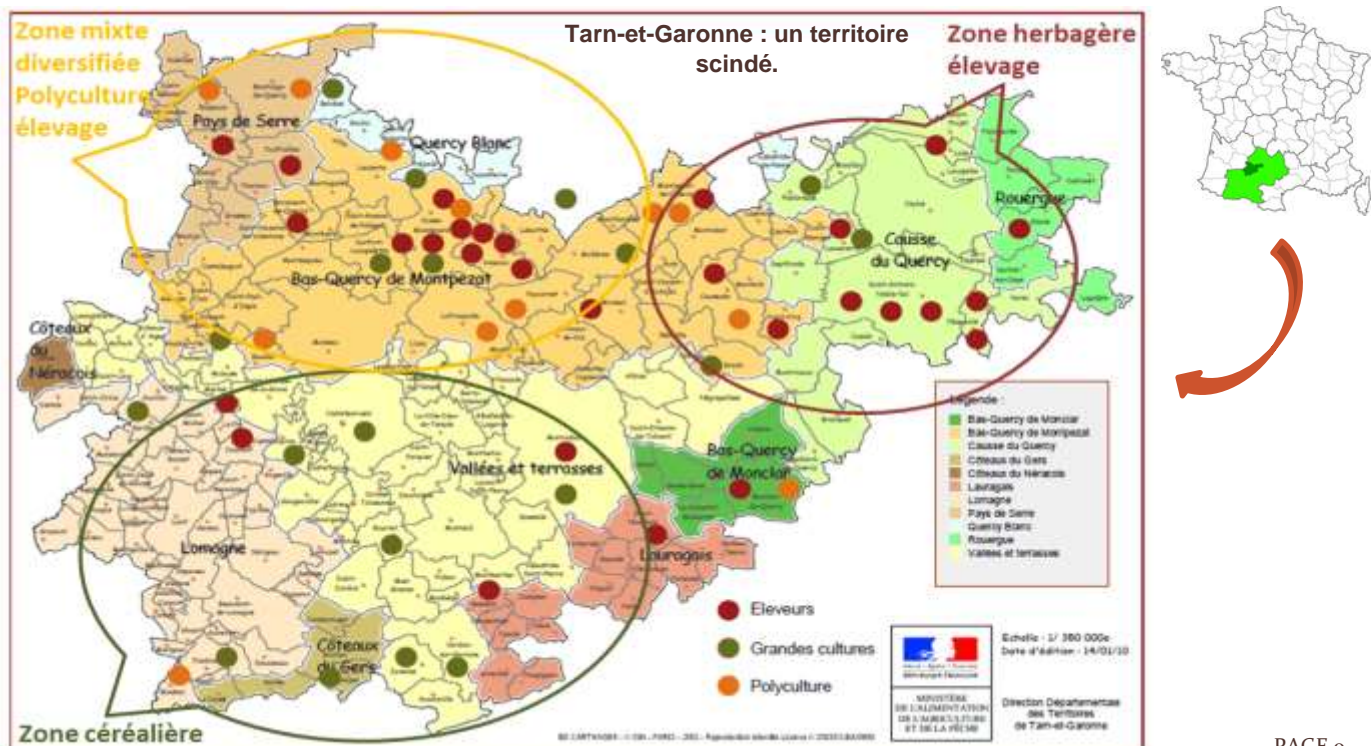


Figure 3 : Répartition des entités agricoles et collectif en Tarn-et-Garonne (Source : Document de présentation du dossier CASDAR)

- Le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Tarn-et-Garonne a donc proposé de créer et d'animer un système d'échange de matières premières biologiques et locales entre les éleveurs et les céréaliers du département. Cela passe également par le développement de l'autonomie à l'échelle de l'agrosystème, en développant notamment l'expérimentation des PFV. Un suivi scientifique est garanti par l'INRA et le projet vu le jour en janvier 2014, en s'inscrivant dans une filière agro-écologique performante de valorisation.

Le projet vise donc à appuyer la structuration d'échanges entre éleveurs et céréaliers du Tarn-et-Garonne, pour consolider les structures, développer des cultures performantes en agriculture biologique répondant aux besoins des agriculteurs, ainsi que des formes de commercialisation nouvelles en mutualisant les moyens. D'autre part, cela permet de capitaliser les expériences et connaissances sur les innovations techniques et organisationnelles des systèmes en polyculture-élevage en pleine régression dans le département face à l'augmentation des cultures céréalières (source : Insee) et de structurer des collectifs d'agriculteurs.

3.2.2. De multiples partenariats

Pour se faire, Bio 82 s'est appuyé sur de nombreux partenaires, dont les principaux furent les suivants :

- DRAAF
- Conseil Régional de Midi-Pyrénées
- Conseil Général du Tarn-et-Garonne

STRUCTURE POUR LES ASPECTS SCIENTIFIQUES	STRUCTURES POUR LES ASPECTS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ INRA UMR AGIR équipe Orphée ▪ ENFA – chercheurs associés à l'UMR AGIR ▪ GIE Zone Verte 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FD CUMA 82, CUMA des 12 petits épeautres ▪ Qualisol, Agribio, Union UNICOR ▪ Association Pétiannelle ▪ APABA (GAB12) ▪ Pole AB Massif Central ▪ Lycées agricoles ▪ GABNOR ▪ FNAB (groupe national Autonomie & échanges bio), FRAB

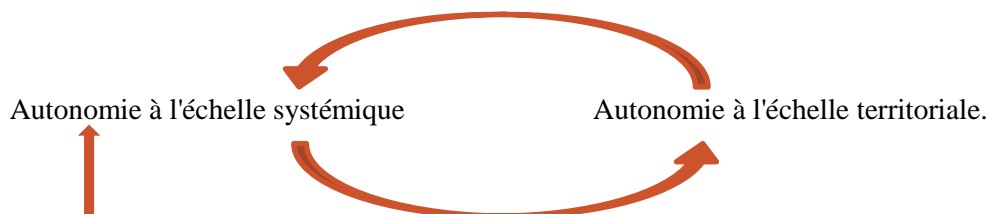


3.2.3. Lien avec les Prairies à Flore Variée

Comme nous venons de l'évoquer, ce projet CASDAR permet d'optimiser l'autonomie à l'échelle des fermes. En grandes cultures, cela se traduit par exemple par un travail sur les rotations, les protéagineux, la diminution du besoin en intrant... Alors qu'au niveau des élevages, c'est un travail sur l'autonomie fourragère, ou bien encore sur l'optimisation des rations fermières.

- Pour ces deux entités agricoles, il s'agit donc d'identifier les limites structurelles et de les mettre en évidence, afin de leur permettre d'échanger, de se compléter entre elles. La création d'un collectif d'agriculteurs, réelle innovation organisationnelle structurée, permet alors d'atteindre au mieux une autonomie à l'échelle territoriale.

De ces grandes actions, deux piliers distincts ont donc pu être mis en avant :



Le travail sur les PFV entre dans la première phase d'action du CASDAR, qui est d'améliorer l'autonomie à l'échelle systémique en augmentant la productivité des surfaces fourragères (protéagineux, rotation des cultures, prairies à flore variées...) et particulièrement celle des élevages biologiques.

Cet axe de travail prévoit le développement des actions suivantes :

- Appui à la mise en place des prairies multi-espèces,
 - Etude du réseau de parcelles de démonstration mis en place en 2012-2013 : analyse des facteurs de réussite d'implantation et de la faisabilité technico-économique et diffusion des résultats,
 - Organisation de rencontres techniques permettant des échanges sur les pratiques culturales et les résultats technico-économiques,
 - Appui à la multiplication de semences et à la sélection participative de populations spontanées de fourragères jugées prioritaires (en partenariat avec l'AVEM),
 - Mise en place d'une charte des bonnes pratiques et mise au point d'une fiche d'autocontrôle sur la qualité des fourrages.
- C'est donc dans cette expérimentation sur les PFV et plus précisément dans le suivi de celle-ci qu'intervient ce stage : il s'agit d'appliquer un suivi des prairies à flore variée implantées sur les élevages biologiques du département (mise en œuvre des relevés de printemps).

Les données relevées viendront renforcer et compléter celles recueillies dans le projet CASDAR porté par Bio 82. Elles permettront d'alimenter la base de données CAPFLOR, en vue d'acquérir de véritables

références quant à l'évaluation des performances de productions des couverts comme la qualité des fourrages, la production de fauche et/ou pâture et leurs évolutions.

Enfin, suite à l'application du protocole de suivi des prairies à flore variée, la problématique s'orientera sur un appui au montage d'un GIEE en lien avec ces mêmes PFV : « *Comment la création d'un GIEE autour des prairies à flore variée favorise l'autonomie fourragère des fermes biologiques du secteur Nord Midi-Pyrénées ?* ». Ce GIEE découle d'une des branches du précédent projet CASDAR, dans le but de promouvoir et de garantir la pérennité de cette expérimentation agro-écologique innovante. Nous l'aborderons de plus près dans la prochaine partie de ce rapport.

Partie II : Démarche de l'étude

1. Suivi des prairies à flore variée

1.1. Une PFV, pourquoi donc ?

L'autonomie alimentaire est un élément clé pour la performance technico-économique des systèmes d'élevages, voire un élément fondamental dans leur fonctionnement ; d'autant plus pour les fermes biologiques pour lesquelles les prix des semences, fourrages et concentrés sont relativement onéreux. Cet enjeu d'autonomie fourragère peut être approché grâce aux mélanges d'espèces fourragères, permettant de tirer un meilleur parti d'une prairie temporaire. En effet, ces mélanges induisent la production d'un fourrage diversifié, permettant de limiter l'achat de compléments par l'éleveur, car ils permettent l'amélioration de la production et de la valeur nutritive des fourrages.



Illustrations : Exemples de différents mélanges prairiaux (Source personnelle)

Ces prairies à flore variée (PFV) sont des prairies constituées d'au moins trois espèces, pouvant aller jusqu'à une vingtaine de variété par mélange. Il peut s'agir de légumineuses, protéagineux, Poacées : il n'existe pas de recette miraculeuse, compte tenu de la diversité de paramètres pédoclimatiques possibles dans un pays où différentes stations bioclimatiques s'interfèrent. Il faut donc y réfléchir en amont, les mélanges de semences sont à adapter à l'échelle systémique et parcellaire. Exemple de mélange, sur parcelle de pâture (pour bovin lait) :

Tableau 3 : Exemple d'un mélange de semences (Source : fiche du protocole/suivi des pratiques)

ESPECES	KG / HA	ESPECES	KG / HA
RGH	2	Dactyle type Fauche	3
RGI 24 mois tetra non altern.		Dactyle type Pature	
RGI courte durée alternatif		Paturin des près	2
RGA précoce	6	Fléole	
RGA tardif		Fétuque élevée	4
Trèfle blanc nain	3	Fétuque des près	
Trèfle blanc intermédiaire		Festulolium (F. des près)	
Trèfle blanc géant		Festulolium (F. élevée)	
Trèfle violet		Fétuque rouge	
Trèfle hybride		Fromental	2
Trèfle de Perse		Brome cathartique	
Trèfle d'Alexandrie		Sainfoin	
trèfle de Micheli		Fenugrec	
Luzerne flamande	3	Chicorée	
Luzerne méditerranéenne		plantain	
Lotier corniculé		Trefle incarnat	1

De nombreux atouts : économiques, zootechniques, agro-écologiques...

L'intérêt premier est qu'elles représentent un **gain d'autonomie fourragère** et sécurisent la production, car la complexité des mélanges d'espèces permet un étalement de la pousse de l'herbe sur l'année : la phénologie de chaque variété est différente et n'a donc pas la même adaptation au contexte pédoclimatique, ni aux pratiques exercées, qu'une autre espèce du mélange botanique. Ainsi, il y a toujours une espèce adaptée à tel ou tel moment de l'année, ce qui permet une **meilleure stabilité des rendements**. Ces systèmes hétérogènes sont donc plus résilients que des mélanges simples classiques.

Pour ce qui est de la **zootechnie**, la présence de légumineuses et de plantes riches en tanins condensés présentent certains atouts : la production d'un fourrage riche en matières azotées grâce aux légumineuses et une meilleure assimilation des protéines (moins de dégradation dans le rumen) grâce aux plantes riches en tanins, bien qu'il faille prendre en compte que la composition du mélange d'espèces évolue dans le temps : la valeur alimentaire d'une PFV est variable.



Illustration : Bovin sur une PFV
(Source personnelle)

Du côté **agro-écologique**, les différentes espèces d'une PFV exploitent naturellement des ressources différentes, comme la lumière et les nutriments. La présence de légumineuses permet par exemple de fixer l'azote atmosphérique, permettant alors au sol de stocker de l'azote au service de la production d'herbe. Les problèmes liés aux ravageurs sont également estompés : un système hétérogène est toujours plus résilient qu'une monoculture. La présence d'espèces prairiales variées constitue une limite à la propagation de ravageurs ou de maladies, puisque ces sensibilités sont différentes d'une espèce à une autre.

De plus, les prairies à flore variée permettent naturellement de contribuer à l'amélioration de la **biodiversité** présente sur l'agrosystème. En effet, une plus grande diversité végétale semée inclut une plus grande biodiversité générale : les multiples cortèges floristiques possibles, si variés soient-ils, présentent un complexe écologique attractif pour les espèces mellifères, les auxiliaires de cultures et la faune en générale : passant de la micro à macrofaune, les orthoptères, lépidoptères, hyménoptères... ce sont de nombreux taxons qui peuvent s'y retrouver. De plus, les systèmes hétérogènes ont pour logique de présenter une meilleure capacité de résilience et donc une meilleure pérennité que des mélanges prairiaux homogènes, notamment dans un contexte de dérèglement climatique accentuant les stress hydriques.



Illustrations : Biodiversité en interaction sur des PFV (Source personnelle)

Des contraintes ?

Malgré tout cela, des contraintes existent. On pourrait citer le prix onéreux de certaines semences, mais ce point faible est largement compensé dès que les résultats s'avèrent positifs au niveau de la sécurisation du système et du gain d'autonomie induit, une fois que la prairie est bien implantée. Outre ceci, un aspect contraignant peut être relevé : suivant le mélange d'espèces semé sur la parcelle, la gestion de la PFV est variable car les vitesses de pousse des espèces sont différentes, le mélange évolue dans le temps en fonction des aléas climatiques et de la gestion exercée dessus, ce qui peut nécessiter quelques ajustements dans les pratiques de pâturage ou de fauche.

1.2. Le collectif d'éleveurs

Situé en Midi-Pyrénées, région classée comme la plus grande zone agricole française par son nombre d'exploitations (47 600) et la deuxième par sa surface (2 290 000 hectares), le territoire est principalement délimité sur le Quercy, au Nord Midi-Pyrénées. Pour ce stage, l'évaluation des prairies s'est déroulée sur les fermes biologiques du Tarn-et-Garonne. Cette zone a été choisie pour l'expérimentation des PFV car elle comprend des paramètres pédoclimatiques variés offrant un large gradient de stress hydrique, des systèmes d'élevage diversifiés et une nette augmentation des surfaces converties en agriculture biologique : 6 % pour le Tarn-et-Garonne de 2013 à 2014 (source : Chambre d'Agriculture 82 et Agence Bio, 2015).

Tout comme les entités agricoles dominantes du Tarn-et-Garonne, que sont l'élevage des bovins, des ovins et les grandes cultures (source : Chambre d'Agriculture Midi-Pyrénées), les différentes formes d'élevages reposent sur des zones variées : zones argilo-calcaires relativement planes, associés aux cultures et/ou aux fruits et légumes autour de Caussade à Lauzerte, ainsi que des zones en plateaux calcaires, aux sols peu profonds et à faible capacité de stockage d'eau, caractérisées par des élevages plutôt spécialisés viande autour de Saint Antonin-Noble-Val (**voir cartographie 2**).



Figure 4 : Localisation géographique des parcelles d'expérimentation (Source : AAP Expé Bio 2016 – Bio82, APABA)

Le collectif d'agriculteurs du Tarn-et-Garonne est fort de sa diversité, malgré une majorité installée en bovin lait (voir figure 3).

Au moment de l'étude, le groupement était composé de 14 agriculteurs, certains engagés dans l'expérimentation depuis ses débuts quand d'autres ont semé pour la première fois en automne 2015 et/ou vont semer en 2016. Ce contexte présente donc différents systèmes d'élevage, bénéfiques pour l'enrichissement de l'expérimentation (adaptabilité et variabilité des mélanges prairiaux).

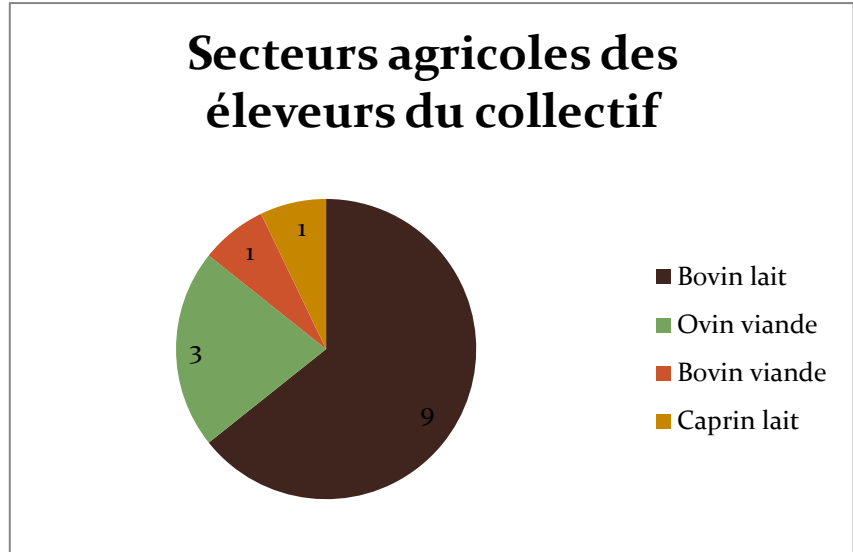


Figure 5 : Répartition des types d'activité des éleveurs du collectif en 2016



Illustrations : Brune des Alpes



Croisement Lacaune



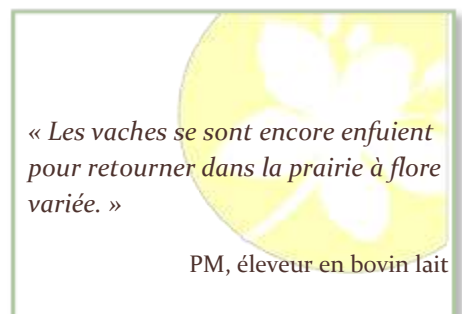
Blonde d'Aquitaine

(Source personnelle)

1.3. Objectifs de l'évaluation des PFV et calendrier de l'action générale

L'objectif de l'évaluation des prairies à flore variée est d'accumuler des données sur la dynamique végétale des couverts en fonction de leurs utilisations, pour pouvoir tirer des informations sur leur adaptation, leur évolution et ainsi proposer des mélanges prairiaux de plus en plus adaptés aux besoins des agriculteurs (avoir une prairie sur tant d'années, la faire pâturer, la faucher...). L'accumulation de données sur le logiciel CAPFLOR contribuera également à son amélioration.

L'importance de la continuité de l'évaluation réside dans l'évolution de la végétation, qui varie d'une année à l'autre, en fonction des aléas divers (principalement climatiques) et des stades d'implantation. Pour pouvoir promouvoir cette innovation agro-écologique, il est nécessaire de prouver scientifiquement leur intérêt et d'exposer des résultats convaincants, de dégager de véritables références quant à l'évaluation des performances de



production des couverts (qualité des fourrages, production de fauche et/ou pâture et leur pérennité dans le temps...). Pour le moment ce sont les personnes liées à l'étude et les agriculteurs eux-mêmes qui rapportent le plus grand enthousiasme, premiers témoins des résultats sur leur ferme.

Pour le calendrier de l'action générale, l'étude se résume ainsi :

Tableau 4 : Calendrier des actions mises en œuvre

PERIODE	ACTION	COMMENT ?	OBJECTIF
1^{ère} quinzaine d'avril	Prise de contact avec les éleveurs et planification *	Appels téléphoniques et création d'un calendrier Google Drive	Connaître l'état actuel de l'utilisation des prairies et fixer une date de passage
	Constitution des dossiers par agriculteur et renseignement sur l'étude (historique des travaux précédemment réalisés à son sujet, enjeux...)	Tri des données existantes, cartographies, information auprès des collègues, personnes ressources et recherches bibliographiques	Cerner le contexte et établir un état des lieux de l'expérimentation
Avril - Mai	Relevés botaniques	Application du protocole, transects et distribution de fiches de suivi des pratiques sur la parcelle	Accumuler des données en vue de l'analyse des résultats
Mai - Juin	Relevés pédologiques	Application du protocole	„
Juin	Relevés fauche **	Application du protocole	Envoyer les prélèvements de foin au laboratoire d'analyse
	Rentrée des données récoltées lors du suivi sur le fichier Excel prévu à cet effet	Saisie informatique	Retranscrire et formaliser les données issues des relevés de printemps 2016

➔ *Première prise de contact avec les éleveurs et planification : il s'agissait de connaître à quel stade de pâturage était la parcelle en PFV, pour convenir d'une venue avant le premier passage des animaux (ou trois semaines après celui-ci pour laisser le temps à la végétation de repousser, afin de ne pas biaiser les résultats). L'optimum était d'intervenir avant les animaux, mais les conditions climatiques de ce printemps ont permis à certains éleveurs de sortir leurs bêtes avant mon arrivée en stage.

- **Pour le protocole fauche, il s'agissait de convenir d'un passage ici aussi avant la première fauche. Les relevés ont dû être adaptés et reportés à la seconde fauche car le manque de matériel nécessaire pour permettre les relevés de fourrage (étuve) a causé une modification dans l'application du protocole (congélation des échantillons puis envoi au laboratoire).

La constitution d'un calendrier partagé était primordiale pour une bonne organisation, au vue des différents stades de pâturage sur les parcelles en PFV, de la localisation des éleveurs sur tout le département (temps de déplacement variables) et des ajustements possibles à fréquents : indisponibilités des éleveurs, changements/avancements de pratiques sur les parcelles en PFV, etc...

1.4. Le protocole de suivi : matériel et méthode

Le protocole se décline en quatre parties :

- Relevés botaniques
- Relevés de sol
- Relevés de pratiques
- Prélèvements de foin

■ Relevés botaniques

Pour les relevés botaniques, la méthode utilisée est celle de Daget & Poissonet (1971) : elle consiste à relever les espèces en contact avec une aiguille sur une ligne matérialisée, sur chaque parcelle en PFV. Un point est réalisé tous les 40 centimètres sur une longueur de 10 mètres (25 points par transect). Les relevés sont faits sur quatre segments, disposés dans quatre zones représentatives de la parcelle. La position des segments est relevée au GPS de précision centimétrique. Les espèces rencontrées sont inscrites sur une fiche de relevés créée à cet effet, visible en **ANNEXE 2 – Fiche relevés botaniques**.



Illustrations : Transect botanique (Source personnelle)

- La méthode est idéalement appliquée avant la première utilisation (ou bien trois semaines après un pâturage/une fauche) au printemps et à l'automne.

■ Relevés de sol

Les pH (pH_{eau} et Ph_{KCl}) sont mesurés à l'aide d'un pH-mètre à 5 et 25 centimètres de profondeur. La profondeur du sol est sondée au moyen d'une tarière jusqu'à 1 mètre de profondeur maximum. La texture du sol est évaluée au toucher sur ses différents horizons.



Illustrations : Relevés pédologiques (Source personnelle)

Ces modalités sont inscrites sur une fiche créée à cet effet, visible en **ANNEXE 3 – Fiche relevés de sol**.

Sur chaque parcelle un relevé de sol est fait avant l'implantation de la PFV, afin de connaître ses caractères pédologiques. Malgré cela, des PFV sont semées avant l'analyse de sol, quand l'agriculteur l'a auparavant fait par ses propres moyens (ce qui fut fréquemment le cas lors de mon stage : la moitié n'avaient pas été analysée).

→ Le protocole détaillé des relevés botaniques et pédologiques se trouve en **ANNEXE 4 – Méthodologie botanique / pédologique**.

▪ **Relevés de pratiques**

En plus d'une fiche synthétique sur la parcelle en PFV (visible en **ANNEXE 5 – Fiche parcelle**), une fiche existe pour le suivi des pratiques : lors des relevés de printemps et d'automne, une fiche permettant de récapituler les pratiques exercées sur la parcelle est complétée en présence de l'agriculteur, ou distribuée. Dans le cas où elle ne peut être complétée en présence de celui-ci, elle sera récupérée lors du prochain relevé (printemps ou automne). Les informations à compléter permettent d'estimer le volume d'herbe consommé par les animaux (tms/ha/an) et/ou le volume d'herbe récolté au cours de l'année (tms/ha/an). La fiche de suivi détaillée est disponible en **ANNEXE 6 – Fiche relevés de pratiques**.

▪ **Prélèvements de foin**

Ces prélèvements sont idéalement réalisés avant la première fauche. Il s'agit de coupe sur 10 quadrats (50cm x 50cm) équidistants, sur une des deux diagonales de la parcelle. Il faut ensuite procéder à un pesage en vert avec une balance de 0,1 de précision et mesurer la matière sèche à l'étuve. Le protocole détaillé est en **ANNEXE 7 – Protocole fauche**. Seulement, celui-ci a dû être simplifié durant ce stage car l'association n'avait pas tout le matériel nécessaire (étuve). Il a donc fallu peser en vert les échantillons puis les congeler directement, avant de les envoyer au laboratoire d'analyse.



Illustration : PFV à destination fauche (Source personnelle)

Et les résultats ?

Les données récupérées lors de l'application du protocole de suivi sont mises en forme suite à une étude statistique, par le biais d'une base de données Excel et du logiciel R. Cette analyse des données n'est pas au cœur de ce rapport de stage car il est nécessaire d'avoir les relevés de printemps et d'automne pour que celle-ci soit pertinente (différents semis). De plus, l'hypothèse d'une analyse des données de printemps fut rapidement écartée car elle n'aurait répondu à aucun besoin, et, ce stage se déroulant sur 14 semaines au printemps 2016, le temps imparti ne le permettait pas.

Le florilège de résultats permet à CAPFLOR de faire évoluer les mélanges, de les rendre plus performants localement en proposant des plus pertinents pour le collectif. Cet aspect est important puisque les paramètres démographiques et bioclimatiques au sein d'un même département peuvent différer. Ce suivi est également actif dans l'Aveyron, département limitrophe, mais les besoins en Tarn-et-Garonne ne sont pas les mêmes (un intérêt porté pour les prairies permanentes en Tarn-et-Garonne et les prairies temporaires pour l'Aveyron par exemple). Les besoins en terme de pérennité ne sont pas les mêmes et il faut donc spécialiser les mélanges.



Illustrations : A chaque besoin, correspond une PFV.

(Source personnelle)

1.5. PFV et collectif : indéniable lien ?

Ce travail sur les PFV ne peut qu'être fait en collectif car il nécessite de procéder par commandes groupées. Celles-ci sont indispensables, car les commandes individuelles sont inefficaces : les semenciers ne s'intéressent pas aux commandes de petites quantités multiples (par exemple : trois kilos de Trèfle blanc nain, deux kilos de Fromental, un kilo de Ray-Grass Anglais...). De plus, il faut trouver le temps de se rendre dans différentes entreprises pour avoir les variétés voulues et les prix sont onéreux. Les éleveurs ne peuvent donc faire autrement qu'en fonctionnant autour de ces commandes de groupe, permettant à la commande d'intéresser les vendeurs et de créer une force de négociation sur prix d'achat. De plus, ce fonctionnement permet de perdre moins de temps puisque tout est commandé en une seule fois et livré au même endroit. De ce fait, les agriculteurs de l'expérimentation PFV ont tout intérêt à fonctionner en collectif.

- ➔ C'est dans ce cadre que mon stage s'oriente sur le montage d'un projet de GIEE sur le thème des PFV, car pour cette expérimentation le travail en collectif est indéniable et l'attribution du label GIEE pourrait permettre le financement d'un animateur sur le projet, ce qui permettrait de pérenniser le projet en tant que tel sur trois ans. De par les multiples intérêts que présentent ces PFV (vues précédemment), le titre de ce projet de GIEE sera le suivant : « Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective. »

2. Un Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique : pourquoi, comment ?

2.1. Les GIEE : Une démarche collective

Les GIEE sont une volonté du Ministère de l'agriculture d'impulser des dynamiques collectives chez les agriculteurs autour de pratiques agro-écologiques triplement performantes sur l'aspect économique, social et environnemental. Ils permettent une reconnaissance officielle par l'Etat de l'engagement collectif d'agriculteurs dans la modification ou la consolidation de leurs pratiques agro-environnementales, en voulant favoriser la mise en place d'entraide agricole au niveau local. La démarche doit venir des agriculteurs eux-mêmes en associant plusieurs exploitations sur un territoire cohérent, favorisant ainsi les synergies.

Evolution des GIEE en France :



31 janvier 2016 : **2403**

1^{er} octobre 2015 : **128**

Ce processus structurant découle de l'appel à projet « Mobilisation collective pour l'agro-écologie » lancé par le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt (Stéphane Le Foll) en 2013.

La reconnaissance en qualité de GIEE se fait sur la base d'appels à projets (AAP) organisés par le préfet de région. Le label GIEE peut être attribué à partir du moment où le projet proposé correspond aux orientations fixées, en cohérence avec le plan régional d'agriculture durable (PRAD). Chaque producteur est labellisé (et non la structure portant le groupement, dont l'agriculteur s'engage à rendre des compte). Le dossier de candidature doit être déposé à la DRAAF. Après instruction, la formation spécialisée GIEE de la Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR) et le président de région donnent leur avis sur le projet pour la reconnaissance en GIEE. Le Préfet de région recueille l'avis du président du Conseil régional. L'arrêté de reconnaissance est ensuite signé par le préfet de région.

Le cadre législatif est intentionnellement souple, la forme et le statut juridique sont libres. La procédure de reconnaissance est déclinée au niveau régional et le projet doit être engagé pour une durée de trois ans minimum.

Toutes les thématiques suivantes peuvent être abordées et cumulées :

- Agrosystèmes plus autonomes et économes → **40% des projets**
- La diversification des assolements et l'allongement des rotations
- La conservation des sols
- L'autonomie en azote et le développement des légumineuses
- L'autonomie des élevages
- La commercialisation et la création de filières et signes de qualité

1/3 des projets



Lors de la création des GIEE, il n'y avait qu'une simple labellisation. L'engouement n'était pas assez fort, les informations paraissaient floues auprès des agriculteurs. Cette année donc, apparait le premier appel à projets avec des fonds d'animation possibles. Un appel à projets a été lancé dans chaque région pour financer les GIEE, en apportant une réponse structurelle à la crise de l'élevage : jusqu'à 50 000€ par projet pourront ainsi être accordés pour financer l'animation technique des groupements. Ces financements proviennent de crédits du Ministère de l'agriculture, que les FEADER et les régions pourront compléter.

Quels sont les avantages et inconvénients à être reconnu comme GIEE ?

- 👉 L'officialisation de pratiques de collectifs travaillant autour de l'agro-écologie, permettant la reconnaissance de cet essor par l'Etat.
- 👉 L'attribution préférentielle d'aides pour les actions prévues : par exemple, un producteur a droit à des majorations (priorisation pour l'investissement, comme 5% pour une DJA). Celles-ci peuvent provenir de plusieurs sources et notamment de financements européens (FEADER, FEDER, FSE...), de l'Etat, des collectivités territoriales ou d'organismes publics (ADEME, Agence de l'eau...).
- 👉 L'engagement à mener à bien le projet et donc l'implication sur un temps donné.

« Le concept même d'agro-écologie nous oblige à repenser nos modes d'organisation et de passer d'une logique descendante à une logique ascendante des territoires. Le succès des GIEE sur le terrain illustre bien cette formidable capacité qu'ont les agriculteurs français à aller chercher des solutions et des chemins nouveaux pour réussir ensemble. En ces temps troublés, à la fois de crise des marchés agricoles et des fortes aspirations de la société en matière de qualité de l'alimentation et d'environnement, ces dynamiques collectives doivent représenter un message d'espoir, de solidarité et d'encouragement pour le monde agricole. »

Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, 2013

2.2. En quoi le travail du collectif d'éleveurs de Bio 82 et de l'APABA sur les PFV rentre dans le cadre d'un GIEE ?

La pertinence de la reconnaissance officielle du collectif d'éleveurs autour des PFV réside dans le fait qu'il s'agit d'un projet agro-écologique innovant, où l'organisation collective est indispensable. Comme nous l'avons abordé précédemment, le travail en collectif est indispensable pour les commandes de semences. Le collectif d'agriculteurs participants à l'expérimentation se voit mutualiser les besoins par le biais d'un animateur technique, afin de réaliser des commandes groupées de semences et de se réunir pour la distribution de celles-ci. Le projet nécessite un animateur responsable de collecter les données terrain, mais aussi pour distribuer le questionnaire de base (**ANNEXE 8 – Questionnaire semis**) aux agriculteurs intéressés – permettant de spécifier leurs besoins en amont, d'appliquer le suivi des parcelles, d'entrer les informations et/ou les envoyer à Vladimir

Goutiers... et demain, de faire tourner seul le logiciel CAPFLOR, de récupérer l'ensemble des résultats et de les redistribuer aux producteurs.

Le projet vise de plus la triple performance : économique, écologique et sociale. En plus de permettre une meilleure autonomie fourragère des élevages et d'avoir des semences de mélanges prairiaux à moindre coût par les commandes groupées, les PFV permettent une plus grande diversité végétale (pouvant aller jusqu'à une quinzaine d'espèces semées à la parcelle) et par ce biais, elles favorisent une plus grande biodiversité globale. De plus, les systèmes hétérogènes présentent l'intérêt de proposer plus de pérennité que des mélanges prairiaux classiques face aux aléas climatiques.

« Au cœur du projet agro-écologique pour la France, ces projets collectifs visent la triple performance à la fois économique, environnementale et sociale, à travers la mise en œuvre ou la consolidation de pratiques agro-écologiques. »

Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, 2013

La reconnaissance officielle du groupement permettrait également l'officialisation et la diffusion de pratiques novatrices. Le travail réalisé activement au sein du collectif pourra ainsi plus facilement se faire connaître et s'étendre. Ce fut d'ailleurs le cas pour le GIEE « Quali-Prat » situé dans le Tarn, qui travaille également sur l'implantation de PFV (voir [ANNEXE 9 – Exemple GIEE« Quali-Prat »](#)).

Dans un contexte de changement climatique, ce projet contribue à pérenniser l'activité et l'autonomie des agriculteurs en polyculture-élevage du nord Midi-Pyrénées, avec un travail collectif qui créé un réseau d'émulation aidant à leur maintien. Ce maintien est aussi important au niveau social (emplois fixes, entreprises locales et familiales, aspects culturels...) qu'environnemental, puisque la déprise agricole entraîne une modification des habitats, allant de la fermeture des milieux à la modification des paysages traditionnels ruraux. Ce collectif, travaillant sur une expérimentation permettant le gain d'autonomie, participe donc au maintien des fermes en polyculture élevage bio du Tarn-et-Garonne.

Enfin, la valeur de cette labellisation réside également dans le fait qu'elle pérennise l'expérimentation : si la candidature à l'appel à projet GIEE est validée une première fois puis retenue, des financements seront débloqués pour financer un animateur technique nécessaire au fonctionnement du projet (pas encore de poste pourvu à cet effet chez Bio 82, il sera porté par l'APABA). De plus, l'expérimentation sur les prairies à flore variée découle d'une branche du CASDAR « InnAgrO-Autonomie » porté par Bio 82, projet ayant financé un animateur sur trois ans et qui a bel et bien pour but de déboucher sur des GIEE. Il s'agit donc de rendre ce qui a été attribué, même si le projet est validé sans financement pour un animateur, c'est une façon de valoriser ce travail mené depuis maintenant cinq ans au sein du réseau et de le pérenniser pour les trois ans à venir.

« L'agro-écologie doit être une alternative sociale. »

Pierre Rabhi, Paysan, écrivain, penseur

2.3. Elaboration du dossier : méthodologie et contenu

Un ensemble de pièces est à fournir par le déposant du projet. Au plan national, les critères définis au nombre de dix permettent d'apprécier :

- les objectifs de performance économique,
- les objectifs de performance environnementale,
- les objectifs de performance sociale,
- la pertinence technique des actions,
- la plus-value de l'action collective,
- la pertinence du partenariat,
- le caractère innovant du projet,
- la durée et pérennité du projet,
- les modalités d'accompagnement des agriculteurs engagés dans le projet,
- l'exemplarité, transférabilité et reproductibilité du projet.

Dans l'objectif de reconnaissance, le projet devra avoir obligatoirement un avis positif sur chacun des cinq premiers et un avis positif global sur l'ensemble des cinq autres critères. Mais au plan régional, sont également pris en compte les cinq critères supplémentaires suivants (pour le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) :

- diagnostic de la situation initiale des exploitations agricoles sur la triple performance,
- ancrage territorial du projet,
- caractère ascendant du projet,
- approche système du projet,
- description et pertinence des indicateurs de suivi, capitalisation et diffusion.

Pour le dossier de candidature du GIEE « Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective », l'accent est mis sur l'intérêt que présente le projet dans la valorisation de la diversité des ressources fourragères, mais aussi des PFV comme leviers d'autonomie et d'adaptation au changement climatique. Il met également en avant la nécessité de porter le projet pour le pérenniser, ainsi que du rôle du fonctionnement en collectif, indispensable pour les commandes de semences prairiales.

Le dossier de candidature comprend une description des actions prévues. A chaque action, est demandé :

- contenu,
- effet attendu,
- contribution aux objectifs de performance (économique, écologique et sociale),
- indicateurs de suivi et les indicateurs de résultats,
- calendrier de mise en œuvre.

Le projet se découple en trois grandes phases d'actions, prévisualisées par un calendrier (voir **tableau 5**) :

ACTION 1 "COMMANDES" ACTION 2 "SUIVI" ACTION 3 "CAPFLOR"

Tableau 5 : Tableau de Gantt pour le projet de GIEE

Etape	2016				2017 / 2018 / 2019												
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Action 1 : Commandes																	
Action 2 : Suivi																	
Action 3 : CAPFLOR																	

➔ Le dossier étant conséquent, tout est visible en **ANNEXE 10 – Dossier candidature GIEE**.

3. Analyse critique

3.1. Suivi des PFV : limites de la méthode

Bien que l'expérimentation des prairies à flore variée porte ses fruits, le protocole expérimental quant à lui peut être handicapant pour certaines structures. En effet, celui-ci nécessite un matériel spécifique pouvant s'avérer relativement onéreux, bien que cela dépende du budget engagé pour.

Dans le cas de Bio 82, le budget limité ne permettait pas l'achat d'une partie du matériel nécessaire à la bonne réalisation du protocole (étuve pour les relevés de fauche et GPS pour les lignes des transects des relevés botaniques). L'association, jouant pourtant de son réseau, n'avait pas de contact ayant ce matériel à disposition. De ce fait, l'application du protocole fut modifiée : congélation des échantillons de foin directement après le pesage en vert et envoi groupé au laboratoire d'analyse (relevés de fauche) et transects sans point GPS (relevés botaniques). Pourtant, la position des segments relevée au GPS de précision centimétrique a pour rôle d'assurer un suivi précis de la dynamique végétale. En attendant, ils auront été répertoriés sur un schéma de la cartographie de la parcelle.



La mise en place du protocole nécessite également une assez large flexibilité en terme d'emploi du temps, car le calendrier est amené à être modifié : une météo défavorable aux relevés de fauche, un changement de pratiques par l'agriculteur (comme une mise à l'herbe plus précoce que le calendrier prédit, notamment pour cette année 2016 – ceci pénalisant les relevés botaniques), une parcelles de plus de semée sans en informer le technicien, une indisponibilité d'une partie du matériel nécessaire au suivi (casse, attente de livraison...). Une rigueur et une souplesse organisationnelle sont alors requises.



Pour les relevés de pratiques, des fiches de suivi sont remplies avec l'agriculteur lors des passages pour les relevés de printemps et d'automne. Seulement, le remplissage se fait plutôt au cas par cas que de manière systématique : les agriculteurs ne sont pas forcément disponibles le jour où la personne en charge du suivi est présente. Les fiches sont alors distribuées et récupérées lors du prochain passage. Certains agriculteurs préfèrent avoir ces fiches sous format numérique pour éviter de les perdre, quand d'autres ne sont pas à l'aise avec la

technologie et préfère les formats papiers, ou ne comprennent simplement pas tout ce qui y est demandé, ou encore ne savent pas y répondre, ce qui nécessite la présence du personnel en charge du suivi.

Pour ce qui est des PFV elles-mêmes, il faut savoir que leur valeur alimentaire est variable. Cela se joue sur la capacité d'implantation des différentes espèces, sur leur adaptation au contexte pédoclimatique, à leur résilience face aux divers aléas possibles, etc. Il est important que les agriculteurs appliquent la gestion prévue sur la parcelle, pour ne pas s'étonner d'un éventuel résultat décevant (exemple : surpâturage, ajout d'une variété dans le mélange, semis tardif...).

Enfin, pour une bonne utilisation des fourrages, des analyses régulières peuvent s'avérer utiles, ce qui peut représenter un coût pour l'éleveur.

3.2. Regard critique sur les GIEE

Cette partie est la première chose sur laquelle m'a réflexion s'est posée. A quoi pouvait bien servir une reconnaissance officielle d'actions déjà mises en œuvre ? Serait-ce un simple outil de l'Etat permettant au Ministre de l'Agriculture de constater l'émergence de nouvelles pratiques et d'organisations pour l'agro-écologie, dans nos régions riches de leurs contrastes agricoles ?

Pour certains agriculteurs, ce type de labels de reconnaissance est perçu comme des papiers de plus à remplir où l'on exige des résultats. Ce qui n'est pas totalement faux : une labellisation autour d'un groupement de personnes requiert des informations, une organisation et une coordination, ce qui nécessite quelques efforts de leur part, bien qu'ils aient déjà assez de choses à justifier aux travers de "papiers" dans leur vie quotidienne. Cette perception négative des GIEE est alors compréhensive, même si depuis cette année ces mêmes GIEE peuvent attribuer des aides aux agriculteurs et des fonds pour l'animation du groupement, pouvant ainsi changer la donne pour certain et faciliter l'animation des dynamiques collectives.

Les plus impliqués dans le projet apprécieront le fait d'appartenir officiellement à un groupe, d'être reconnu en tant que tel, engagé dans une démarche collective. Mais dans le cas du GIEE sur les prairies à flore variée, l'enjeu premier est d'abord le gain d'autonomie et la visée économique et écologique. La démarche collective arrive seulement comme un outil permettant d'atteindre ce but. La performance collective est réelle, mais pas tant autant que ce autour de quoi elle tourne, puisqu'elle est nécessaire à la réalisation de choses qui, elles, sont performantes et innovantes.

- Ces GIEE sont donc des outils intéressants, mais d'un point de vue critique, ils peuvent fédérer l'émergence de nouveaux groupements ou officialiser des groupements déjà existant, point sur lequel la part "d'innovation" est bien moindre puisque les pratiques sont déjà réelles, sans avoir besoin d'un label pour être efficaces.

Partie III : Etat des lieux, proposition d'action et enseignements du stage

1. Etat des lieux et analyse critique du stage

Quelques rebondissements ont ébranlés le bon déroulement de ce stage. Le terme ébranlé n'est pas peu dire car la problématique officielle, chose pour laquelle j'étais initialement venue, fut changée. Premièrement, ma structure mutualisait deux techniciens agricoles (Marc Miette – maraîchage/viticulture et Alain Bier – élevage) avec un autre GAB, Bio 46, dont mon maître de stage Alain Bier était salarié. Des conflits d'intérêt ont stoppé cette mutualisation entre les deux associations et j'ai donc dû changer de maître de stage au bout d'un mois. Mon maître de stage était en charge de l'animation de l'expérimentation PFV auprès des éleveurs et m'avait choisie pour enquêter auprès d'eux à ses côtés, ce qui changea la donne : le projet reposait donc sur une nouvelle personne. Marion Bezin, coordinatrice de Bio 82, devint ma maître de stage mais n'avait pas le temps pour m'aider sur l'aspect terrain. C'est donc Marc Miette, technicien maraîchage de Bio 82, qui est venu en renfort. Les calendriers n'étant pas prévus à l'avance, il fallait nous accorder pour trouver du temps pour l'expérimentation, cela à caler avec les précieuses disponibilités des agriculteurs.

Ces changements ne furent pas sans conséquence sur ma problématique de stage, car c'est Marion Bezin, mon second maître de stage, qui me proposa de travailler sur le GIEE. Ce n'était pas ce que j'avais convenu avec Alain Bier lorsqu'il m'avait choisie comme stagiaire, mais il a fallu faire face à ce changement de programme et savoir s'adapter à une problématique nouvelle, loin d'être ce sur quoi je m'attendais à travailler. De plus, je me lançais dans l'élaboration d'un dossier de candidature GIEE sans savoir quand est-ce que tomberait l'appel à projet officiel. S'il était certain qu'il s'agissait d'un appel à projet autour des collectifs travaillant sur des innovations agro-écologiques, les détails n'étaient quant à eux pas assurés. Il se pouvait donc que mon travail consiste seulement à avancer le dossier et non pas de le mener de A à Z, ce qui me donnait un sentiment de travail incomplet. L'état du dossier de candidature au moment du rendu de ce rapport de stage, antérieur à la fin de mon contrat de stagiaire, est visible en **ANNEXE 10 – Dossier candidature GIEE**.

Dans tous les cas, j'ai compris l'intérêt de ma contribution au montage du projet de GIEE quand la nouvelle personne chargée de mettre en œuvre le projet expérimental annonça sa démission pour la fin de mon stage. Ce projet de GIEE, s'il est validé une première fois et s'il est retenu, bénéficiera d'une aide financière pour son animation technique, ce qui permettra de financer quelqu'un pour la mise en œuvre du suivi, pour les prochains relevés, puis pour la continuité du projet. Ce poste est donc quasiment indispensable pour l'analyse des données de 2016, les relevés de printemps ayant été réalisés par moi-même. Mais ce poste est surtout indispensable pour la coordination et la pérennité de ce projet agro-écologique !

De plus, des soucis de trésorerie (financements tardifs) ont retardé l'application du protocole de suivi : il fallait un pH mètre pour les relevés pédologiques et une étuve pour les relevés de fauche, matériels qu'aucun des contacts de l'association ne disposait. Le pH mètre est arrivé en retard, pour finir par casser au bout d'une

semaine et ne plus pouvoir être payé de nouveau. L'étuve n'avait pas été prévue dans les investissements et l'association n'avait pas de quoi l'autofinancer. Il a donc fallu s'arranger pour trouver une alternative au protocole. L'APABA, ayant également des parcelles expérimentales dans son département depuis 2016, avait également procédé de la sorte. De ce fait, nos deux associations ont appliqué la même méthode simplifiée. Les prélèvements de fauche furent pesés en vert puis directement congelés, avant un envoi groupé au laboratoire d'analyse.

- ➔ En conclusion, ces quelques changements de programme et ces soucis financiers et organisationnels n'ont pas aidé au déroulement optimum de ce stage, bien que la mission confiée ait pu être accomplie et que cela fasse partie des aléas de la vie professionnelle, ce que je dois accepter.

2. Proposition d'action et poursuite d'étude

Comme évoqué dans la partie 3.1. *Suivi des PFV : limites de la méthode*, au regard de l'utilisation que font les agriculteurs des fiches de suivi des pratiques, celles-ci mériteraient d'évoluer. Une vulgarisation de ces fiches serait intéressante, malgré le fait que chaque chose demandée à l'heure actuelle y soit importante et donc délicate à changer. Je pense notamment au fait de les rendre plus pédagogiques, comme quelque chose de facile que l'on n'oublie pas de remplir et que l'on perd moins facilement (sous forme d'un calendrier modulable à mettre sur le réfrigérateur, ou d'un Pâtur'Agenda par exemple).

Ce qui pourrait également être intéressant, serait d'organiser des rencontres techniques permettant les échanges autour de l'expérimentation, afin que tout soit mieux compris par les agriculteurs et réalisé dans les normes. Ces rencontres de type bout de champs serait l'occasion de réfléchir à la création d'outils commun de suivi, pour leur permettre d'être plus autonome avec le suivi expérimental. Des journées formations telles que celles organisées par Bio 82 (ex : gérer l'herbe) pourraient être organisées autour de ce thème pour permettre des ateliers d'échanges sur les pratiques et des réflexions sur la constitution de nouveaux mélanges de PFV adaptées au contexte local, idéalement en présence de Vladimir Goutiers.



Illustration : Formation "Gérer l'herbe" organisée par Bio 82 avec V.Goutiers (Source personnelle)

Ne sachant pas qui continuera le suivi des PFV et au vu du temps passé à trier, retrouver et reformuler les données existantes (ce stage fait suite au travail d'un Master et d'un projet tutoré, qui n'ont pas utilisé les mêmes nominations pour les mêmes données...), la première chose fut d'établir un état des lieux clair et synthétique de l'avancée actuelle du suivi de l'expérimentation. Un tableau de synthèse de mon travail et des informations diverses à prendre en compte fut réalisé pour faciliter le travail de la prochaine personne en charge de la mission. Je me permets de ne pas joindre ce travail de tuilage à ce rapport car il comporte des coordonnées et des informations d'ordre privé pour les agriculteurs rencontrés durant cette étude.

3. Enseignements personnels et professionnels tirés du stage

Ce stage aura été enrichissant dans le sens où j'aurais eu l'opportunité de travailler en relation directe avec les agriculteurs. Cette proximité était ce qui m'intéressait le plus. J'ai pu apprécier l'éthique que portait chaque agriculteur dans ses engagements (biodynamie, Nature&Progrès, Accueil Paysan, FRAB, Confédération Paysanne, AMAP, etc...). Ces rencontres furent valorisantes et m'ont apporté de nouvelles connaissances sur le système herbager, le pâturage tournant dynamique, ainsi qu'une meilleure appréhension des pratiques dans les systèmes d'élevage (notamment par le biais de formation "Gérer l'herbe" avec Vladimir Goutiers). J'ai également pu développer mes connaissances en botaniques, ce dont je suis satisfaite. Le Tarn-et-Garonne est un territoire riche de sa diversité agricole et, de ce point de vue, j'ai pu user de mon regard critique et découvrir des pratiques agricoles qui m'étaient encore mal connues.

J'ai également eu l'opportunité de participer à diverses formations organisées par Bio 82, notamment sur l'ostéopathie animale (bovin – ovin), en présence de professionnels et d'agriculteurs de divers horizons, ce qui fut très intéressant. Malgré tout cela, les multiples soucis rencontrés par la structure de stage et l'inadéquation entre les moyens requis par le protocole et la réalité ne m'en auront pas laissé une image très positive. C'est une réalité professionnelle que je dois accepter.



*Illustration : Journée formation "Gérer l'herbe"
(Source personnelle)*



Illustrations : Un territoire façonné par l'agriculture.

(Source personnelle)

Conclusion

Au regard de l'enthousiasme des éleveurs et de la performance agro-écologique que représente cette expérimentation, cette étude sur les prairies à flore variée mérite d'être pérennisée. Le suivi mis en place permettra d'accumuler des données en vue d'une reconnaissance scientifique et, en même temps, de faire évoluer le logiciel CAPFLOR pour le rendre plus aisément accessible par les professionnels du monde agricole.

Nous avons pu voir que la labellisation en GIEE pouvait être discutable, mais dans le cas présent nous avons également souligné comme cette labellisation serait pertinente et jouerait un rôle important dans le suivi des PFV de la région Nord Midi-Pyrénées. Si le projet est reconnu, le suivi de l'expérimentation en tant que tel sera pérennisé pour trois ans par l'APABA, CIVAM de l'Aveyron. Dans le cas contraire, le suivi ne continuera que chez les trois agriculteurs les plus impliqués dans le département du Tarn-et-Garonne. Les commandes groupées auront toujours lieux pour tous les agriculteurs du réseau (puisque le collectif est déjà en place depuis quelques années et ce sans labellisation GIEE), mais le suivi de toutes les parcelles du territoire ne continuera peut-être pas, contrairement à ce qui a été fait lors de ce stage. C'est donc la cohérence de ce qui a été mené durant ces 14 semaines qui se décidera lors de la reconnaissance officielle ou non du projet.

Malgré tout cela, par les témoignages positifs des agriculteurs et le réel rôle que les prairies à flore variée peuvent jouer dans le gain d'autonomie fourragère des exploitations, ces mélanges hétérogènes risquent de se répandre petit à petit à travers le territoire. En effet, la lutte contre le dérèglement climatique est aujourd'hui un des enjeux majeurs de l'agriculture et sera une des raisons de l'effervescence de telles innovations agro-écologiques, ce qui laisse deviner un avenir certain pour ces mélanges prairiaux et conclut que nous ne sommes pas au bout de nos connaissances quant à leurs performances agro-écologiques.

Index des tableaux et figures

Tableaux

Tableau 1 : Dépenses et recettes de l'association (Source : Document de présentation de l'AG générale 2016)

Tableau 2 : Evolution des hectares semés en prairie à flore variée au cours des années (Source : AAP Expé Bio 2016 – Bio82, APABA)

Tableau 3 : Exemple de mélange de semences (Source : fiche du protocole / suivi des pratiques)

Tableau 4 : Calendrier des actions mises en œuvre

Tableau 5 : Tableau de Gantt pour le projet GIEE

Figures

Figure 1 : Part des subventions de l'association (Source : Document de présentation de l'AG générale 2016)

Figure 2 : Proportion des différentes subventions de l'association (Source : Document de présentation de l'AG générale 2016)

Figure 3 : Répartition des entités agricoles et collectif en Tarn-et-Garonne (Source : Document de présentation du dossier CASDAR)

Figure 4 : Localisation géographique des parcelles d'expérimentation (Source : AAP Expé Bio 2016 Bio82, APABA)

Figure 5 : Répartition des types d'activité des éleveurs du collectif en 2016

Bibliographie & webographie

Agence Bio/OC, 2015. *La bio dans les territoires*. Les carnets de l'Agence bio, édition 2015, 70 p.

Agence bio, 2016. *Dossier de presse : La bio passe à la vitesse supérieure en réponse aux attentes des citoyens-consommateurs*. Disponible sur internet :

http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/dossier_de_presse_mai_2016_pdf.pdf

[consulté le 08/06/2016]

Belleil A., Ribeiro E., Valleix S., 2012. *Autonomie alimentaire dans les élevages : compilation bibliographique*. Projet Systèmes, Pôle Agriculture Biologique Massif Central, 102p.

Carré J, 2013. *Innovations agro-écologiques et organisationnelles entre éleveurs, céréaliers et polycultures biologiques du Tarn-et-Garonne au service d'une meilleure autonomie des systèmes de production*. Dossier de candidature appel à projets CASDAR « Mobilisation collective pour l'agro-écologie », Bio 82, 22p.

Chambre d'Agriculture 82 et Agence Bio, 2015. L'agriculture bio gagne du terrain. *Ladépêche*. Disponible sur internet : <http://www.ladepêche.fr/article/2015/09/19/2180501-l-agriculture-bio-gagne-du-terrain.html> [consulté le 08/04/2016]

Chambre de Commerce et de l'Industrie, 2015. *Chiffres clés Midi-Pyrénées, édition 2015*. Observatoire économique de Midi-Pyrénées, 16p. Disponible sur internet : http://www.midi-pyrenees.cci.fr/sites/midi-pyrenees.cci.fr/files/Publications/chiffres_clesmp_2015.pdf [consulté le 02/06/2016]

Cotten F., 2014. *Analyse des leviers techniques et agronomiques permettant d'améliorer la pérennité prairiale et les conséquences de celle-ci sur la durabilité des systèmes d'exploitation*. Mémoire de fin d'études, diplôme d'ingénieur en agriculture. ESITPA, 60p.

Coutard J.P., Hubert F., 2004. *Conception de prairies à flore variée en Agriculture Biologique*. Alter Agri n°65, p.9-13.

Coutard J.P., 2007. *Privilégier les prairies à flore variée en agriculture biologique*. Chambre d'Agriculture du Maine et Loire, ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou, 4p.

Coutard J.P., Pierre P., 2012. *Des prairies à flore variée pour l'autonomie des élevages de ruminants*. Synthèse bibliographique, 19e Journées 3R, p257-260.

Direction Départementale des Territoires du Tarn-et-Garonne, 2013. *Données agricoles et rurales. Fiche départementale 2013*, 24p.

Foret J., Parc National des Ecrins, 2015. *Guide de reconnaissance des plantes – Mesure prairie fleurie – PAEC Oisans*. Disponible sur internet : http://www.ccoisans.fr/webotheque/fichier/224-paecois_guide_plantes_h07_2015.pdf [consulté le 29/03/2016]

Goutiers V., Deo M., Hazard L., Vallas M., Experton C., 2013. *CAPFLOR, un outil pour concevoir des prairies à flore variée : première production du projet MeliBio*. Recueil des résumés des présentations du colloque DinABio 2013, p133-134.

Hazard, L. 2008. *Valoriser la biodiversité végétale dans les systèmes fourragers*. Alter Agri, 92, p11-13.

Ingrand, S., Baumont, R., Farruggia, A., Souriat, M., Carrère, P., Guix, N., 2011. *La diversité des prairies : caractérisation agronomique et points de vue d'éleveurs dans différents systèmes de production*. 18èmes Rencontres Recherches Ruminants, INRA, UMR1273 Métafort, p229-232.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2014. *Innovations agro-écologiques et organisationnelles entre éleveurs, céréaliers et polyculteurs en agriculture biologique du Tarn-et-Garonne*. Disponible sur internet : <http://agriculture.gouv.fr/innovations-agro-ecologiques-et-organisationnelles-entre-eleveurs-cerealiers-et-polyculteurs-en> [consulté le 29/04/2016]

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2015. *GIEE : Les aides mobilisables pour l'animation*. Disponible sur internet : <http://agriculture.gouv.fr/ministere/giee-les-aides-mobilisables-pour-lanimation> [consulté le 29/04/2016]

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2016. *Les groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE)*. Disponible sur internet : <http://agriculture.gouv.fr/les-groupements-dinteret-economique-et-environnemental-giee> [consulté le 29/04/2016]

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 2016. *Retrouvez la liste des GIEE reconnus dans chaque région*. Disponible sur internet : <http://agriculture.gouv.fr/en-un-deja-plus-de-240-giee-reconnus> [consulté le 29/04/2016]

Rameau J.C. et all, 1989. *Flore forestière française, guide écologique illustré : 1, Plaines et collines*. Institut pour le Développement forestier.

Roinsard A., 2011. *Les prairies multi-espèces : quelles pistes de recherche/expérimentation explorer ? Etude de protocoles mis en place*. Rapport de stage, recherche et innovation. Ecole Supérieure d'Agriculture, 106p.

Roinsard A., Leroyer J., 2011. *Les Prairies Multi-espèces : sécurisation des systèmes fourragers dans les élevages conduits en Agriculture biologique. Contribution à l'autonomie des élevages. Synthèse bibliographique* ITAB-RMT Prairies, 22p.

Tubery H., 2015. *GIEE Flor de Pèira catara*. Dossier de candidature à la reconnaissance comme Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE), Biocivam 11, 23p.

Voisin A., 1957. *Productivité de l'herbe*. Edition France Agricole, 432p.

Table des annexes

ANNEXE 1 – Dossier candidature CASDAR AAP MCAE

ANNEXE 2 – Fiche relevés botaniques

ANNEXE 3 – Fiche relevés de sol

ANNEXE 4 – Méthodologie botanique / pédologique

ANNEXE 5 – Fiche parcelle

ANNEXE 6 – Fiche relevés de pratiques

ANNEXE 7 – Protocole fauche

ANNEXE 8 – Questionnaire semis

ANNEXE 9 – Exemple GIEE « Quali-Prat »

ANNEXE 10 – Dossier candidature GIEE

ANNEXE 1 – Dossier candidature CASDAR AAP MCAE

Appel à projets CASDAR « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »

DOSSIER DE CANDIDATURE

Version actualisée suite à la circulaire modificative DGPAAT/SDDRC/C2013-3063 du 19 juin 2013

Année 2013

Dossier à adresser en un exemplaire papier et une version informatique au format PDF avant le **01/09/2013** minuit à la DRAAF de la région principale de réalisation du projet (cf. adresses dans le guide de rédaction).

Structure porteuse de la demande : **BIO82**

Intitulé du projet :

**INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES ENTRE ELEVEURS, CEREALIERES ET
POLY CULTURES BIOLOGIQUES DU TARN-ET-GARONNE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE DES
SYSTEMES DE PRODUCTION**

Région : **Midi-Pyrénées**

DOCUMENT 1 - FICHE RESUME

DOCUMENT 2 - PRESENTATION TECHNIQUE DU PROJET

DOCUMENT 3 - COMPTE DE REALISATION PREVISIONNEL

DOCUMENT 4 – DECLARATION D'ENGAGEMENT

Il revient au candidat de détailler dans ce dossier toute information qui permettra aux instances d'évaluation de porter un jugement éclairé sur le projet. Ce jugement se référera aux critères de sélection présentés en annexe 2 de la circulaire. L'absence d'information ou des informations trop incomplètes sur l'un de ses critères conduira à une appréciation défavorable pour ce critère.

Le dossier, en cas d'acceptation du projet, servira de document de référence pour la rédaction de la convention entre le ministère et la structure candidate. Après dépôt, ce dossier ne pourra donc faire l'objet que de modifications marginales ne remettant pas en cause les résultats de la procédure de sélection.

Le document 2 ne doit pas faire plus de 10 pages.

Ce dossier est disponible en format informatique WORD ou OPEN OFFICE à la DRAAF de votre région ou sur le site du ministère de l'agriculture (<http://agriculture.gouv.fr/appels-a-projets>).

CAS DAR - Appel à projets « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »

Année : 2013

Structure porteuse de la demande : BIO82

Intitulé du projet :

INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES ENTRE ELEVEURS, CEREALIERES ET POLY CULTURES BIOLOGIQUES DU TARN-ET-GARONNE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Dossier de candidature - DOCUMENT 1

FICHE RESUME (ne doit pas dépasser deux pages)

n° SIRET du collectif d'agriculteurs : 447 706 748 00020		n° SIREN (de la structure porteuse de la demande si candidature portée par une structure d'accompagnement) : 447 706 748	
Responsable de la structure Nom et prénom : Pascal PICILI Tél : 05.63.24.19.85 Adresse courriel : contactbio82@gmail.com Adresse postale : 8 rue de Strasbourg 82240 SEPTFONDS Fonction : Président		Responsable du suivi du projet ¹ . Nom et prénom : Justine CARRE Tél : 05.63.24.19.85 Adresse courriel : contactbio82@gmail.com Adresse postale : 8 rue de Strasbourg 82240 SEPTFONDS Fonction : Animatrice technique	
Région administrative de rattachement : Midi-Pyrénées			
date début : 1-1-2014		date fin : 31-12-2016	durée en mois : 36

Objectifs du projet :

Dans la diversité des terroirs du Tarn et Garonne on note schématiquement 2 entités agricoles. Au nord, l'agriculture biologique est orientée sur la polyculture et l'élevage alors que les territoires plus au sud sont plutôt dédiés aux céréales. Certaines filières sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement en matières premières biologiques parfois importées, souvent onéreuses mais nécessaires à leur activité (méteils, protéagineux, fourrage). D'autres filières sont confrontées à des difficultés de valorisation de certaines productions (cultures en tête de rotation). Ces problématiques constituent un frein majeur au développement de l'agriculture bio en Tarn et Garonne, pourtant garante de préservation de l'environnement et de la ressource en eau. A travers une démarche multipartenariale, multifilières expérimentale et innovante, BIO82 propose de créer et d'animer un système d'échange et d'approvisionnement réciproque de matières premières bio et locales entre les éleveurs et les céréaliers biologiques du Tarn et Garonne avec un suivi scientifique garanti par l'INRA. Ce projet préfigure ainsi une nouvelle filière agroécologique performante de valorisation des produits bio dans une logique d'économie, de durabilité, de respect de l'environnement, de gain d'autonomie et de solidarité.

Actions prévues :

- **Action 1 - Echelle parcellaire : développer sur le territoire les cultures performantes en AB et/ou répondant aux besoins des éleveurs :**
 - Accompagner le développement de cultures à faible demande en intrants
 - Accompagner le développement des protéagineux
 - Les méteils : augmenter les performances agronomiques de ses parcelles en grandes cultures et sécuriser sa production

¹ Responsable administratif et interlocuteur unique de l'administration pour le dépôt des dossiers ainsi que pour toute question concernant le projet

- Les prairies multispèces pour augmenter la productivité des surfaces fourragères et le rôle agronomique des prairies temporaires dans les rotations
- **Action 2 - Echelle systémique : Améliorer l'autonomie au sein des exploitations**
 - Optimiser ses rotations et les adapter aux changements
 - Renforcer l'autonomie fourragère des élevages
 - Optimisation de l'alimentation animale
- **Action 3 - Echelle territoire : Coordinations et innovations organisationnelles pour structurer un partenariat entre producteurs à l'échelle départemental**
 - Créer des outils juridiques pour les mises en complémentarités
 - Identifier les leviers et freins au développement d'interactions structurées entre céréaliers et éleveurs du collectif
 - Développer un outil simple et opérationnel de mise en relation des producteurs (plate-forme internet)
 - Evaluation et valorisation des résultats dispositif par la communication (séminaire final, fiches, document de communication, etc.)
 - Extension à des systèmes hors groupe pilote.

Territoire concerné : Département Tarn-et-Garonne	Nombre d'agriculteurs impliqués : 66
Principaux partenaires pressentis dans le projet : (hors contributeurs uniquement financiers)	<ul style="list-style-type: none"> - DRAAF - Conseil Régional de Midi-Pyrénées - Conseil Général du Tarn-et-Garonne (pas encore saisi officiellement) - Agence de l'eau Adour Garonne - INRA
<p>En cas de mobilisation de structures d'appui externe au(x) collectif(s) pour toute la réalisation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - structures territoriales mobilisées ou pressenties pour l'animation : <ul style="list-style-type: none"> • Pays Midi Quercy • Pays Garonne Quercy Gascogne • Pays Montalbanais - structure mobilisées ou pressenties pour les aspects scientifique : <ul style="list-style-type: none"> • INRA UMR AGIR Equipe Orphée, avec intervention de l'AVEM (Association des Vétérinaires et Eleveurs du Minervois) • ENFA - chercheur associé à l'INRA UMR AGIR • CREAB • ITAB • Bio Centre • GIE Zone verte - structures mobilisées ou pressenties pour les aspects techniques et logistiques <ul style="list-style-type: none"> • CUMA des 12 petits épeautres • FD CUMA 82 • Organismes stockeurs locaux (Qualisol, AgribioUnion UNICOR) • Réseau Semences Paysannes et ses organisations membres du nord Midi-Pyrénées (AVEM, association Pétanielle, ADEAR, APABA) • Pole AB Massif Central • Les lycées agricoles • Chambre régionale d'agriculture du Centre, chef de file du CASDAR CER'EL • LotABné (GAB 46) • GABNOR • APABA (GAB 12) • CIVAM86 • FNAB (<i>groupe national FNAB « autonomie & échanges bio »</i>) • FRAB 	
Budget total du projet : 113 016,37 €	Subvention CAS-DAR sollicitée : 73 460,64 €

CAS DAR - Appel à projets « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »

Année : 2013

Structure porteuse de la demande : BIO82

Intitulé du projet :

INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES ENTRE ELEVEURS, CEREALIER ET POLY CULTURES BIOLOGIQUES DU TARN-ET-GARONNE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Dossier de candidature - DOCUMENT 2

PRESENTATION TECHNIQUE DU PROJET

n° SIRET du collectif d'agriculteurs : 447 706 748 00020	n° SIREN (de la structure porteuse de la demande si candidature portée par une structure d'accompagnement) : 447 706 748	
Responsable de la structure Nom et prénom : Pascal PICILI Tél : 05.63.24.19.85 Adresse courriel : contactbio82@gmail.com Adresse postale : 8 rue de Strasbourg 82240 SEPTFONDS Fonction : Président	Responsable du suivi du projet ² . Nom et prénom : Justine CARRE Tél : 05.63.24.19.85 Adresse courriel : contactbio82@gmail.com Adresse postale : 8 rue de Strasbourg 82240 SEPTFONDS Fonction : Animatrice technique	
Région administrative de rattachement : Midi-Pyrénées		
date début : 1-1-2014	date fin : 31-12-2016	durée en mois : 36

**INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES
ENTRE ELEVEURS, CEREALIER ET POLY CULTURES BIOLOGIQUES
DU TARN-ET-GARONNE
AU SERVICE D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION**

² Responsable administratif et interlocuteur unique de l'administration pour le dépôt des dossiers ainsi que pour toute question concernant le projet

1 - Définition du projet

Le projet présenté vise à appuyer la structuration d'échanges principalement entre éleveurs et céréaliers en agriculture biologique à l'échelle du département du Tarn-et-Garonne. Ces coordinations permettront d'une part de consolider les structures individuelles, de développer des ateliers de production et des formes de commercialisation nouvelles en mutualisant des moyens et des emplois. D'autre part, cette structure permettra de capitaliser des expériences et connaissances sur les innovations techniques et organisationnelles liées au renouvellement des systèmes en polyculture-élevage à l'échelle territoire, afin de diffuser des manières de faire et des supports pour la structuration de collectifs d'agriculteurs. Enfin, ces coordinations sont un support essentiel au développement de systèmes de production agroécologiques valorisant les ressources du territoire et produisant des services environnementaux cruciaux pour la durabilité de l'agriculture.

2 - Le territoire de projet (cf annexe 1)

Une agriculture diversifiée sur un territoire départemental restreint mais sans lien entre les différentes zones agricoles malgré une complémentarité des productions

Le territoire a été défini selon la répartition des producteurs biologiques du Tarn-et-Garonne composant le collectif. Il rassemble zone céréalière, zone polyculture-élevage et zone herbagère.

2.1. Localisation du territoire

Le territoire est entièrement compris dans le département Tarn-et-Garonne. Il recouvre :

- les 3 pays : Pays-Midi-Quercy, Pays Garonne Quercy Gascogne et Pays Montalbanais
- 20 cantons : Auvillar, Beaumont-de-Lomagne Bourg-de-Visa, Castelsarrasin-2, Lauzerte, Lavit, Moissac-1, Montaigu-de-Quercy, Saint-Nicolas-de-la-Grave, Caussade, Caylus, Grisolles, Lafrançaise, Molières, Montauban-1, Montpezat-de-Quercy, Nègrepelisse, Saint-Antonin-Noble-Val, Verdun-sur-Garonne et Villebrumier.
- 12 Communautés de communes : de la Lomagne Tarn-et-garonnaise, des Deux Rives, Syndicat Mixte des Trois Provinces, Pays de Garonne et de Gascogne, du Sud Quercy et de Lafrançaise, Quercy Pays de Serres, de Montaigu Pays de Serres, de Castelsarrasin Moissac, du Quercy Caussadais, du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron, des Terrasse et Vallées de l'Aveyron, du Terroir Grisolles Villebrumier
- 4 Petites régions agricoles : Coteaux de Gascogne et de Lomagne, vallées de la Garonne, le Quercy blanc et les Causses du Quercy

Caractéristiques génériques

Le Tarn-et-Garonne est l'un des plus petits départements français. Il présente malgré cela une très grande diversité de paysages. En 2009 il compte 239 300 habitants et 83 000 emplois. L'agriculture représente 7,1% des emplois en 2010, derrière le tertiaire (74.2%), l'industrie (11%) et la construction (7.7%). Le Tarn-et-Garonne voit sa croissance démographique s'accélérer avec un des taux les plus élevés à l'horizon 2030. Le dynamisme démographique est particulièrement marqué entre Montauban et Toulouse, mais dans l'espace rural, la population évolue selon une croissance deux fois moins rapide (*Source : Chambre d'Agriculture 82, 2012*).

Caractéristiques agricoles

A l'image du département, le territoire se caractérise par la multiplicité de ses terroirs et la grande diversité de ses productions et systèmes d'exploitation. En 2010, le Tarn-et-Garonne compte 5 280 exploitations pour une SAU de 210 400 ha (-6.1% par rapport à 2000). La SAU moyenne des exploitations a fortement progressé pour atteindre 40 ha. La baisse du nombre d'exploitations depuis 2000 est particulièrement marquée dans les secteurs polyculture, polyélevage, fruits, viticulture et raisin de table. Les exploitations orientées grandes cultures (majoritairement des moyennes et grandes exploitations), représentant 45% des exploitations du département, sont fortement orientées céréales et oléoprotéagineux. Les 55% d'exploitations restantes sont très diversifiées tant au niveau des productions que des modes de commercialisation. Certaines sont organisées pour répondre aux grands marchés exports et nationaux avec des coopératives et industries alimentaires reconnues. D'autres, et c'est particulièrement le cas en agriculture biologique, sont orientées vers

des segments de marché plus localisés, au travers notamment des circuits courts et signes officiels de qualité. (Source : *Chambre d'Agriculture 82, 2010*).

L'agriculture biologique gagne du terrain en Tarn-et-Garonne. En 2012 elle représente :

- 312 exploitations (contre 137 en 2001), soit 5,9% des exploitations tarn-et-garonnaises
- et 7976 ha (contre 4050 ha en 2001), soit 4,5% de la SAU départementale.

L'agriculture biologique connaît une forte croissance, qui s'est accélérée depuis 2009. Les cultures dominantes sont les COP et surfaces fourragères, mais la grande majorité des exploitations en AB possèdent plusieurs ateliers de production (*données Agence Bio*).

Les agriculteurs convertis à l'agriculture biologique sont plus jeunes et ont un meilleur niveau de formation que ceux qui exploitent en conventionnel. Les exploitations engagées en AB diversifient plus volontiers leurs activités. Elles transforment plus largement les produits de leur exploitation et sont adeptes de la vente directe. Ces activités complémentaires génèrent de l'emploi de main d'œuvre (*source : Agreste Midi-Pyrénées - juin 2013*).

2.2 Les enjeux généraux du territoire

Le territoire s'inscrit dans un contexte départemental (et même régional) où l'agriculture conserve une place prépondérante dans l'économie locale et joue à ce titre un rôle capital dans le dynamisme et l'équilibre de ses cantons ruraux (*source Conseil Général 82*).

L'activité du territoire et ses productions agricoles sont menacées par les mutations économiques globales à l'œuvre dans le secteur agricole ainsi que par la désertification rurale.

L'activité agricole peut connaître un renouveau économique et social grâce à de nouvelles méthodes de productions et de nouveaux débouchés respectueux de l'environnement et soucieux de la qualité des produits.

Les nouveaux arrivants à l'origine de la croissance démographique sont attirés par la qualité de vie, l'espace et un coût de l'immobilier et du foncier moindre qu'en ville. Le dynamisme économique pourrait être relancé grâce à la valorisation des atouts propres au territoire, sources d'attractivité : situation régionale, qualité du cadre de vie, richesse des ressources environnementales. Menacée par les pollutions de natures diverses, les utilisations excessives et le changement climatique, la ressource en eau doit être protégée en quantité et en qualité pour garantir les activités diverses qui y sont liées. .

Plusieurs réponses transversales recourent ces enjeux :

- Valoriser les savoir-faire locaux et la qualité (consolidation des groupements de producteurs locaux, valorisation des produits du terroir par la transformation locale et le développement des circuits courts)
- Rechercher de nouveaux produits et débouchés (notamment via la création d'une offre significative en produits bio)
- Préserver le patrimoine rural (environnement et paysages).

(Sources : *Diagnostic développement durable – Agenda 21 Local de la Confluence du Tarn et de la Garonne ; Diagnostic territorial du Pays Midi Quercy 2012*).

2.3 Enjeux agricoles et agro-environnementaux du territoire

2.3.1. Enjeux généraux

L'agriculture représente un secteur essentiel de l'économie locale, mais doit faire face à de nombreux enjeux. On constate une diminution de la SAU et du nombre d'exploitations et parallèlement, un mouvement d'agrandissement et de spécialisation. Le vieillissement des chefs d'exploitations individuelles place l'installation comme un défi majeur ; pourtant le nombre d'installations est en baisse. Le changement climatique, la dégradation des ressources, les exigences sociétales et réglementaires demandent d'importants changements et adaptations du monde agricole. Le revenu agricole régional par UTA salariée est parmi les plus bas de France et entièrement dépendant des aides européennes. Nombre d'exploitations rencontrent des problèmes de rentabilité et sont fragilisées par les successions de crises sectorielles qui touchent les filières les unes après les autres et par des problèmes de compétitivité avec des bassins de productions spécialisés. Face à ces constats, on remarque que l'attitude du consommateur évolue. Il semble de plus en plus être concerné par la notion de qualité alimentaire globale : souci de traçabilité et de plus en plus souvent de proximité, goût des aliments, coût environnemental et social, aspects nutritionnels. Par ailleurs, les circuits de proximité se développent également sous diverses formes et intéressent de plus en plus les territoires (*Sources : Diagnostic régional territorial Midi-Pyrénées - Préparation des programmes*

européens 2014 – 2020 ; L'agriculture en Midi-Pyrénées, DRAAF 2012 ; Synthèse agroenvironnementale de la région MIDI-PYRENEES DREAL 2005).

De ces enjeux émergent deux grandes orientations :

- le développement de systèmes plus autonomes et économes en intrants soutenant des services environnementaux de production (fertilité des sols, régulation des bioagresseurs) et préservation des ressources naturelles.
- la recherche d'une valeur ajoutée locale, permise par des signes de qualité, le rapprochement producteur-consommateur, une meilleure maîtrise de la matière première par le producteur.

En ce sens, l'agriculture biologique représente une réelle réponse tout en étant un mode de production très attractif pour les porteurs de projet.

2.3.2. Enjeux agricoles et agroenvironnementaux en lien avec le projet

A l'échelle nationale

Le recensement agricole a montré une poursuite de l'agrandissement et de la tendance à **la spécialisation des exploitations** même si ce rythme est ralenti sur la période 2000/2010 par rapport aux dix années précédentes. Cette spécialisation se mesure par une proportion moins importante des exploitations classées en « poly » (polycultures ou poly-élevages). Les productions se concentrent ainsi davantage dans les exploitations spécialisées. Les territoires sont ainsi de plus en plus spécialisés, voire « artificialisés », avec les conséquences sur les paysages, la biodiversité...

Source : Agreste, 2011

L'autonomie des élevages en matière d'alimentation, et notamment en protéines, est un sujet ancien en Europe et particulièrement en France. En 2012, le déficit européen de protéines était ainsi estimé à 16,6 Mt de protéines soit 35 Mt de tourteau de soja ou 14 M ha. Les solutions alternatives existent et l'UNIP comme les Instituts de recherche (INRA, ARVALIS, CETIOM) ont montré l'intérêt d'introduire des protéagineux ou de façon plus large des légumineuses, dans les rotations des systèmes grandes cultures spécialisés. L'intérêt est environnemental et économique à condition de lever les freins à la diversification : trouver les canaux de valorisation de la matière première produite, constituer une base de connaissances techniques sur les productions.

Source : Pôle Agronomique Ouest, 2012 et Carrefours de l'Innovation, 2012, J.M. Meynard, A. Messéan, A. Charlier, F. Charrier, M. Fares, M. Le Bail, M.B. Magrini, I. Savini, 2013. Freins et leviers à la diversification des cultures. Etude au niveau des exploitations agricoles et des filières. Synthèse du rapport d'étude, INRA, 52 p.

A l'échelle du territoire

On distinguera ici en suivant les petites régions agricoles qui composent le territoire, deux grandes zones qui présentent chacune des enjeux spécifiques : la zone céréalière et la zone polyculture-élevage et herbager.

Zone céréalière :

- Les Coteaux de Gascogne et de Lomagne, sont très marqués par le développement des grandes cultures et de l'irrigation au détriment du taux de boisement. Ils sont soumis à des problèmes d'érosion et une bonne partie est classée en zone sensible à la pollution nitrée d'origine agricole.
- Les vallées de la Garonne concentrent zone urbaines et une production qui privilégie grandes cultures et arboriculture, qui font largement appel à l'irrigation. Compte tenu de sols filtrants de faible profondeur, les nappes phréatiques sont particulièrement vulnérables. L'équilibre entre les usages et la disponibilité de la ressource en eau doit être préservé comme la salubrité des nappes et des cours d'eau. Pour les parties nord et médianes, la densification constante de la population et une urbanisation tentaculaire, favorisent la banalisation des paysages et menacent la biodiversité (Source : Synthèse agroenvironnementale de la région MIDI-PYRENEES DREAL 2005).

L'intégralité de ces deux zones est classée en zone vulnérable aux pollutions azotées d'origine agricole. Elles présentent plusieurs ZNIEFF, principalement sur les rares zones boisées. La plaine céréalière est confrontée à une disparition importante de l'élevage et des surfaces en herbe qui y sont associées. Elle est de plus soumise à des enjeux de préservation de la qualité des eaux, notamment la Lomagne tarn-et-garonnaise sur laquelle se trouve le captage de Beaumont de Lomagne, captage prioritaire Grenelle (enjeux érosion et ruissellement, nitrates, produits phytosanitaires), avec un bassin d'alimentation qui représente une surface

très importante (726 km², soit 112 communes dont 14 dans le Tarn-et-Garonne où la vulnérabilité est la plus forte).

L'agriculture biologique est aujourd'hui reconnue comme la solution la plus durable et la plus efficace pour la protection des ressources en eau, d'où l'intérêt de son maintien et développement sur ces zones à enjeu eau. Néanmoins, l'AB est relativement peu développée aujourd'hui sur cette zone (20% des exploitations en AB du département environ). Les exploitations bio de cette zone, sont majoritairement orientées sur des systèmes en grandes cultures et possèdent souvent un atelier complémentaire (élevage, légumes de plein champ). Leurs principales préoccupations relèvent de plusieurs domaines :

- la dépendance envers les cours des céréales, soumis à une montée des prix en conventionnel et une diminution considérable de l'écart de prix entre bio et conventionnel. Ce constat incite les producteurs à s'orienter vers une meilleure maîtrise de leur matière première (comme en atteste la mise en place de deux ateliers de transformation AB depuis 2012) et vers l'introduction de cultures à forte valeur ajoutée dans leur assolement.
- la difficulté de maîtrise technique sur certaines cultures déficitaires, fortement demandées par les opérateurs aval ;
- les difficultés de valorisation de cultures à vocation agronomique nécessaires dans les rotations des systèmes en AB.
- le coût élevé des intrants et en particulier les fertilisants. Il existe une forte demande de la part des céréaliers bio pour la mise en place d'un approvisionnement local issu d'un partenariat avec les éleveurs.

→ Les exploitations bio de cette zone sont orientées sur des systèmes en grandes cultures, faiblement représentées et isolées, mais leur activité répond à de nombreux enjeux du territoire. Pour pérenniser leur activité mais également pour inciter les producteurs conventionnels à s'intéresser à leurs pratiques environnementales, il est essentiel de travailler sur la maîtrise technique et la commercialisation des cultures à forte valeur ajoutée et/ou performantes économiquement et agronomiquement dans le contexte local.

Zone polyculture-élevage et herbagère

- Le Quercy Blanc est une zone de polyculture et d'élevage. Ses coteaux argilo-calcaires présentent un fort risque d'érosion lié à une occupation du sol importante par les cultures d'été. Les paysages y sont très variés et très étendus avec risque de déprise et d'enfrichement sur les pentes et les sommets des plateaux.
- Les Causses du Quercy ont une zone agricole difficile, à vocation herbagère en raison de sols peu épais sur substratum calcaire. La forêt et les surfaces en herbe y sont très représentées et l'élevage y est dominant, permettant le maintien d'espaces ouverts. Cette zone présente des milieux naturels remarquables liés aux zones humides dans des fonds de vallées ou aux pelouses sèches calcicoles sur les causses (1 SIC, 1 ZPS, 1 habitat d'intérêt communautaire et plusieurs ZNIEFF et ZICO). Ces milieux sont particulièrement menacés par la déprise agricole. Les eaux souterraines globalement de bonne qualité. On relève toutefois l'enjeu eau du bassin d'alimentation du captage de Couron (captage prioritaire Grenelle). Cette zone présente un fort intérêt paysager, patrimonial et touristique menacé par la déprise agricole induisant un développement anarchique du boisement, une fermeture visuelle des paysages et la disparition de signes d'identification importants comme les cazelles ou les murets. (Source : *Synthèse agroenvironnementale de la région MIDI-PYRENEES DREAL 2005*).

Ces deux régions agricoles concentrent la majorité des producteurs bio du département. Beaucoup de ces systèmes sont orientés vers une multiplicité des ateliers de production, une recherche d'autonomie et une commercialisation en circuits courts. Leur activité contribue directement au maintien du tissu rural et du patrimoine environnemental et paysager qui sont des enjeux essentiels pour le territoire (*Diagnostic territorial du Pays Midi Quercy 2012*). Néanmoins, de nombreux éleveurs peinent à être autonomes en aliment, tout particulièrement les éleveurs de monogastriques ainsi que les éleveurs situés sur les Causses du Quercy, pour qui il est difficile voire impossible de produire des concentrés. Pour ces élevages, le poste aliment représente une part très importante dans les charges. De plus, le cahier des charges en AB impose une production des aliments « *en coopération avec d'autres exploitations biologiques situées dans la même région* ». Le poste aliment bio représente également un frein à la conversion pour plusieurs éleveurs de la zone. Enfin, la vulnérabilité de cette zone aux aléas climatiques sécheresses estivales représente une réelle menace pour l'autonomie fourragère et la pérennité des élevages.

→ Afin de maintenir et développer les systèmes d'élevage de cette zone marquée par la déprise, il est essentiel de travailler d'une part à l'échelle du système pour une meilleure autonomie, mais également à l'échelle territoriale pour réduire les charges en aliment bio et permettre un approvisionnement local.

2.4. Cohérence du projet avec les autres démarches territoriales existantes

- deux CUMA (CUMA du Pountaras et CUMA des 12 petits épeautres) rassemblent des groupes de producteurs bio autour de matériels permettant la transformation de céréales et protéagineux pour une meilleure valorisation (décorticage, triage, mouture). Ces producteurs font partie du collectif porteur du projet. L'existence de ce matériel sur le territoire est un atout pour les aspects techniques de mise œuvre du projet. De plus les CUMA constituent une structure juridique adaptée pour l'investissement dans de nouveaux matériels pour répondre aux enjeux du projet.
- La coopérative Qualisol, l'un des plus importants sites de stockage bio d'Europe a son siège sur le territoire. Qualisol vient de développer la gamme MonBIO permettant la valorisation de cultures de niche adaptées à l'AB telles que le lin, le petit et grand épeautre, lentille, pois chiche. Ce débouché est très complémentaire avec le projet sur l'enjeu « valorisation des cultures à vocation agronomique ». Par ailleurs, un appui lors des réflexions sur la formalisation et mise en œuvre des échanges entre producteurs serait intéressant. Enfin, Qualisol (ou un autre organisme stockeur) sera sollicité pour les aspects administratifs et réglementaires des échanges de matière première (autorisations, contrôles, contractualisation, etc.), ainsi que pour la prise en charge de logistique si cela s'avère opportun.
- Le territoire concerné par le projet compte 3 Plans d'Action Territoriaux pour lesquels le projet apporterait un cadre favorable : maintien et développement de l'agriculture biologique (et de tous les services qu'elle apporte pour la gestion de la ressource en eau), maintien et ancrage des systèmes d'élevage dans le territoire. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne sera donc invitée au comité de pilotage du projet, étant donné son lien avec les enjeux eau et l'intérêt d'interactions avec les agriculteurs des zones de PAT.
- Ce projet fait écho aux enjeux et approches développées dans le projet européen CANTOGETHER dont une des zones d'étude couvre le Bassin de l'Aveyron. L'objectif de ce projet est de concevoir et évaluer des systèmes intégrant cultures et élevage aux échelles exploitation et territoire. Il couvre des questions scientifiques émergentes sur la valorisation des services écosystémiques dans les systèmes culture-élevage et les conditions socio-économiques de développement et gestion de ces systèmes, notamment les coordinations entre acteurs locaux. L'ambition du projet Cantogether est également d'appuyer la mise en place d'initiatives concrètes et d'outils opérationnels dans une démarche de recherche action. Sur le bassin de l'Aveyron, un premier travail de diagnostic a été réalisé en 2012 – 2013 et un cadre d'évaluation multicritère des systèmes culture-élevage a été développé. Les initiatives testées dans le projet pourraient bénéficier de ce cadre et d'un appui méthodologique à la conception de nouveaux systèmes, en se nourrissant notamment des résultats des études de cas françaises et européennes.
- La partie orientale du territoire fait partie du Pôle AB Massif Central, qui assure l'accompagnement scientifique du développement de l'agriculture biologique sur l'ensemble du Massif Central à travers une triple mission de coordination, d'ingénierie de projets de recherche-développement et de valorisation de résultats scientifique en AB.
- L'APABA, GAB de l'Aveyron s'investit dans un projet présentant de nombreux liens avec le présent projet. Il vise à faciliter l'approvisionnement en fourrages, céréales et protéagineux pour les éleveurs bio aveyronnais grâce à une coopération avec des producteurs de fourrages du Minervois.
- Enfin ce projet présente des synergies avec plusieurs travaux techniques développés par nos partenaires : GABB32 (programme sur les couverts végétaux), Chambre d'Agriculture 82 et OP ADEV82 (projet de développement sur le pâturage tournant), ADEAR81 (programme de développement des semences paysannes).

3 - Le(s) collectif(s) réalisateur(s) du projet

Un collectif de 66 agriculteurs biologiques confrontés à des problématiques d'écoulement et d'approvisionnement en demande de mise en complémentarité.

3.1. Historique de constitution des collectifs et motivations à l'origine du projet

3.1.1. Bio 82, un outil de développement qui replace les producteurs au cœur des décisions

Depuis 15 ans, Bio 82, œuvre pour le développement de l'agriculture biologique sur le département. Elle a ainsi développé une expertise aujourd'hui reconnue sur les filières biologiques départementales, ainsi que dans l'accompagnement de collectifs de producteurs grâce aux compétences d'animation de ses salariés. Pilotée par des agriculteurs bio, Bio 82 travaille par thématiques, en s'appuyant sur des groupes d'agriculteurs dans une approche de développement participative et ascendante :

- Rassembler des collectifs de producteurs par thématiques
- Identifier leur demande, leurs besoins afin de dégager en groupe des problématiques prioritaires et des objectifs de développement précis
- Co-construire des modes d'organisation, des outils et programmes de développement adaptés pour répondre aux objectifs établis.

Le présent projet résulte de l'intégration des demandes provenant de deux groupes de producteurs bio : le groupe élevage et le groupe grandes cultures.

Bio82 est membre du réseau FNAB. Seul réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France, le réseau FNAB se compose d'une fédération nationale, de groupements régionaux et départementaux, et compte plus de 250 animateurs, conseillers et techniciens et 9150 adhérents producteurs. La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) est la tête de ce réseau, et coordonne les actions et initiatives de ses groupements adhérents. La FNAB a également un rôle d'interface entre son réseau, et les organisations européennes ou mondiales de la bio (IFOAM...). Elle porte la voix des producteurs biologiques auprès des institutions, et travaille avec elles au développement agricole. La FNAB anime d'ores et déjà les échanges de ses adhérents autour de cet appel à projet et assurera dans le futur la valorisation et la diffusion des travaux auprès de ses partenaires professionnels et institutionnels. Ce fonctionnement en réseau permettra à notre projet de profiter des expériences et actions des autres groupements adhérents et à ses résultats d'être mis en perspectives et mieux valorisés.

3.1.2. Historique et motivations du groupe élevage

Depuis 2011, Bio 82 accompagne une trentaine d'éleveurs bio sur l'autonomie fourragère : gestion de la ressource herbagère pour une meilleure valorisation du potentiel herbager, réussite de l'implantation des prairies semées à flore complexe composées d'espèces adaptées au contexte pédoclimatique local et aux objectifs des éleveurs. Pour chacune de ces thématiques, un partenariat pluriannuel a été mis en place avec deux ingénieurs de recherche de l'INRA de Toulouse (UMR AGIR). Ce partenariat a abouti à la mise en place d'un accompagnement long terme sur mesure et d'études à échelle départementale, fédérant le groupe autour de programmes d'essais, rencontres bout de champ, formations... Parallèlement, à la demande du groupe, des actions ont été mises en place sur des domaines zootechniques : formation et mise en place d'un réseau d'expérimentation sur la méthode OBSALIM, la gestion du parasitisme et l'aromathérapie.

Grâce à l'ensemble de ces travaux, les éleveurs impliqués fonctionnent aujourd'hui dans une dynamique de groupe avec des échanges réguliers et contribuent au développement de connaissances collectives sur les thématiques qui leur sont essentielles. En 2013, le collectif a fait remonter que le besoin de compléter le travail sur l'autonomie fourragère par un travail sur l'autonomie en paille et concentrés, problématique pour de nombreux membres du collectif.

3.1.3. Historique et motivations du groupe grandes cultures

Depuis 2011, Bio 82 travaille sur les cultures à faibles demande en intrants et plus particulièrement sur les semences paysannes, identifiées comme un levier important dans la recherche d'économies en intrants, de diminution de la vulnérabilité face aux aléas climatiques, et de valorisation des productions. Plusieurs sous-groupes ont été constitués sur les blés, les maïs-tournesols et le petit épeautre. Ils sont accompagnés sur la mise en culture, les itinéraires techniques et la sélection sur ces variétés. En 2012, du groupe de 25 producteurs rassemblés autour du petit épeautre a émergé un sous-groupe de 12 producteurs rassemblés autour d'un projet

d'atelier de transformation collectif. En 2013, suite à un accompagnement via Bio 82 et l'ADEFPAT, porté par le Conseil Général 82, le groupe a créé une CUMA et construit son projet d'atelier qui devrait être en place en 2014. Cet outil devrait permettre de transformer le petit épeautre en farine et grain blanchi, mais également de transformer de nombreuses autres cultures aujourd'hui sous développées pour une commercialisation en alimentation humaine (lentilles, pois chiche, lin...). Un lien est à faire avec le présent projet pour la valorisation des sous-produits issus de la transformation.

Suite à la demande du groupe élevage, une enquête a été réalisée auprès de l'ensemble des céréaliers bio du département, en vue d'évaluer sa demande pour une organisation collective céréaliers-éleveurs. Cette enquête a mis en évidence de fortes attentes qui recouvrent plusieurs thématiques :

- valorisation de cultures à vocation agronomique (prairies en tête de rotation, méteils et protéagineux),
- technicité sur les couverts végétaux, les associations culturales et la rotation,
- approvisionnement en matière organique de provenance locale

3.2. Le collectif porteur du projet

Suite à ces constats, un partenariat a été établi avec l'INRA de Toulouse UMR AGIR dans le cadre du projet Cantogether. Un programme de travail a été mis en place pour échanger et réfléchir sur la contribution des systèmes culture-élevage au développement de l'agriculture locale. Une première phase du travail s'est concrétisée en juillet 2013 à travers une rencontre entre éleveurs et céréaliers en vue de réaliser un diagnostic des enjeux, objectifs et ressources mobilisables pour le développement de systèmes mixtes. Cette première rencontre a permis de dégager des pistes prometteuses pour l'organisation des complémentarités entre cultures et élevage aux échelles exploitation et collectif d'exploitations.

3.3. Nombre d'exploitations

Le collectif est composé de 66 exploitations agricoles biologiques : 34 éleveurs, 19 céréaliers et 13 polyculteurs.

Éleveurs :

GAEC de la Goubelie, ROLLAND Gérard, PICILI Pascal, DELCOL Didier, CATALA Eric, RAMES Gérald, CONVERT Julien, LESTOILLE Marie-Bertille, TALLEUX Jean-Claude, GODARD Quentin, SICARD Jean-Pierre, GAEC des Goutoules, REMEZY Jérôme, REMEZY Pascal, GAEC de Lavaissière, MARTINET Patrice, POUX Jérôme et Sophie, SAINT LEGER Michel et Solange, LE PLAIDEUR Xavier, GADACH Jean, MARIETTAZ Joseph, BOUCAUD Maxime, MOSCOSO Oscar, BUE Sébastien, PIRIS Catherine, RUSSEL Alison, PASSE DAT Nils, TEYSSEDOU Nicolas, CADILHAC Cécile, GOMES Fabienne, MARAVAL Benoit, MOUSQUE Martine, LEVERRIER Benoit, Pierre-Yves AMBAL.

Céréaliers :

MAUPAS Jean-Pierre, VALENTIN Marc, PRADES Patrick, GAEC du Lendou, DE BORTOLI Aline, COLLET Adrien, JOUANY Gilles, DALOT Denis, ROUSSAT Jean-Marie & Grégoire, BUSIN Stéphane, FAIVRE Christian, COULON Miguel, VAN VLOTEN Hubert, CUBAYNES Jean Pierre, DUCROCQ Vincent, GALLARD Mickaël, STRUMIA Jean Michel, CAPMARTIN Laurent et Bernard, MORIN Eric.

Polyculteurs

VERNIS Christian, LANOIR Anne, POINTU Jean-Pierre, ROUS Cyril, GUITTET Virginie, GIBERT Claude, TWEER Louis, CANTAREL Céline, LASSERRE David, BOUYSSOU Bernard, BARET Guillaume, DOYEN Jean-Pol, HOPPENSTEDT Ulrike.

Cf Annexe 1

Caractéristiques des exploitations concernées et évolutions en cours

Un premier retour d'enquête permet d'entrevoir des volumes importants :

- Offre : Cumul des réponses chiffrées de 12 producteurs : 130 tonnes de céréales et protéagineux, 300 tonnes de fourrages (foin prairies temporaires têtes de rotation et prairie naturelles).
- Demande : Cumul des réponses chiffrées de 4 producteurs : 140 tonnes de céréales et protéagineux, 40 tonnes de fourrages, 10 tonnes de paille.

4 - Les objectifs du projet

Permettre aux agriculteurs bio de se fournir en matière première et d'assurer les débouchés de leurs productions agroécologiques de manière locale, solidaire, autonome, dans un souci de durabilité économique et de performance environnementale.

4.1. Objectifs généraux

Performance agroenvironnementale :

Le présent projet englobe la plupart des concepts agro-écologiques :

1. Permettre aux producteurs bio de mieux s'appuyer sur les fonctionnalités de leurs agroécosystèmes pour réduire les utilisations des ressources et leur pression sur l'environnement :
 - introduction d'associations culturales, de cultures à faible demande en intrants et d'espèces ou variétés adaptées au territoire : diminution pression bioagresseurs, diminution des besoins en fertilisation, meilleur équilibre des aliments, adaptation aux contraintes pédoclimatiques, meilleure exploitation des ressources, accueil de la biodiversité, conservation des sols, gain en rendements
 - allongement et diversification des rotations : meilleure maîtrise des adventices et de la pression de bioagresseurs, diminution des besoins en fertilisation, conservation des sols,
 - surfaces en herbe : augmentation, intensification écologique et meilleure valorisation
2. Accroître l'autonomie à l'échelle du territoire grâce à une meilleure synergie entre ateliers végétaux et animaux
 - réduction des impacts énergétiques liés aux transports, permise par une meilleure autonomie sur l'exploitation et un approvisionnement local ;
 - valorisation des effluents d'élevage grâce à des transferts organisés depuis les exploitations excédentaires vers les exploitations en demande d'un approvisionnement local
 - valorisation des sous-produits issus de la transformation
3. Maintenir, développer les systèmes en agriculture biologique et structurer la filière
 - contribution directe au maintien de systèmes biologiques répondant à des enjeux agroécologiques du territoire (ex : déprise des élevages extensifs, zones à enjeux eau), l'agriculture biologique étant rappelons-le l'expression la plus aboutie et performante de l'agroécologie
 - mise en place d'un système permettant de structurer et mettre en relation offre et demande

Durabilité économique :

1. Diminuer les besoins en matière première importée grâce à une meilleure autonomie des exploitations
2. Diminuer les coûts de production grâce à une relocalisation de l'approvisionnement en matières premières (aliment, pailles, fertilisants) et grâce à un partenariat durable et équitable. Contribuer ainsi à la durabilité économique des exploitations et à la diminution des prix de vente au consommateur
3. Stabiliser les coûts des matières premières face aux fluctuations économiques liées au climat et au marché (spéculation)

Durabilité sociale :

1. Renforcement des liens entre producteurs au sein et entre petites zones agricoles à travers des complémentarités pérennes. Capitaliser et produire les livrables en matière de relations sociales et d'organisation des relations.
2. Contribution au maintien et développement de circuits de commercialisation de proximité, créateurs de dynamiques locales

5 - Les actions prévues

Du champ à l'assiette en passant par la gouvernance et l'expérimentation : des actions complémentaires pour un système intégré et efficace.

5.1. Echelle parcellaire : développer sur le territoire les cultures performantes en AB et/ou répondant aux besoins des éleveurs

5.1.1. Accompagner le développement de cultures à faible demande en intrants

Enjeux/Objectifs de l'action

Le collectif de producteurs a identifié plusieurs cultures à faible demande en intrants qu'ils souhaiteraient voir développer : petit épeautre, lin, chanvre et variétés anciennes de blés, tournesol et maïs. Ces cultures présentent des atouts importants : adaptation au contexte pédoclimatique local, faibles coûts de production, intérêt dans les rotations (pouvoir étouffant, valorisation des sols pauvres) et forte valeur ajoutée. Bien qu'elles soient soumises à une forte demande de l'aval et/ou des éleveurs, ces cultures sont néanmoins aujourd'hui très peu développées sur le territoire en raison d'un manque de références technico-économiques.

Description du contenu de l'action

- Identification du réseau de producteurs intéressés ou cultivant déjà ces cultures, enregistrement de leurs itinéraires techniques à travers un dispositif de suivi cultural
- Organisation de rencontres techniques permettant des échanges sur les pratiques culturales et les résultats technico-économiques
- Diffusion d'itinéraires techniques adaptés et de résultats technico-économiques via une fiche technique par culture

5.1.2. Accompagner le développement des protéagineux

Enjeux/Objectifs de l'action

La production de protéines bio est très déficitaire sur le territoire concerné par le présent projet, et plus globalement le territoire national. Il existe une forte demande de la part des éleveurs mais également des organismes stockeurs. Très intéressantes dans les rotations (fixation symbiotique de l'azote, ruptures des cycles d'adventices et de maladies), les cultures de protéagineux restent difficiles à maîtriser techniquement en bio. L'enjeu est donc de renforcer la technicité des producteurs dans la conduite de ces cultures.

Description du contenu de l'action

- Identification du réseau de producteurs intéressés ou cultivant déjà ces cultures, enregistrement de leurs itinéraires techniques à travers un dispositif de suivi cultural
- Organisation de rencontres techniques permettant des échanges sur les pratiques culturales et les résultats technico-économiques
- Diffusion d'itinéraires techniques adaptés et de résultats technico-économiques via une fiche technique par culture

5.1.3. Les méteils : augmenter les performances agronomiques de ses parcelles en grandes cultures et sécuriser sa production

Enjeux/Objectifs de l'action

Les associations céréales-légumineuses ou protéagineux, que l'on appellera ici méteils sont une composante importante du présent projet et ce pour plusieurs raisons :

- ils sont soumis à une importante demande de la part des éleveurs,
- les céréaliers bio s'y intéressent pour les performances agroenvironnementales (limitation des adventices, faible sensibilité aux ravageurs et maladies, moindres besoins en fertilisation), l'augmentation et la stabilisation des rendements qu'elles permettent. Néanmoins, les méteils sont très peu répandus dans les systèmes en grandes cultures étant donné les faibles possibilités de valorisation actuelles. Malheureusement, les méteils profitent peu aujourd'hui aux systèmes sans élevage, notamment en raison de difficultés de valorisation. Sous réserve de possibilité de débouchés à travers ce projet, les céréaliers demandent à être accompagnés techniquement sur les méteils.
- certains éleveurs ont développé un important savoir-faire sur les méteils et sont source de références à valoriser.

Description du contenu de l'action

Action réalisée en partenariat avec Laurent Bedoussac (ENFA - chercheur associé à l'INRA UMR AGIR) et ITAB

- Analyse des itinéraires techniques et résultats technico-économiques du réseau de producteurs expérimentés sur les méteils
- Organisation de rencontres techniques permettant des échanges sur les pratiques culturales et les résultats technico-économiques

- Accompagnement à la mise en place des méteils (conseil individuel sur les assemblages d'espèces, achat groupé de semences, conseil sur les techniques d'implantation et de récolte)
- Suivi technique d'un réseau de parcelles de démonstration
- Diffusion d'itinéraires techniques adaptés et de résultats technico-économiques via une fiche technique
- Analyse nutritive des productions annuelles (en lien avec action 5.2.3).

5.1.4. Les prairies multiespèces pour augmenter la productivité des surfaces fourragères et le rôle agronomique des prairies temporaires dans les rotations

Enjeux/Objectifs de l'action

Les prairies multiespèces, lorsqu'elles sont correctement composées et implantées, présentent de nombreux atouts en AB : qualité de la ration et autonomie protéique, meilleure exploitation du milieu naturel (intensification écologique), meilleure compétitivité face aux adventices, adaptation au contexte local et aux objectifs des agriculteurs (ex : prairie de pâture, tête de rotation, prairie à usage mixte...)

Depuis 2011, en partenariat avec l'INRA de Toulouse, Bio 82 mène un travail d'accompagnement technique auprès du groupe d'éleveurs : conception de mélanges spécifiques adaptés théoriquement aux besoins des éleveurs, mise en place et suivi de parcelles d'essai, production de références sur les facteurs de réussite d'implantation, développement de connaissances collectives au sein du groupe. Les premiers résultats sont très prometteurs.

Les céréaliers ne pratiquent pas aujourd'hui les mélanges d'espèces fourragères. Ils mobilisent les prairies artificielles en tête de rotation dans une recherche d'amélioration de la fertilité des sols et de lutte contre les adventices. Pour répondre à ces enjeux, les mélanges de fourragères représentent une voie majeure. Elles présentent de plus l'avantage de produire des fourrages plus équilibrés. Il est de plus nécessaire d'accompagner les céréaliers dans la production de fourrages répondant aux besoins en qualité des éleveurs.

→ L'objectif ici est d'une part de poursuivre le travail entamé avec les éleveurs et d'autre part de l'adapter aux demandes spécifiques des céréaliers.

Description du contenu de l'action

Action réalisée en partenariat avec Vladimir GOUTIERS (INRA UMR AGIR).

- Appui à la mise en place des prairies multiespèces (conseil individuel sur les assemblages d'espèces, achat groupé de semences, conseil sur les techniques d'implantation et de récolte)
- Etude du réseau de parcelles de démonstration mis en place en 2012-2013 : analyse des facteurs de réussite d'implantation et de la faisabilité technico-économique des prairies multi-espèces. Diffusion des résultats à travers plusieurs documents : mémoire de fin d'études, fiches techniques, articles scientifiques. *Travail pris en charge par un stagiaire co-encadré avec l'INRA*
- Organisation de rencontres techniques permettant des échanges sur les pratiques culturales et les résultats technico-économiques
- Appui à la multiplication de semences et à la sélection participative de populations spontanées de fourragères jugées prioritaires (en partenariat avec l'AVEM, en lien avec le projet Pro-ABIODIV).
- Mise en place d'une charte des bonnes pratiques et mise au point d'une fiche d'autocontrôle sur la qualité des fourrages.

5.2. Echelle systémique : Améliorer l'autonomie au sein des exploitations

5.2.1. Optimiser ses rotations et les adapter aux changements

Enjeux/Objectifs de l'action

Les rotations sont une des principales clés de la réussite du système de production en AB. Elles sont le moyen-clé pour gérer la fertilité des sols et protéger les cultures, pour limiter les impacts environnementaux tout en assurant la viabilité économique de l'exploitation. Les producteurs du collectif accordent une grande importance à la question des rotations et souhaitent être accompagnés dans leurs décisions, d'autant plus qu'ils seront amenés à introduire de nouvelles cultures dans leur assolement. Un travail important a été mené par l'ITAB dans le cadre des programmes de Recherche & Développement CASDAR « RotAB », permettant la capitalisation de références techniques et méthodologiques.

Description du contenu de l'action

- Enquête pour connaître et caractériser les rotations pratiquées par les agriculteurs biologiques du territoire.
- Evaluation des rotations et analyse comparative avec les résultats de RotAB
- Diffusion des résultats à travers des documents techniques synthétiques
- Organisation de rencontres techniques permettant des échanges sur les choix de rotation

- Conseil individuel pour permettre notamment l'intégration de nouvelles cultures dans les rotations

5.2.2. Renforcer l'autonomie fourragère des élevages

Enjeux/Objectifs de l'action

Bio 82 travaille depuis 2011 avec le groupe d'éleveurs sur l'efficacité du système fourrager, question cruciale de la durabilité des élevages bio du territoire. Cette efficacité passe par un bon dimensionnement des différentes surfaces fourragères selon les besoins du cheptel, mais également par une bonne valorisation de la ressource en herbe. L'objectif est de poursuivre ce travail et accompagner les éleveurs pour intégrer dans leur système les changements induits par les autres actions du présent projet.

Description du contenu de l'action

Travail en partenariat avec Jean-Pierre Theau (INRA UMR AGIR) et en lien avec le projet de développement du pâturage tournant porté par la Chambre d'Agriculture 82 et l'OP ADEV82

- Elaboration et diffusion de bulletins Info-Fourrages réguliers tout au long du printemps (conçus sur la base d'outils mis en place par l'INRA UMR AGIR), afin d'apporter en temps réel des préconisations sur la gestion des couverts herbagers pour permettre une utilisation maximale de la ressource en herbe (quantitativement et qualitativement) en tenant compte de l'évolution du climat, et tendre ainsi vers une autonomie fourragère. agriculteurs biologiques
- Diagnostic et conseil individuel sur le dimensionnement des surfaces fourragères et la stratégie d'utilisation des ressources
- Suivi des pratiques de 2 éleveurs identifiés comme « leader » et diffusion de leurs pratiques via des documents techniques

5.2.3. Optimisation de l'alimentation animale

Enjeux/Objectifs de l'action

La maîtrise des systèmes d'alimentation est un point-clé de la réussite des élevages ; elle débouche sur la question de l'autonomie alimentaire. Un accompagnement sur l'équilibre de la ration est nécessaire pour permettre une bonne intégration des aliments issus de l'approvisionnement dans les systèmes alimentaires.

Description du contenu de l'action

Partenariat en cours d'établissement avec l'INRA UMR AGIR

- Organisation de rencontres techniques par filière permettant des échanges sur les configurations des systèmes d'alimentation et la construction des rations
- Diagnostic et conseil individuel sur le raisonnement de la ration et son ajustement selon les aliments disponibles
- Diffusion de références techniques via l'élaboration d'une fiche technique par filière

5.3. Echelle territoire : Coordinations et innovations organisationnelles pour structurer un partenariat entre producteurs à l'échelle du territoire

Enjeux/Objectifs de l'action

Cette action vise à valoriser et/ou créer les outils juridiques permettant aux agriculteurs de créer des liens dans la durée, mais également les outils permettant d'évaluer les impacts de ces formes de coordination. La mise en place et la structuration de complémentarités est, rappelons-le la condition nécessaire pour l'acceptation de mise en œuvre des actions 1 et 2 par les membres du collectif.

Description du contenu de l'action

Action réalisée conjointement avec Marc MORAINÉ (INRA UMR AGIR) dans le cadre du projet CANTOGETHER

Diagnostic initial : Identifier les pistes et leviers au développement d'interactions structurées entre céréaliers et éleveurs du collectif, les produits concernés, les volumes correspondant, la variabilité des productions et consommations. Identifier les freins et contraintes aux échanges. *Réalisation : Bio 82 avec appui INRA pour les supports*

→ Année 1 : Enquêtes – diagnostic en exploitation et questionnaires auprès des agriculteurs du collectif

Développer un outil simple et opérationnel de mise en relation des producteurs avec suivi et capitalisation des opérations. *Réalisation : Bio 82.*

→ Année 1 : Construction d'une plate-forme internet type forum sur le site internet de Bio 82

→ Années 1-3 : Appui des producteurs du collectif pour l'utilisation de cet outil et actualisation de l'outil

Modéliser les systèmes de production concernés (appui par outil SIG). *Réalisation : INRA avec appui Bio 82 pour les supports*

- Année 1 : Valorisation des résultats d'enquêtes et enquêtes complémentaires.
- Année 2 : Extension à des systèmes hors groupe pilote.

Construire des scénarios prospectifs de coordination (entre individus, entre petits groupes, entre groupes plus larges). *Réalisation : Bio 82 avec appui INRA pour expertise dans les réunions*

- Année 1 : Réunions – ateliers du groupe pilote pour la construction des scénarios prospectifs.

Contribuer au développement d'un outil pour faciliter la conception et l'évaluation de formes de coordination entre céréaliers et éleveurs, basé sur un SIG couplé à un modèle de simulation des systèmes de culture et d'élevage. *Réalisation : INRA*

- Année 1 : Réunion de présentation du projet / cahier des charges de l'outil / identification des exploitations pour tester l'outil ; 2 réunions test de l'outil
- Année 2 : 2 à 4 ateliers de déploiement de l'outil dans de nouvelles exploitations
- Année 3 : 2 à 4 ateliers de déploiement de l'outil dans de nouvelles exploitations

Définir les contours des formes de contractualisation (durée de l'engagement, procédure de mise en accord sur les prix, flexibilité, partage des risques ou réévaluation en cours d'engagement, etc.) et les procédures juridiques (structures porteuses, nature des échanges, etc.) ad hoc pour le fonctionnement des associations céréaliers / éleveurs : « contractualiser » à différents niveaux d'engagement la relation établie à court terme (campagne) et/ou moyen terme (engagement pluriannuel, cadre à favoriser dans l'approche projet) en impliquant ou non un intermédiaire dans l'échange. Ce travail se fera en concertation avec les partenaires technique développant des cadres opérationnels sur cette thématique. (*Réalisation Bio 82 et INRA*).

- Année 1 : Suivi et capitalisation des types d'échanges. Réunions du groupe pilote « scénarios »
- Années 2 & 3 : Reprise des résultats année 1

Evaluer les bénéfices réels et potentiels des complémentarités établies aux plans économiques, environnementaux, et sociaux organisationnels pour les exploitations en mobilisant le cadre multicritère construit dans le projet Cantogether.

- Année 1 : Analyse des échanges mis en œuvre sur la base de la capitalisation (*Réalisation Bio 82 avec appui méthodo INRA*)
- Année 1 : Analyse des bénéfices réels dans le cadre évaluation multicritère : données de capitalisation et enquêtes complémentaires (*Réalisation INRA*)
- Année 2 : Suivi et compléments d'analyse (*Réalisation Bio 82 et INRA*).
- Année 3 : Suivi et analyse transversale sur les 3 années (*Réalisation Bio 82 et INRA*).

Valoriser le travail effectué par la diffusion d'articles scientifiques et techniques, la participation à des événements nationaux comme les travaux du RMT Elevage et environnement et des GIS Elevage demain et Relance Agronomique, le réseau Agriculture Durable de Moyenne Montagne ou l'ITAB. (*Réalisation Bio 82 et INRA*).

- Années 1- 3 : Rédaction et diffusion d'articles. Participation à des colloques /conférences / journées techniques
- Année 3 : Séminaire final

6 - Caractère innovant du projet

Une approche multipartenariale et multifilière à l'échelle départementale avec une dimension expérimentale et scientifique

Le projet présente plusieurs pistes pour la mise en œuvre d'innovations concrètes et durables. Tout d'abord, son caractère multithématique et multiéchelle le place dans une approche systémique qui incite à dépasser les seuls critères techniques, sociaux ou économiques pour envisager les trois aspects conjointement.

Le projet présente l'originalité d'aborder l'autonomie des exploitations sur trois échelles complémentaires :

- l'échelle parcellaire, pour permettre au collectif de mieux s'appuyer sur les fonctionnalités de leurs agroécosystèmes pour réduire les utilisations des ressources et leur pression sur l'environnement
- l'échelle exploitation, pour permettre une meilleure configuration des différentes composantes ainsi qu'une bonne intégration des innovations agroécologiques
- l'échelle territoire, pour organiser les complémentarités entre systèmes, source de sécurisation et d'autonomie, et nécessaires à l'adoption d'innovations agroécologiques

La seconde originalité repose sur la dimension multidisciplinaire de ce projet, qui articule sciences agroécologiques (itinéraires techniques en grandes cultures et prairies, systèmes de cultures innovants, zootechnie) et sciences sociales (dispositif d'actions collectives). La collaboration avec des partenaires scientifiques pour chaque discipline et la mobilisation d'outils d'analyse de la durabilité des systèmes garantira le renouvellement des manières de concevoir et évaluer les pratiques techniques, les systèmes d'exploitation et les organisations territoriales.

Ensuite, le projet n'a pas pour ambition de développer des connaissances fondamentales, mais bien d'étudier collectivement l'intérêt de mise en œuvre de pratiques agroécologiques dans le contexte territorial. Pour cela, il s'appuiera sur la valorisation d'outils existants, sur des échanges entre un collectif d'agriculteurs expérimentateurs et des chercheurs ayant développé des connaissances sur les thématiques abordées. Ces interactions permettront également d'alimenter les questions de recherche des chercheurs.

Le projet présente ainsi l'originalité d'imbriquer plusieurs niveaux de développement de connaissances :

- les connaissances individuelles développées par chaque producteur expérimentateur, permises par le transfert de connaissances issues de projets de recherche-développement mais également de connaissances empiriques issues du collectif, ainsi que par la mise en œuvre de ces acquis dans le cas spécifique de leurs systèmes.
- les connaissances collectives, permises par l'animation du groupe et la capitalisation de l'ensemble des connaissances individuelles. Ces connaissances collectives seront valorisées au sein du groupe ainsi qu'auprès des partenaires extérieurs.
- les connaissances scientifiques, issues des travaux de recherche des partenaires ayant été alimentés par les mises en œuvre du collectif d'agriculteur.

Enfin, l'ensemble du projet se fera en partenariat avec l'INRA. Cette collaboration sera garante des résultats obtenus et permettra de capitaliser l'expérience pour l'étendre à d'autres territoires et filières.

7 - Les partenariats

Une volonté d'ouverture large du projet à aux agriculteurs, partenaires financiers, territoriaux, techniques et scientifiques dans un souci de complémentarité et de concertation consensuelle

Partenaires financiers sollicités

DRAAF

Conseil Régional de Midi-Pyrénées, dans l'attente de la décision du CASDAR

Conseil Général du Tarn-et-Garonne

Partenaires institutionnels invités au Comité de pilotage du projet

Conseil Régional de Midi-Pyrénées

Conseil Général du Tarn-et-Garonne

Agence de l'eau Adour Garonne

Pays Midi Quercy, Pays Garonne Quercy Gascogne, Pays Montalbanais

Partenaires scientifiques sollicités (participent aux réunions de travail et interviennent sur les actions qui recouvrent leur champ de compétence)

Etant donnée la nature multidisciplinaire de ce projet, est associé à chaque thématique un ou plusieurs partenaires scientifiques qui apporteront leur expertise au collectif et participeront aux études et à la valorisation des résultats :

- Action 5.1.3 sur les méteils : Laurent Bedoussac ENFA - chercheur associé à l'INRA UMR AGIR

- Action 5.1.4 sur les prairies multispécifiques : Vladimir Goutiers - INRA UMR AGIR Equipe Orphée, avec intervention de l'AVEM (Association des Vétérinaires et Eleveurs du Minervois) sur l'action portant sur les semences de variétés fourragères locales dans le cadre du projet Pro-ABIODIV
- Action 5.2.1. sur les rotations : Loïc Prieur – CREAB, Laurence Fontaine et Laetitia Fourrié - ITAB
- Action 5.2.2. sur l'autonomie fourragère : Jean-Pierre Theau INRA UMR AGIR Equipe Orphée
- Action 5.2.3. sur l'alimentation animale :
 - Pour l'alimentation des ruminants : Marie-Angelina Magne ENFA - chercheur associé à l'INRA UMR AGIR – alimentation ruminants (pressenti).
 - Pour l'alimentation des monogastriques : Jean-François Charrier INRA Laboratoire de Recherches sur le Développement de l'Élevage (pressenti).
 - Pour l'alimentation animale en AB : Jean-Marie Mazenc (Bio Centre),
 - Pour la méthode OBSALIM : GIE Zone verte
- Action 5.3 sur l'organisation collective des interactions culture-élevage et l'évaluation multicritère des systèmes conçus : Marc Moraine INRA UMR AGIR Equipe Orphée

Partenaires techniques sollicités

- CUMA des 12 petits épeautres dont les membres font partie du collectif. Cette CUMA sera probablement mobilisée pour les aspects techniques de mise œuvre du projet (ex : triage des méteils, valorisation des sous-produits issus de la transformation...). Elle pourra, si cela s'avère pertinent, accueillir des investissements pour des matériels spécifiques pour ce projet.
- FD CUMA 82 (pour aide à la mise en place d'organisation collective, facilitation des démarches des producteurs souhaitant avoir accès à du matériel spécifique dans le cadre du projet)
- Les organismes stockeurs locaux (Qualisol, AgribioUnion UNICOR) seront sollicités pour un appui sur les aspects administratifs et réglementaires concernant les échanges de matière première. Des interactions sont également prévus pour organiser une complémentarité entre les échanges issus du présent projet et les filières des coopératives.
- Le Réseau Semences Paysannes et ses organisations membres du nord Midi-Pyrénées (AVEM, association Pétanielle, ADEAR, APABA) seront associés aux actions relatives à la gestion de semences paysannes et de la biodiversité cultivée.
- Le Pole AB Massif Central
- Les lycées agricoles

Partenaires travaillant sur la mise en place de systèmes d'échanges de fourrages sur leurs territoires avec lesquels Bio 82 sera en concertation pour échanges et mutualisation d'outils :

- Chambre régionale d'agriculture du Centre, chef de file du CASDAR CER'EL
- LotABné (GAB 46)
- GABNOR
- APABA (GAB 12)
- CIVAM86

Cette mutualisation pourra se faire dans le cadre du groupe national FNAB « autonomie & échanges bio » qui rassemble les groupements d'agriculteurs bio départementaux et régionaux sur cette thématique.

Le réseau FRAB Midi-Pyrénées servira pour la mutualisation d'outils et pour la mise en place d'une logistique régionale (notamment un approvisionnement d'autres départements en productions tarn-et-garonnaises).

8 - La gouvernance du projet

Une maîtrise d'ouvrage de BIO82 avec une double échelle décisionnelle pour plus d'efficacité dans la gouvernance : un comité technique restreint et un comité de pilotage étendu

La maîtrise d'ouvrage du projet sera assurée par BIO 82. Elle s'appuiera sur les orientations et décisions de deux instances de pilotage du projet :

- un Comité de Pilotage étendu présidé par Bio 82 qui réunira partenaires financiers, partenaires institutionnels, partenaires techniques locaux et partenaires scientifiques. Ce comité de pilotage dont le rôle sera de valider les grandes orientations du projet se réunira trois fois au cours du projet : lancement, mi-parcours, clôture (livrables).

- un Comité Technique restreint dont l'objectif sera de faire vivre le projet au quotidien. Il réunira les représentants du collectif, du Conseil d'Administration de Bio 82 et les partenaires scientifiques. Ce comité se réunira à raison de 3 fois par an.

L'ensemble des orientations et actions seront validées par le Conseil d'Administration de Bio82 préalablement à leur mise en œuvre.

9 - Perspectives de poursuite du projet

Un projet pilote qui pourra être étendu à toutes les échelles territoriales et toutes les filières de production biologique

Sur les aspects organisationnels et économiques, l'organisation en petits collectifs devrait permettre de dégager une flexibilité tout en travaillant à la stabilité des débouchés des céréaliers et de l'approvisionnement des éleveurs, contraintes majeures à l'adoption de pratiques agroécologiques.

- Si une structuration collective s'organise, possibilité de développer des ateliers de transfo et filières de commercialisation locale. La structuration pourrait être à l'origine d'une marque de producteurs, un magasin, appuyé sur une structure faisant perdurer les associations entre céréaliers et éleveurs et l'animation technique.
- Utilisation de l'organisation existante pour répondre à des filières non explorées et à la demande de producteurs à l'échelle régionale, voire nationale
- facilitation de conversions

Au niveau territorial, ce projet pilote pourrait être étendu à des échanges au niveau régional pour une complémentarité plus large des producteurs régionaux voir au niveau national par exemple pour une meilleure solidarité entre producteurs bio tant dans leurs besoins en matières premières que pour faire face à d'éventuels problèmes d'aléas climatiques.

10 - Diffusion envisagée

Une large diffusion de l'expérience ainsi qu'une communication valorisante pour l'implication des partenaires dans le projet

- Fiches techniques et autres supports de diffusion à destination des producteurs (bulletins, articles...)
- Articles scientifiques
- Séminaire de clôture
- Conférences territoriales
- Participation à des Journées techniques en lien avec les partenaires techniques (ex : Journées techniques interrégionales du Pole AB Massif Central)
- Participation à des colloques spécifiques au mode de production biologique (ex : DinABio) ou à la thématique de l'intégration culture – élevage aux échelles exploitations et territoires (comme le Carrefour de l'Innovation Agronomique en 2012 et les Journées Polyculture Elevage dans les territoires organisées par l'ACTA et l'INRA en 2013).
- Boîte à outil capitalisant les méthodes et résultats du travail de coordination et d'innovation organisationnelle
- L'ensemble du projet fera également l'objet d'une couverture presse écrite et audiovisuelle valorisante pour les agriculteurs bio et les partenaires du projet.

11 – Indicateurs

Des indicateurs de réalisation et de résultat simples, concrets et mesurables pour une meilleure évaluation du projet

Le projet sera évalué à plusieurs niveaux, d'un point de vue global sur l'ensemble du projet, mais également au niveau de chaque action au travers du comité technique au fur et à mesure de l'avancée du projet.

➤ Indicateurs de réalisation

Les indicateurs de suivi permettent de mesurer la réalisation du programme, les indicateurs mobilisés sont :

- Nombre de rencontres des groupes, du comité technique
- Nombre de publications
- Réalisation effective des travaux d'élèves ingénieurs
- Respect du calendrier et des échéances
- Nombre de producteurs composant le collectif et accompagnés en années 1, 2 et 3

➤ Indicateurs de résultats

Les indicateurs d'évaluation permettent de mesurer l'impact du projet et l'appropriation par les organisations au-delà des partenaires des acquis du projet en matière de méthodes :

- Nombre de participants au colloque de restitution
- Enquêtes de satisfaction auprès des agriculteurs des groupes pilotes en année 3 / résultats d'évaluation des impacts du projet sur les volets environnemental, économique, social
- Volumes échangés
- Surface concernée
- Fréquentation de l'outil de plateforme (statistiques)

date : 30 aout 2013

Signature

(avec mention du nom, prénom et statut du signataire)

Déclaration d'engagement

1 - Dans le cas où la candidature repose sur un collectif d'agriculteurs disposant d'une personnalité morale

(avec un n° de SIRET/SIREN)

Je, soussigné, Pascal PICILI

Président du groupe BIO82

déclare être à l'origine du projet (*intitulé du projet.*) :

**INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES ENTRE ELEVEURS, CEREALIERES ET
POLY CULTURES BIOLOGIQUES DU TARN-ET-GARONNE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE DES
SYSTEMES DE PRODUCTION**

dont nous assurerons nous même la gestion administrative et financière,

dont la gestion sera confiée à la structure.....* ;

pour nous apporter un appui dans l'animation et la réussite du projet.

(Cocher la solution retenue)

date : 30 aout 2013

Signature

(avec mention du nom, prénom et statut du signataire)

* *nom de la structure d'appui.*

2 - Dans le cas où la candidature est déposée par une structure d'appui, pour le compte d'un collectif d'agriculteurs qui ne dispose pas d'une personnalité morale

Il devra être joint au dossier de candidature un document sur papier libre « faisant apparaître la liste des agriculteurs concernés, le lien qui les unit dans leur démarche et leur localisation territoriale »

CAS DAR - Appel à projets « Mobilisation collective pour l'agro-écologie »

Dossier de candidature - DOCUMENT 4

Année : 2013

COMPTE DE REALISATION PREVISIONNEL (en euros)

Structure porteuse de la demande : BIO82

Intitulé du projet :

INNOVATIONS AGROECOLOGIQUES ET ORGANISATIONNELLES ENTRE ELEVEURS, CEREALIERES ET POLY CULTURES BIOLOGIQUES DU TARN-ET-GARONNE AU SERVICE D'UNE MEILLEURE AUTONOMIE DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Cf tableau financier prévisionnel ci-après

		Action 1 :	Action 2 :	Action 3 :	Action 4 :	TOTAL GENERAL
DEPENSES PREVISIONNELLES						
1	salaires, charges et taxes afférentes des agents salariés du ou des collectifs réalisateurs du projet.					
2	salaires, charges et taxes afférentes des agents salariés de la structure d'appui porteuse du projet.					
3	frais de déplacement et autres remboursements					
4	remboursement de frais de personnel mis à disposition (agent d'une structure d'appui ou agriculteur membre d'un collectif)					
5	Total des dépenses de personnel					
6	acquisition de petits matériels et fournitures (maximum 10% des dépenses totales)					
7	prestations de services					
8	Autres dépenses (maximum 5% des dépenses totales)					
9	Total des autres dépenses					
10	TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES					

RECETTES PREVISIONNELLES						
11	Subvention du CAS-DAR					
12	Conseils généraux					
13	Conseils régionaux					
14	Etat (autres sources à préciser)					
15	Union Européenne					
16	Autres subventions (à préciser)					
17	Total subventions					
18	Autofinancement					
19	Produits					
20	Autres (à préciser)					
21	Total des autres recettes					
22	TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES					

date : 30 aout 2013

Signature (avec mention du nom, prénom et statut du signataire)

ANNEXE 2 – Fiche relevés botaniques

ANNEXE 3 – Fiche relevés pédologiques



ESSAIS DE PRAIRIES MULTI-ESPECES

Fiche d'analyses des sols

1. La parcelle

Exploitant (Nom et commune) :

Ilôt :

Nom de la parcelle :

Surface :

2. Le sol

Transect 1

Horizon 1 (de surface) ex : 0 – 12 cm		Horizon 2 ex : 12 – 25 cm	
Horizon 3 ex : 25 – 45 cm		Horizon 4 ex : 45 – 60 cm	
Profondeur totale du sol			
Texture et composition			
pH à 5 cm		pH à 25 cm	

Transect 2

Horizon 1 (de surface) ex : 0 – 12 cm		Horizon 2 ex : 12 – 25 cm	
Horizon 3 ex : 25 – 45 cm		Horizon 4 ex : 45 – 60 cm	
Profondeur totale du sol			
Texture et composition			
pH à 5 cm		pH à 25 cm	

Exploitant :	
Parcelle :	

Transect 3

Horizon 1 (de surface) ex : 0 – 12 cm		Horizon 2 ex : 12 – 25 cm	
Horizon 3 ex : 25 – 45 cm		Horizon 4 ex : 45 – 60 cm	
Profondeur totale du sol			
Texture et composition			
pH à 5 cm		pH à 25 cm	

Transect 4

Horizon 1 (de surface) ex : 0 – 12 cm		Horizon 2 ex : 12 – 25 cm	
Horizon 3 ex : 25 – 45 cm		Horizon 4 ex : 45 – 60 cm	
Profondeur totale du sol			
Texture et composition			
pH à 5 cm		pH à 25 cm	

ANNEXE 4 – Méthodologie botanique / pédologique

- PROTOCOLE D'EXPERIMENTATION -

« Mise au point et évaluation des performances de mélanges prairiaux à flore variée pour améliorer l'autonomie fourragère des élevages de ruminants biologiques du Nord Midi-Pyrénées ».

● Etape 1: Mise au point des mélanges prairiaux à flore variée

a) Evaluation préalable des caractéristiques pédoclimatiques des parcelles et des attentes des agriculteurs

Dans le but de mieux comprendre et définir les contraintes pédoclimatiques présentes sur les parcelles, plusieurs indicateurs sont relevés de manière informelle ou au travers d'analyses de sol. Ceux-ci permettent d'orienter le choix des espèces et variétés fourragères mises en œuvre dans les mélanges. Parmi ceux-ci :

- Les **pH** (pH_{eau} et pH_{KCl}), sont mesurés à l'aide d'un pH-mètre à 5 et 25 centimètres de profondeur ou au travers d'une analyse de sol réalisée à partir d'un mélange d'échantillons prélevés sur l'horizon 0-15 cm.

- La **profondeur du sol**, est sondée au moyen d'une tarière jusqu'à un maximum de 1 mètre de profondeur si le profil le permet.

- La **texture du sol**, est évaluée au toucher sur les différents horizons observés (Delanois) ou au travers d'une analyse de sol réalisée à partir d'un mélange d'échantillons prélevés sur l'horizon 0-15 cm (Argiles, Limons fins, Limons, Sables fins, Sables).

Ces deux dernières mesures permettent une estimation du Réservoir Utilisable Maximal (RUM) suivant la « méthode des textures » présentée ci-dessous (Baize 2000).

$$\text{RUMh de chaque horizon} = W \times \frac{(100 - EG)100}{100} \times Eh$$

W : réservoir utilisable maximal correspondant à la granulométrie de la terre fine exprimé en mm d'eau par tranche d'épaisseur de l'horizon,

Eh : épaisseur de chaque horizon exprimée en cm,

EG : abondance des éléments grossiers de chaque horizon exprimée en pourcentage volumique. Calcul effectué en prenant la médiane de la classe. Cependant, nous avons considéré l'abondance d'éléments grossiers de chaque horizon (EG) comme nul.

La somme des différents RUMh est additionnée pour donner le RUM. Avec ce calcul de la RUM, nous pouvons estimer la **RFU (Réserve Facilement Utilisable)** par le calcul suivant:

$$\text{RUM} \times 2/3 = \text{RFU}$$

Cette méthode assez simple nous permet de décrire les différents sols selon leur **capacité de rétention d'eau**. Il s'agit également de trouver un compromis entre des mesures de précision acceptable et un protocole de relevé de terrain réalisable en fonction des moyens humains en présence. Trois échantillons par parcelle nous permettent d'estimer l'hétérogénéité de la parcelle, laquelle indique l'incertitude sur la valeur moyenne calculée.

- L'**humidité du sol**, est estimée de manière informelle par l'agriculteur suivant une catégorisation définie (Très hydromorphe, Assez humide à humide en permanence, Bien drainé à frais, Sec notamment l'été, très sec en permanence), soit calculée à partir d'une analyse de sol réalisée à partir d'un mélange d'échantillons prélevés sur l'horizon 0-15 cm.

- L'**humidité atmosphérique**, est estimée de manière informelle par l'agriculteur suivant une catégorisation définie (Importante, Moyenne, Faible).

-Le **niveau de fertilité en azote**, est évalué au travers d'une analyse de sol réalisée à partir d'un mélange d'échantillons prélevés sur l'horizon 0-15 cm. (N total (g/kg)).

-Le **niveau de fertilité en Phosphore**, est évalué au travers d'une analyse de sol réalisée à partir d'un mélange d'échantillons prélevés sur l'horizon 0-15 cm. (Méthode Joret-Hébert P_2O_5 (ppm))

-L'**usage principal souhaité de la parcelle**, est défini par l'agriculteur suivant une catégorisation définie (Fauche, Pâture, Mixte).

-Le **niveau de précocité souhaité du couvert**, est défini par l'agriculteur suivant une catégorisation définie (Précoce, Intermédiaire, Tardive).

-Le **niveau de pérennité souhaité du couvert**, est défini par l'agriculteur suivant une catégorisation définie (≤ 4 ans, 5 à 7 ans, ≥ 8 ans).

b) Composition des mélanges prairiaux à l'aide de l'outil informatique CAPFLOR

L'ensemble des données collectées ci-dessus constituent les clés d'entrée de l'outil informatique CAPFLOR. Ce logiciel d'aide à la décision élaboré par l'INRA de Toulouse permet de détecter parmi une base de données botanique comportant près de 2000 espèces fourragères celles les plus adaptées aux conditions relevées. Une fois établie, la liste des espèces préconisées est soumise à des règles de composition permettant de définir un mélange fourrager adapté. Parmi celles-ci :

-Les mélanges doivent comporter entre 10-12 espèces (Fauche) et 12-14 espèces (Pâture) réparties selon les degrés de longévité. Idéalement, une à trois espèces de cat1 (longévité 1 à 2ans), deux à trois espèces de cat2 (longévité 2 à 3ans), une à deux espèces de cat3 (longévité 4 à 5ans), et six à sept espèces de cat4 (longévité >5 ans).

-Le poids total des semences doit être compris entre 30 et 35 kg/ha (sauf cas particuliers).

-Les légumineuses fourragères doivent représenter de 30 à 50% du poids total du mélange.

Parmi celles-ci, il est primordial d'intégrer au moins une espèce de trèfle annuel pour la couverture la 1ère année, *ex : Trèfle d'Alexandrie ou Incarnat*). Si utilisation de Trèfle Blanc \rightarrow (50% TB_{nain} -50% TB_{intermédiaire}) ou (40% TB_{nain}-30% TB_{inter}-30% TB_{géant})

-Le reste du mélange constitué de 50 à 70% de graminées doit comporter des variétés de longue durée (Cat 4_ longévité >5 ans). Si utilisation de Ray Grass \rightarrow (50% RG_{précoce} -50% RG_{tardif}).

Le mélange obtenu à l'issue de ce travail est ensuite comparé à d'autres mélanges similaires connues et adapté si besoin. Dans ce sens, l'un des objectifs de cette expérimentation est d'établir une base de données permettant ces échanges d'expériences.

● Etape 2: Evaluation des couverts

En plus des relevés ponctuels réalisés par le technicien sur les parcelles, l'agriculteur sera invité à enregistrer régulièrement ses pratiques de pâturage ou de fauche via un outil papier. Plusieurs indicateurs seront alors à renseigner, parmi ceux-ci :

a) Evaluation du niveau de production des couverts

-Le **volume d'herbe consommé par les animaux au pâturage** ($T_{MS}/ha/an$), est évalué à l'aide des informations suivantes :-Date d'entrée des animaux sur la parcelle

-Hauteur d'herbe à l'entrée des animaux sur la parcelle (Herbomètre)

-Stade des graminées majoritaires à l'entrée sur la parcelle

-Pression de pâturage (Nombre d'animaux, type)

-Date de sortie des animaux de la parcelle

-Hauteur d'herbe à la sortie des animaux de la parcelle (Herbomètre)

-Part des refus à la sortie des animaux ($\leq 1/3$, entre $1/3$ et $1/2$, $\geq 1/2$).

-Nombre de tours de pâturage sur la parcelle

-Le **volume d'herbe récolté au cours de l'année civile** ($T_{MS}/ha/an$), est évalué à l'aide des informations suivantes :-Date de récolte

-Surface réellement récoltée (ha)

-Type de fourrage récolté

-Masse des fourrages récoltés (T_{MS})

-Stade des graminées majoritaires lors de la récolte

-Conditions de récolte

-Présence ou absence de maladies lors de la récolte

b) Evaluation de la qualité des fourrages produits

-La **composition botanique des couverts**, est évaluée suivant la méthode des points contacts de Daget-Poissonnet présenté ci-dessous. L'observation de la flore permet d'étudier l'évolution de la composition des communautés végétales en fonction des conditions du milieu et des pratiques. Chaque parcelle fait l'objet d'un relevé botanique décrivant la communauté végétale. La comparaison entre cette composition et les espèces semées nous renseigne sur son évolution. La méthode adoptée pour évaluer ces changements est la méthode des points contact issue de Daget et Poissonnet (1971). Cette méthode consiste à relever les espèces en contact avec une aiguille sur une ligne matérialisée sur la parcelle. Un point est réalisé tous les 40 centimètres, le long de quatre transects de 10 mètres (soit 25 points par transect) disposés dans quatre zones représentatives de chaque parcelle. Chaque espèce n'est recensée qu'une fois par point. La position des segments est relevée au GPS de précision centimétrique pour pouvoir assurer le suivi de la dynamique de la population au fil des ans. Cette méthode permet de recenser les espèces qui contribuent le plus à la biomasse de la parcelle grâce à la construction de plusieurs indicateurs :



- **Fréquence Spécifique (FS)** : nombre de points où une espèce est rencontrée. Il s'agit dans l'état d'une fréquence absolue. Dans un inventaire où l'effectif total de l'échantillon est de 100 points, la FS équivaut à un pourcentage et correspond aussi à une fréquence relative, appelée fréquence centésimale. Considérant que les observations effectuées le long de l'aiguille ont des dimensions négligeables, la fréquence centésimale tend alors vers le recouvrement.

- **Contribution spécifique (CS)** : rapport, exprimé en pourcentage, entre la fréquence de l'espèce et la somme des fréquences de toutes les espèces de l'échantillon. CS_i est la fréquence relative de l'espèce i dans l'ensemble des fréquences spécifiques observées (Daget et Poissonnet, 1971). Le pourcentage de sol n'est pas pris en compte dans la somme des fréquences, pour ce calcul.

$$CS_i = \frac{FS_i}{\sum_{i=1}^n FS_i} \times 100$$

CS_i et FS_i sont respectivement les Contributions Spécifiques et les Fréquences Spécifiques de l'espèce i et n le nombre d'espèces.

L'évolution de la composition botanique des couverts, en plus de nous indiquer le niveau d'adaptation des espèces implantées aux conditions pédoclimatiques des parcelles nous offre une image du niveau d'appétence et de la valeur alimentaire des fourrages envisageables.

- Le **rapport tige/feuille**, est estimé de manière informelle par l'agriculteur ou les techniciens.

- Le **rapport feuilles vertes/feuilles sénescentes**, est estimé de manière informelle par l'agriculteur ou les techniciens.

- La **qualité nutritionnelle des couverts sur pied ou récoltés**, est évalué au travers d'une analyse de fourrages chimique à un stade précis (Pâturage: épi 10cm ou Fauche: début épiaison).

ANNEXE 5 – Fiche parcelle



ESSAIS DE PRAIRIES MULTI-ESPECES

Fiche récapitulative des semis

1. La parcelle

Exploitant (Nom et commune) :

Ilôt :

Nom de la parcelle :

Surface :

2. Le sol

Déclaré par l'exploitant avant semis

Nature du sol :

pH :

Mesuré en 2014

Nature du sol :

pH :

Mesuré en 2015

Nature du sol :

pH :

3. L'usage déclaré par l'exploitant avant semis

Type d'animaux :

Objectif durée du couvert :

Usage :

Objectif qualité du foin :

Intensité d'usage :

Date de semis déclarée :

4. Le mélange préconisé par Capflor

ESPECES	KG / HA	ESPECES	KG / HA
RGH		Dactyle type Fauche	
RGI 24 mois tetra non altern.		Dactyle type Pature	
RGI courte durée alternatif		Paturin des près	
RGA précoce		Fléole	
RGA tardif		Fétuque élevée	
Trèfle blanc nain		Fétuque des près	
Trèfle blanc intermédiaire		Festulolium (F. des près)	
Trèfle blanc géant		Festulolium (F. élevée)	
Trèfle violet		Fétuque rouge	
Trèfle hybride		Fromental	
Trèfle de Perse		Brome cathartique	
Trèfle d'Alexandrie		Sainfoin	
trèfle de Micheli		Fenugrec	
Luzerne flamande		Chicorée	
Luzerne méditerranéenne		plantain	
Lotier corniculé			

Poids total du mélange :

ANNEXE 6 – Fiche relevés de pratiques



ESSAIS DE PRAIRIES MULTI-ESPECES

Fiche de suivi

1. La parcelle

Exploitant (Nom et commune) :

Ilôt : Nom de la parcelle :

Surface : Données GPS :

2. Itinéraire technique

Précédent :

Date de semis :

Conditions de semis :

Semis : à la volée En 1 fois
 En ligne En plusieurs fois

Remarques particulières (pluvio, sécheresse, état du sol...)

3. Récoltes 2016

3.1 Stocks

Type de récolte	Surface récoltée	Date de récolte	Poids des balles (kg/balle) ou des remorques	Nombre de balles/ha ou de remorques	Rapport tiges / feuilles			Maladie		% légumineuses dans une poignée	% Refus à l'auge	Stade de la graminée au moment de la récolte
					<1/3	1/3 à 1/2	>1/2	oui	non			
Ensilage												
Enrubannage												
Foin												

3.2. Pâturage

Date d'entrée	Nombre d'animaux et type	Hauteur d'herbe entrée (*)	Date de sortie	Hauteur d'herbe sortie (*)	évaluation des refus / volume d'herbe			% légumineuses dans une poignée	Stade de la graminée à la date d'entrée
					<1/3	1/3 à 1/2	>1/2		

(*) : Hauteur d'herbe
 Soit mesurée au mètre ruban (sans déplier les feuilles)
 Soit estimée à la botte : talon, cheville, mollet

ANNEXE 7 – Protocole fauche

- Dix quadrats seront réalisés par mélange et par modalité (semis en ligne, semis à la volée). Ils seront positionnés dans la diagonale de la parcelle et équidistants (figure 2).

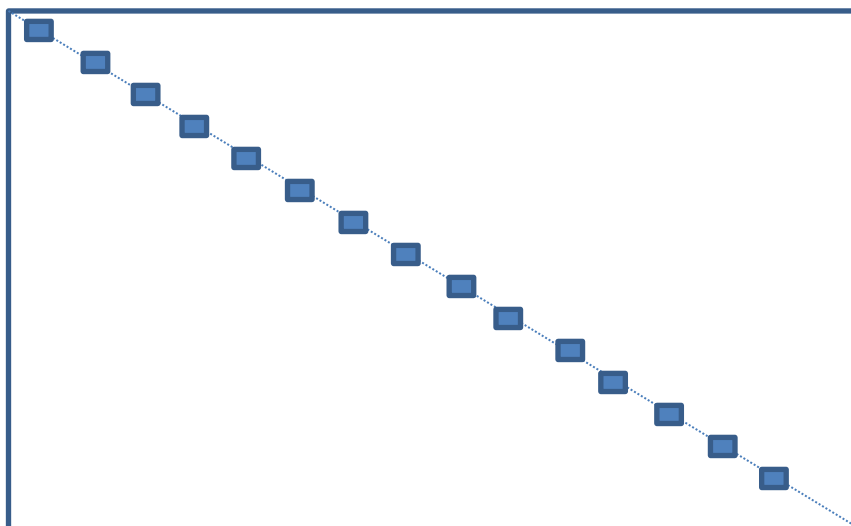


Figure 2 : Positionnement des quadrats sur la parcelle

Production de matière sèche :

- Coupe de 10 quadrats de 50cm x 50cm (figure 3) dans chacune des parcelles avant la première et avant la dernière utilisation.



Figure 3 : Quadrat de 50 cm pour les mesures de biomasse

- Quadrats positionnés dans la diagonale de la parcelle et équidistants (figure 2).

ANNEXE 8 – Questionnaire semis

Semer une prairie multi-espèces cette année

QUESTIONNAIRE 2016

Vous souhaitez rejoindre le groupe d'éleveurs qui expérimentent les prairies multi-espèces sur leur ferme ou vous souhaitez semer de nouvelles parcelles en prairies multi-espèces ? Merci de répondre aux questions suivantes avec autant de détails que possible, et de nous le retourner **par retour de courrier, fax ou email si vous souhaitez semer cet automne**.

Vos réponses nous permettront de composer le mélange le mieux adapté à votre parcelle ainsi qu'à vos objectifs d'utilisation.

Attention!! si vous souhaitez semer plusieurs parcelles, merci de remplir un questionnaire par parcelle.

Une fois le mélange composé, nous nous occuperons de commander les semences avec un achat groupé pour l'ensemble du groupe, afin de minimiser les surplus liés au conditionnement et de vous faire profiter de tarifs plus avantageux.

Votre exploitation	Société : Votre nom, prénom : Commune : Tél : Mail : Vos productions animales : <input type="checkbox"/> Bovin viande <input type="checkbox"/> Bovin lait <input type="checkbox"/> Ovin viande <input type="checkbox"/> Ovin lait <input type="checkbox"/> Caprin <input type="checkbox"/> Monogastrique
La parcelle à semer	Nom de la parcelle : N° îlot PAC : Surface (ha) : Commune : Type de sol (précisez autant que possible : profondeur, pH, niveau de fertilité, disponibilité en eau...) :
Le semis	A quelle date souhaiteriez-vous semer cette parcelle ? Avec quel matériel et itinéraire technique d'implantation (précisez le matériel de travail du sol, semoir, rouleau...)

	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Le coût des semences est souvent élevé pour les prairies multi-espèces. Jusqu'à quelle somme à l'ha seriez-vous prêt à investir ?€ / ha</p>
<p>Utilisation de la prairie</p>	<p>Quelle utilisation comptez-vous en faire ?</p> <p><input type="checkbox"/> 100% pâture précoce (mise à l'herbe en mars) et intensive</p> <p><input type="checkbox"/> 100% pâture, plus extensive ; nombre de passages prévus :</p> <p><input type="checkbox"/> pâturage au printemps, fauche l'été, pâturage d'automne</p> <p><input type="checkbox"/> fauche de printemps, fauche d'été et pâturage l'automne</p> <p><input type="checkbox"/> 100% fauche ; nombre de fauches prévu :</p> <p><input type="checkbox"/> fauche unique au printemps et pâturage l'automne</p> <p>S'il s'agit d'une prairie à destination pâture : Quel serait le type de pâturage et pour quel lot d'animaux?</p> <p>.....</p> <p>S'il s'agit d'une prairie à destination fauche, Quelle qualité de fourrage souhaiteriez-vous y produire ? Pour quel usage dans la ration ?</p> <p>.....</p> <p>Comptez vous faire une/des fauches d'enrubannage ?</p> <p><input type="checkbox"/> Oui au printemps <input type="checkbox"/> Oui en été <input type="checkbox"/> Oui en automne <input type="checkbox"/> Non</p> <p>S'il s'agit d'une prairie à destination de couvert végétal, quels sont les principales fonctions agronomiques que vous recherchez ?</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Sur quelle(s) période(s) de l'année la parcelle serait le plus utilisée et la production doit-elle être garantie?</p> <p>Quelle durée de vie souhaiteriez-vous qu'aie cette prairie ?</p> <p><input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 4 ans <input type="checkbox"/> 5 ans <input type="checkbox"/> 6 ans <input type="checkbox"/> plus</p> <p>Commentaires :</p>

ANNEXE 9 – Exemple GIEE « Quali-Prat »

Le GIEE « Quali-PRAT » en quelques mots...

Un GIEE, qu'est-ce que c'est ?

C'est un Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental

« Les GIEE sont des **collectifs d'agriculteurs** et, le cas échéant, d'**autres partenaires** qui **s'engagent dans un projet pluriannuel** de modification ou de consolidation de leurs **pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux**, et à ce titre **reconnus par l'Etat.** »

Source : Instruction technique du 25/11/2014

Quali-Prat, pour quoi faire ?

« **Quali-PRAT** : Avec les prairies à flore variée (PFV), placer la qualité et la pérennité au cœur des systèmes fourragers de la Montagne Tarnaise »

Les exploitations de la montagne tarnaise sont le plus souvent autonomes en fourrages, mais par contre, rencontrent des problèmes de qualité qui entraînent des achats de concentrés importants.

Les industriels sont de leur côté, tous comme les agriculteurs en vente directe, à la recherche de produits de qualité et parfois sans fourrages fermentés.

Ce sont ces constatations qui ont conduit les groupes d'agriculteurs locaux (GDA/GVA) à mettre en place des essais de prairies à flore variée dès 2014. Ils souhaitent à présent passer au niveau supérieur et ne pas rester à l'échelle de la parcelle mais bien à celle du système.

Quali : la qualité au cœur du projet. Qualité des fourrages, des pratiques, des produits

PRAT : PRATiques, PRAiries Temporaires, « prat » c'est aussi le pré en occitan.



24 exploitants sont engagés dans un programme d'action sur 5 ans. D'autres personnes intéressées pourront intégrer le groupe.

3 dossiers ont été déposés conjointement fin août 2015 par les GDA/GVA de la montagne tarnaise : le GDA d'Anglès-Brassac, le GDA de Lacaune-Murat et le GVA de la Vallée du Thoré.

Si le projet est retenu, les actions démarreront dès début 2016.

Avec qui ?

Les partenaires du GIEE :



Maison de
l'Élevage
Tarn





Les actions prévues

Enjeux et axes de travail	Actions
Structurer un système fourrager comportant des PFV et optimiser la conduite technique de ces prairies	Action 1 : Analyser les systèmes fourragers et définir un plan d'amélioration et d'introduction des PFV
	Action 2 : Optimiser la composition des PFV introduites
	Action 3 : Faciliter la gestion des semences pour les mélanges de PFV
	Action 4 : Optimiser les pratiques d'itinéraires techniques pour favoriser la productivité et la pérennité de ces prairies
Comprendre et maîtriser les paramètres environnementaux favorables aux PFV	Action 5 : Comprendre le fonctionnement de la matière organique dans les sols de montagne pour mieux la valoriser
	Action 6 : Gérer l'équilibre et le pH des sols à l'aide de produits disponibles localement
	Action 7 : Anticiper l'évolution climatique des prochaines décennies sur le territoire et son impact sur la culture de l'herbe
	Action 8 : Mesurer l'impact des PFV sur la biodiversité parcellaire
Optimiser la valorisation animale de l'herbe produite	Action 9 : Etudier l'opportunité de la création de petites unités de séchage collectives
	Action 10 : Favoriser le pâturage pour valoriser l'herbe et gagner en efficacité économique
	Action 11 : Concevoir des rations basées sur l'herbe de qualité
Améliorer la valorisation économique de ces fourrages à travers la valorisation « produit »	Action 12 : Rechercher une plus-value pour les produits issus de l'utilisation d'une herbe de qualité

La création d'un GOPEI en complément

Une demande de création d'un **Groupe Opérationnel du Partenariat Européen à l'Innovation** a été faite cet été. Ce projet s'appuie sur les actions du GIEE et associe la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron, le Comité de Développement du Sud-Aveyron, la Chambre d'Agriculture de l'Ariège et le GVA Plateau de Neste Barousse. L'objectif est d'échanger et de mettre en commun nos connaissances sur l'intégration des Prairies à Flore Variées (PFV) dans les systèmes fourragers de moyenne montagne avec un objectif de qualité et de performance.





Pour plus d'informations, qui contacter ?

Caroline AUGUY et Jean-Philippe ROBERT
Chambre d'Agriculture du Tarn – Antenne de Castres -
05 31 80 99 70

Avec la participation financière de



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
«développement agricole et rural»



mise à jour : 22/09/15

Siège Social
96 rue des agriculteurs
BP 89
81003 ALBI Cedex
Tél : 05 63 48 83 83
Fax : 05 63 48 83 09

I

ANNEXE 10 – Dossier candidature GIEE

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
 en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
 Année : 2016

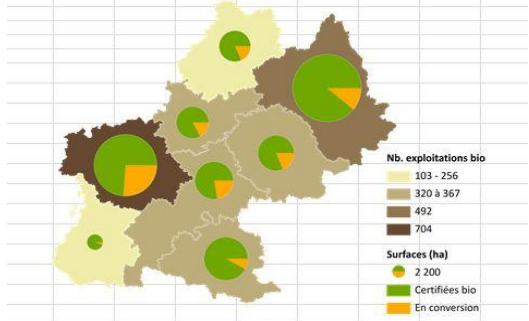
Dossier de candidature - DOCUMENT 1
 FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE GIEE
 PRESENTATION TECHNIQUE DU PROJET

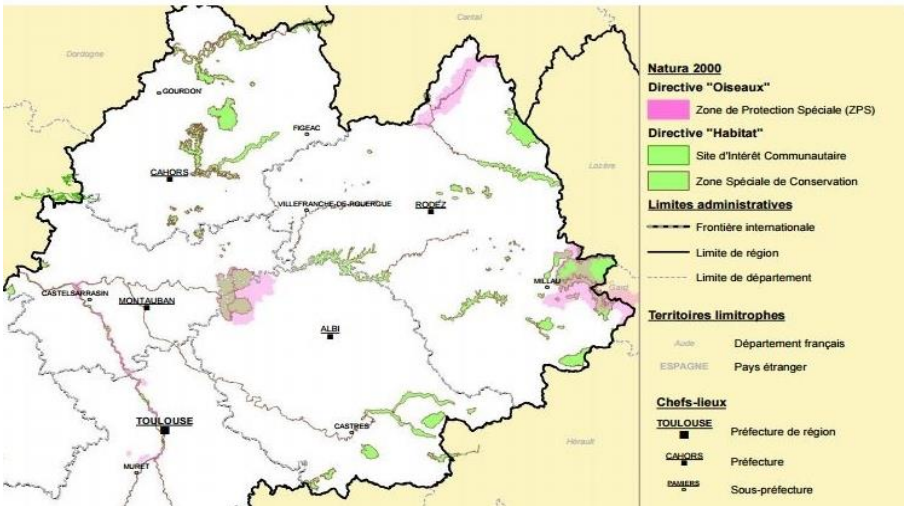
Renseigner les champs dans la colonne B. Respecter les "Consignes". Attention à utiliser OBLIGATOIREMENT les "menus déroulants" lorsqu'ils sont proposés

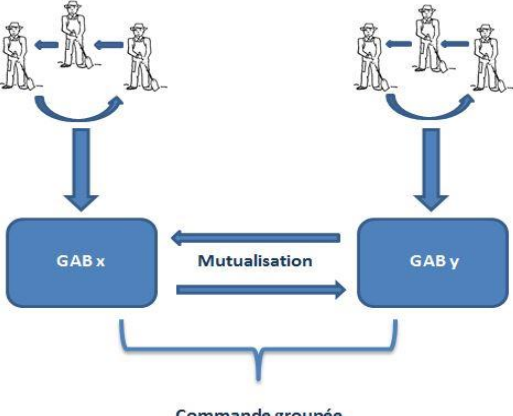
A- INTITULE DU PROJET GIEE : concis, précis, explicite (ne pas dépasser 150 caractères espaces compris)	Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective.
B- STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET DE GIEE :	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Type de structure : (menu déroulant)	
Activité :	
Nature de l'instance décisionnelle (menu déroulant)	
si "autre" nature instance décisionnelle : à préciser	
N° SIRET : (13 chiffres sans espaces)	
N° PACAGE : (9 chiffres)	
Adresse postale du siège de l'organisme :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	
Département siège : n° de département (2 chiffres)	
Représentant légal de l'organisme	
Nom et prénom :	
Fonction :	
N° tél fixe : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
N° portable : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
E-mail :	
Adresse postale du représentant légal :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : nom en entier et tout en majuscules	
Responsable du suivi du projet	
Nom et prénom :	
Fonction :	
N° tél fixe : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
N° portable : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
E-mail :	
Adresse postale :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : nom en entier et tout en majuscules	

C- DESCRIPTION DU PROJET :	
CHAPEAU RESUME du contenu du projet : phrase d'accroche, courte et explicite (300 caractères maximum espaces compris)	Depuis 2012, une expérimentation a lieu sur les prairies à flore variée (PFV) en Nord Midi-Pyrénées. Ces PFV sont conçues à l'aide du logiciel CAPFLOR qui permet de concevoir des mélanges prairiaux en fonction des conditions pédoclimatiques et de l'utilisation envisagée sur les parcelles. Ces prairies ont pour objectif d'être plus résilientes, de valoriser la diversité des ressources fourragères en étant des leviers de gain d'autonomie, proposant alors une meilleure production et une meilleure adaptation au changement climatique. Il y a dès lors une réelle nécessité à porter le projet pour le pérenniser et avoir plus de données et donc de résultats pour l'approbation de leur intérêt. Un collectif d'agriculteurs s'est formé autour de l'expérimentation en procédant par commandes groupées, qui sont indispensables : les commandes de petites quantités variées n'intéressent pas les semenciers.
RESUME abordant les 4 aspects suivants (1500 à 2000 caractères espaces compris) : - motivations de départ - actions prévues - explications sur la performance à la fois économique, environnementale et sociale du projet au regard de l'agroécologie - diffusion, mobilisation d'autres agriculteurs / essaimage	Il s'agit d'un projet rentrant en ligne directe avec les principes de l'agro-écologie. Il a vu le jour en 2012 suite à la sécheresse estivale de 2011 et a pour objectif de mettre en avant l'intérêt des Prairies à Flore Variée (PFV) dans la recherche d'autonomie fourragère et l'amélioration de la durabilité des agrosystèmes, notamment dans un contexte de dérèglement climatique. Ces prairies, composées de plusieurs graminées et plusieurs légumineuses, sont conçues à l'aide du logiciel CAPFLOR (Conception Assistée de Prairies à FLORe variée) qui permet de concevoir des mélanges prairiaux en fonction des conditions pédoclimatiques et de l'utilisation envisagée sur les parcelles (pâturage, fauche, mixte). Un protocole de suivi des parcelles semées en PFV a été créé en 2014 sous forme de relevés au printemps et à l'automne. Il s'agissait au départ de suivis aux cas par cas sur quelques fermes de la région Nord Midi-Pyrénées par Vladimir Goutiers (UMR AGIR de l'INRA de Toulouse), en partenariat avec Bio 82. Le projet s'est performé dans le temps et le nombre de fermes incluses dans le projet n'a cessé d'évoluer, atteignant une vingtaine d'agriculteurs aujourd'hui. Ces agriculteurs se voient s'organiser en commande collective de semences, car la commande de diverses petites quantités de variétés de semences désintéressent les vendeurs. Les actions prévues commencent donc par les commandes groupées, qui sont indispensables. Elles sont organisées par un animateur, qui relaye les besoins des membres du réseau. Ensuite, le suivi des parcelles en PFV est assuré par l'animateur, avec l'appui des agriculteurs. Le club des utilisateurs du logiciel CAPFLOR grandit peu à peu et permet au logiciel d'évoluer, pour proposer des mélanges prairiaux de plus en plus adaptés aux attentes des utilisateurs. Le projet vise la triple performance puisque, pour l'aspect économique, il permet l'achat groupé de semences et donc une meilleure force de négociation sur le prix. De plus, les parcelles semées en flore variée représentent un gain d'autonomie fourragère, donc moins d'achats extérieurs et une meilleure pérennité financière pour les élevages. Pour l'aspect écologique, ces systèmes hétérogènes présentent une meilleure résilience face aux aléas (notamment climatiques) que des monocultures et ces cortèges floristiques complexes sont un attrait pour une plus large biodiversité sur la ferme (mellifères, auxiliaires de cultures, hyménoptères, lépidoptères...). Enfin, pour l'attrait social, la reconnaissance officielle du groupement permet l'officialisation et la diffusion de pratiques novatrices d'un travail réalisé activement au sein du collectif, qui pourra ainsi plus facilement se faire connaître et s'étendre.
Mots clés du projet (5 au maximum)	Collectif Autonomie Prairie Agro-écologie Fourrage
Nombre d'exploitants agricoles engagés	
Nombre d'exploitations agricoles du projet	
dont Nombre d'exploitations d'EPLEFPA	
SAU des exploitants membres du GIEE (nbre HA)	
SAU totale concernée par le projet du GIEE (nbre HA)	
THEMATIQUES DU PROJET : Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce a une démarche collective.	
Thématique principale (menu déroulant)	
Autre thématique au cœur du projet 1 (menu déroulant)	
Autre thématique au cœur du projet 2 (menu déroulant)	
Autre thématique au cœur du projet 3 (menu déroulant)	
Autre thématique au cœur du projet 4 (menu déroulant)	
Autre thématique au cœur du projet 5 (menu déroulant)	
Thématique autre : à préciser si non prévue ci-dessus	
PRINCIPALE ORIENTATION DE PRODUCTION concernée par le projet (menu déroulant)	Élevage bovin – orientation lait

DESCRIPTION DES OBJECTIFS POURSUIVIS : (préciser s'il s'agit de modifier/consolider les systèmes/modes de production ou les pratiques agronomiques ; préciser s'ils concernent chaque exploitation engagée ou le groupement)	Officialiser, pérenniser et étendre des pratiques déjà en œuvre.
--	--

D- TERRITOIRE DU PROJET :	
Dénomination :	Nord Midi-Pyrénées
Type de territoire concerné et enjeux (menu déroulant)	Projet alimentaire territorial
Autre type territoire 1 (menu déroulant)	
Autre type territoire 2 (menu déroulant)	
Caractéristiques générales du territoire (localisation, principales activités, dynamiques...) :	<p>La zone Nord Midi-Pyrénées se caractérise par le Quercy, entité géographique s'étendant dans l'actuel département du Lot, la moitié nord du département de Tarn-et-Garonne, quelques communes de la Dordogne, de la Corrèze et de l'Aveyron.</p> <p>Pour ce qui est de l'agriculture biologique, en 2015 l'Aveyron arrive en tête avec 9,9% de sa SAU déclarée AB ou en conversion (contre 6,4% en Tarn-et-Garonne). Mais les départements du Quercy se caractérisent tous par une hausse des conversions (voir cartographie 1). Ce contexte présente donc divers paramètres pour l'adaptabilité des mélanges prairiaux, ce qui ne peut que permettre d'enrichir l'expérimentation et la variabilité, l'adaptation des différents mélanges.</p>  <p>Cartographie 1: Evolution du nombre d'exploitations et des surfaces en</p>
Justification du territoire (au regard des objectifs du projet) :	<p>Ce territoire se compose de plusieurs groupes d'agriculteurs fonctionnant en réseau. Ces groupes se trouvent dans différents départements mais le territoire du projet s'étend au-delà et présente une certaine cohérence pédoclimatiques, des systèmes d'élevage similaires et font que les caractéristiques de ces territoires présentent une certaine homogénéité, liés par la mutualisation des commandes groupées à l'APABA en Aveyron. C'est donc l'opportunité de réunir ces groupes et en créer un qui centralisera tout. De plus, l'agriculture tient une place prépondérante sur le territoire du Quercy. Malgré cela, l'élevage est en régression face aux grandes cultures (notamment dans le Lot et Tarn-et-Garonne). La pérennisation de ce secteur est pourtant primordiale pour l'économie et l'environnement. Sachant que la pérennité d'un élevage est directement influencée par sa dépendance en achats alimentaires extérieurs, l'autonomie alimentaire est dès lors un élément clé pour la performance technico-économique des systèmes d'élevages (d'autant plus pour les fermes biologiques pour lesquelles les prix des semences, fourrages et concentrés sont relativement onéreux). Cette autonomie alimentaire et fourragère peut être améliorée grâce aux mélanges prairiaux, qui permettent de tirer un meilleur parti des prairies car elles induisent une production d'un fourrage diversifié et une amélioration de la production des fourrages, permettant de limiter l'achat de compléments par l'éleveur.</p>
Enjeux territoriaux auxquels le projet entend contribuer (sur le plan économique, environnemental, social,...) :	<p>Sur le plan environnemental, les prairies à flore variée permettent une plus grande diversité végétale (pouvant aller jusqu'à une quinzaine d'espèces semées) et par ce biais, une plus grande biodiversité globale : ces cortèges floristiques présentent un attrait pour les espèces mellifères, les auxiliaires de cultures, passant de la micro à macrofaune, les orthoptères, lépidoptères, hyménoptères... cela crée donc une multitude de réseaux écologiques.</p> <p>Pour le plan social, ce projet contribue à lutter contre l'isolement rural, en permettant aux agriculteurs du collectif de se réunir et d'échanger les expériences sur les innovations techniques et organisationnelles des systèmes en polyculture-élevage. Ce qui est donc un réel soutien aux éleveurs, aidant à la pérennisation de leur agro-systèmes. De plus, cela s'allie au bénéfice environnemental car la déprise agricole entraîne une modification des habitats, allant de la fermeture des milieux, à modification des paysages traditionnels et perte de terres arables.</p>
Type d'agriculture dominante :	Les zones de polyculture-élevage, herbagère avec des élevage bovins et ovins dominant, suivies par les grandes cultures.

<p>Evolution récente de l'agriculture de ce territoire, perspectives, forces, faiblesses :</p>	<p>Les conditions naturelles variées ont permis de développer une agriculture diversifiée : des zones argilo-calcaires relativement planes, associés aux cultures et/ou aux fruits et légumes, des zones en plateaux calcaires et aux sols peu profonds à faible capacité de stockage d'eau, caractérisées par des élevages... mais également des zones céréalières, viticoles... Certaines filières n'arrivent pas suffisamment à s'approvisionner en matières premières biologiques car souvent onéreuses, quand d'autres sont confrontées à des difficultés de valorisation de productions (cultures en tête de rotation). Globalement, les systèmes en polyculture-élevage sont en régression, contre un essor des systèmes céréaliers.</p>
<p>Structures de territoires existantes, le cas échéant : (ex : GAL, PNR...)</p>	<p>PNR des Grands Causses, PNR des Causses du Quercy et PNR du Haut Languedoc</p>
<p>Zonages existants (préciser les zonages réglementaires sur le plan environnemental [captage, zone vulnérable, NATURA,...] ; préciser d'autres zonages le cas échéant) :</p>	<p>Réseau Natura 2000 en Nord Midi-Pyrénées</p>  <p>Natura 2000 Directive "Oiseaux" Zone de Protection Spéciale (ZPS) Directive "Habitat" Site d'Intérêt Communautaire Zone Spéciale de Conservation</p> <p>Limites administratives Frontière internationale Limite de région Limite de département</p> <p>Territoires limitrophes Auto Département français ESPAGNE Pays étranger</p> <p>Chefs-lieux TOULOUSE Préfecture de région CAHORS Préfecture DANES Préfecture</p>
<p>E- TRIPLE PERFORMANCE DU PROJET : (exposer clairement les objectifs de résultats du projet en termes d'amélioration des performances économique, environnementale et sociale. Préciser dans la mesure du possible la cohérence de ces objectifs.)</p>	
<p>Performance économique :</p>	<p>La triple performance du projet commence par son intérêt économique : les parcelles semées en flore variée représentent un gain d'autonomie fourragère, donc moins d'achats extérieurs et une meilleure pérennité financière pour les élevages. Le fonctionnement en collectif inclut lui aussi une performance économique car les commandes de semences sont effectuées en groupe, ce qui intéresse les vendeurs (chose compliquée si chaque agriculture commandait ses petits lots de semences variées) et permet cela d'avoir une force de négociation sur le prix des semences.</p>

Performance environnementale :	Les prairies à flore variée permettent naturellement de contribuer à l'amélioration de la biodiversité présente sur les fermes biologiques. En effet, une plus grande diversité végétale semée inclue une plus grande biodiversité générale : les multiples cortèges floristiques existants, si variés soient-ils, présentent un complexe écologique attrayant pour les espèces mellifères, les auxiliaires de cultures et la faune en générale : passant de la micro à macrofaune, les orthoptères, lépidoptères, hyménoptères... c'est de nombreux taxons qui s'y retrouvent et donc un réel bénéfice agro-environnemental. De plus, les systèmes hétérogènes ont pour logique de présenter une meilleure capacité de résilience et donc de pérennité que des mélanges prairiaux plus homogènes face au contexte pédoclimatique environnant (et des sécheresses aux fortes précipitations, notamment dans ce contexte de dérèglement climatique).
Performance sociale :	La reconnaissance officielle du groupement permet l'officialisation et la diffusion de pratiques novatrices. Le travail réalisé activement au sein du collectif pourra ainsi plus facilement se faire connaître et s'étendre. Dans un contexte de changement climatique, ce projet contribue à pérenniser l'activité et l'autonomie des agriculteurs en polyculture-élevage du département, avec un travail collectif qui crée un réseau d'émulation permettant leur maintien. Ce maintien est d'autant plus important au niveau social (emplois fixes, entreprises locales et familiales, aspects culturels...). Beaucoup d'éleveurs, surtout en agriculture biologique, sont attachés à conserver une dynamique forte. Contrairement à l'Aveyron où les élevages sont la première entité agricole départementale, le Tarn-et-Garonne se caractérise par une déprise des systèmes d'élevages au profit des systèmes de grandes cultures. Ces différences en ressortent une certaine complémentarité. Ce collectif participe donc au maintien des fermes en polyculture élevage bio et autonomes.
F- DESCRIPTION DES ACTIONS PREVUES RELEVANT DE L'AGROECOLOGIE : (le projet comporte obligatoirement plusieurs actions qui doivent concourir à l'atteinte des objectifs de performance ci-dessus. Elles doivent relever de l'agroécologie, c'est à dire comporter une dimension système et ne pas consister simplement en optimisation de pratiques)	
<i>Décrire de façon précise chacune des actions selon les rubriques ci-dessous. Reproduire le cadre des 6 items pour chaque action prévue</i>	
ACTION n°1 :	Commandes groupées
Contenu de l'action : (en quoi consiste-t-elle ?)	La première phase d'action commence par les commandes groupées de semences. Les agriculteurs travaillent en réseau pour mutualiser leurs besoins, puis les faire parvenir à l'animateur, en charge de commander la commande.
Effet attendu de l'action : (que va-t-elle changer ?)	<p>Cette action permet aux membres de coopérer et de s'organiser ensemble. L'achat groupé permet quant à lui d'intéresser les semenciers et d'avoir un meilleur prix. Si la commande n'était pas groupée elle serait quasiment impossible. sur l'aspect organisationnel et financier.</p>  <p style="text-align: center;">Commande groupée</p>
Contribution aux objectifs de performance :	Commandes réalisables. Economies financières.
Indicateurs de suivi : (indicateurs qui permettront de vérifier que l'action a bien été menée)	Coordination des commandes par l'animateur.
Indicateurs de résultats : (indicateurs qui permettront d'apprécier l'effet de l'action)	Commandes réalisées et livrées.
ACTION n°2 : Libellé	Suivi des PFV
Contenu de l'action : (en quoi consiste-t-elle ?)	Il s'agit de continuer le partenariat existant pour l'évaluation des prairies à flore variée où les agriculteurs sont déjà très acteurs. Les fiches de suivi existantes devront continuer à être renseignées et retournées à l'animateur, en charge de la gestion des données.

Effet attendu de l'action : (que va-t-elle changer ?)	Appropriation complète des outils pour le suivi des pratiques par les agriculteurs. Développement d'outils de suivi plus pédagogiques et précis (par exemple avec l'ajout la part de sol nu...) pour les fiches.																																																																																							
Contribution aux objectifs de performance :	Alimentation de la base de données = amélioration de CAPFLOR et possibilité d'analyse des résultats sur plusieurs années (indispensable lors d'un suivi botanique, où les résultats attendus n'apparaissent pas forcément dès la première année).																																																																																							
Indicateurs de suivi : (indicateurs qui permettront de vérifier que l'action a bien été menée)	Mise en œuvre de réunions entre l'animateur et les participants à l'expérimentation pour ceux n'ayant pas les outils en main. Fiches de suivi mises à jour et délivrées à l'animateur. Alimentation de la base de données CAPFLOR.																																																																																							
Indicateurs de résultats : (indicateurs qui permettront d'apprécier l'effet de l'action)	Autonomie des agriculteurs sur le suivi des pratiques. Meilleure pédagogie dans les outils de suivi. Alimentation de la base de données CAPFLOR.																																																																																							
ACTION n°3 :	CLUB DES UTILISATEURS CAPFLOR																																																																																							
Contenu de l'action : (en quoi consiste-t-elle ?)	Il s'agit de continuer à entrer des données sur le logiciel CAPFLOR et à se réunir autour du club des utilisateurs du logiciel (composé de l'AVEM, la Chambre d'Agriculture du Tarn et de l'Aveyron, Bio 82, l'APABA, AGRIBIO Périgord).																																																																																							
Effet attendu de l'action : (que va-t-elle changer ?)	Engranger des informations permettant l'évolution du logiciel, bénéfique à tous puisque qu'il pourra ainsi donner un meilleur aperçu des besoins spécifiques des agriculteurs du réseau (même si la base est commune). Il proposera ainsi des mélanges prairiaux de plus en plus fins et adaptés aux paramètres pédoclimatiques de chaque parcelle. De plus, l'évolution du logiciel permettra une meilleure prise en main par les utilisateurs.																																																																																							
Contribution aux objectifs de performance :	Mélanges prairiaux de plus en plus adaptés et donc plus efficaces au regard de l'utilisation envisagée par l'agriculteur.																																																																																							
Indicateurs de suivi : (indicateurs qui permettront de vérifier que l'action a bien été menée)	Réunions entre les membres du club des utilisateurs du logiciel. Alimentation de la base de données CAPFLOR.																																																																																							
Indicateurs de résultats : (indicateurs qui permettront d'apprécier l'effet de l'action)	Proposition de nouveaux mélanges prairiaux par le logiciel. Prise en main du logiciel par l'animateur en charge de rentrer les données.																																																																																							
Calendrier de mise en œuvre :	<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Etape</th> <th colspan="4">2016</th> <th colspan="12">2017 / 2018 / 2019</th> </tr> <tr> <th>S</th> <th>O</th> <th>N</th> <th>D</th> <th>J</th> <th>F</th> <th>M</th> <th>A</th> <th>M</th> <th>J</th> <th>J</th> <th>A</th> <th>S</th> <th>O</th> <th>N</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1 : Commandes</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 2 : Suivi</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Action 3 : CAPFLOR</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Etape	2016				2017 / 2018 / 2019												S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Action 1 : Commandes																		Action 2 : Suivi																		Action 3 : CAPFLOR																	
Etape	2016				2017 / 2018 / 2019																																																																																			
	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D																																																																								
Action 1 : Commandes																																																																																								
Action 2 : Suivi																																																																																								
Action 3 : CAPFLOR																																																																																								

G- ACTION COLLECTIVE, GOUVERNANCE ET

Agriculteurs engagés membres de la personnalité

Membres non agriculteurs impliqués dans la

Type membre non agriculteur (menu déroulant colonneA)	Nom membre non agriculteur (à renseigner en colonneB)
	Nicolas TEYSSÉDOU
	Quentin GODARD
	Patrick MORIQUET
	Julien PALACH
	Joseph MARIETTAZ
	Hélène ZAHARIA
	Jean GADACH
	Maxime BOUCAUD
	Oscar MOSCOSO
	Bernard BOUYSSOU
	Cécile CADIHLAC
si "autre" membre non agriculteur : à préciser	Stéphane BUSIN

Autres partenaires impliqués hors de la personne

Type autre partenaire impliqué (menu déroulant colonneA)	Nom autre partenaire impliqué (à renseigner en colonneB)
GAB ou Fédération Agriculture Biologique	Bio 82

GAB ou Fédération Agriculture Biologique	Bio 46
GAB ou Fédération Agriculture Biologique	APABA
Autres agriculteurs impliqués (en plus des agriculteurs	
Plus-value de l'action collective (démontrer la plus-value du fonctionnement collectif des actions par rapport	Impossibilité de commander individuellement les semences donc organisation collective indispensable.
H- DUREE ET PERENNITE DU PROJET : (le projet est	
Date début : (JJ/MM/AAAA)	31/08/2016
Date fin : (JJ/MM/AAAA)	31/10/2019
Durée en année et mois : (calcul automatique)	3 an(s) 38 mois
Justification de la durée au regard des objectifs et des	Pérennisation importante pour étudier l'évolution des mélanges
Perspectives de poursuite des actions du collectif au-	Au-delà de la durée du GIEE
I- ACCOMPAGNEMENT DU PROJET : (décrire les	
STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT :	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Type : (menu déroulant)	
Activité :	
N° SIRET : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (13 chiffres sans espaces)	
N° PACAGE : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (9 chiffres)	
Adresse postale du siège de l'organisme :	
Code postal : _ _ _ _ _ (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	

Représentant légal de l'organisme :	
Nom et prénom :	
Fonction :	
N° tél fixe : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
N° portable : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
E-mail :	
Adresse postale du représentant légal :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	
Responsable du suivi du projet :	
Nom et prénom :	
Fonction :	
N° tél fixe : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
N° portable : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
E-mail :	
Adresse postale du responsable du suivi :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	
MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT :	
Modalités d'animation du projet (appui à l'action	
Modalités d'accompagnement technique des agriculteurs	
J- CARACTERE ASCENDANT / SYSTEMIQUE /	
Caractère ascendant : (décrire en quoi les exploitants sont à	
Caractère systémique : (à l'échelle des exploitations engagées	
Caractère innovant : (décrire en quoi le projet constitue une	
K- EXEMPLARITE, TRANSFERABILITE ET	
L- CAPITALISATION ET DIFFUSION DES	
ORGANISME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	
Raison sociale :	
Statut juridique :	
Type : (menu déroulant)	
Activité :	
N° SIRET : (13 chiffres sans espaces)	
N° PACAGE : (9 chiffres)	
Adresse postale du siège de l'organisme :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	

Représentant légal de l'organisme :	
Nom et prénom :	
Fonction :	
N° tél fixe : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
N° portable : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
E-mail :	
Adresse postale du représentant légal :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	
Responsable du suivi du projet :	
Nom et prénom :	
Fonction :	
N° tél fixe : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
N° portable : xx xx xx xx (8 chiffres avec les espaces)	
E-mail :	
Adresse postale du responsable du suivi :	
Code postal : (5 chiffres sans espaces)	
Commune : (nom en entier en majuscules)	
MODALITES DE LA CAPITALISATION	
Modalités de collecte des résultats, informations,	
Modalités de mise à disposition des résultats et	
M- AIDES PUBLIQUES MOBILISEES POUR	
Type : (menu déroulant colonneA)	Financier
N- AIDES PUBLIQUES MOBILISEES POUR LES	
Type : (menu déroulant colonneA)	Financier

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Année : 2016

Dossier de candidature - DOCUMENT 1-bis
FORMULAIRE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE GIEE
LISTE DES PIÈCES DU DOSSIER ET SIGNATURE DE LA DEMANDE

Cocher les pièces joints à votre envoi. Vérifier que le remplissage automatique des champs du bas du document s'est effectué correctement.
Agrandir les lignes si nécessaire de façon à visualiser les saisies dans leur totalité. Dater/signer le document.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT À L'APPUI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Pièces à joindre	Type demandeur	Pièce jointe	Sans objet
DOCUMENT 1 : Exemple original du formulaire du dossier de candidature dûment complété, daté et signé par la personne habilitée de la personne morale candidate.	Tous		
Copie du Pouvoir habilitant le signataire à engager la personne morale candidate lorsque la demande est signée par une personne différente du président, si nécessaire.	Le cas échéant		
Copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité du représentant signataire de la demande (Président ou personne habilitée) portant Nom, Nom d'usage, Prénom et Date de naissance. Obligatoire sauf pour les collectivités, leurs groupements et les établissements publics.	Hors Collectivités et Ets publics		
Copie des statuts de la personne morale dûment déposés et enregistrés et :	Tous		
copie pour une association de la publication au JO ou le récépissé de déclaration à la préfecture ;	Association ou GIP		
copie pour les sociétés de l'extrait K-bis ou l'inscription au registre ou répertoire concerné.	Forme sociétaire		
Copie du certificat d'immatriculation indiquant le n°SIRET dûment attribué.	Tous		
Liste des membres de la personne morale.	Tous		
Tout document démontrant que les exploitants agricoles engagés dans le projet détiennent la majorité des voix dans l'instance décisionnelle.	Tous		
Copie du procès-verbal de la réunion de l'organe délibérant de la personne morale candidate approuvant le projet.	Tous		
DOCUMENT 2 : Exemple original dûment complété, datée et signé de la personne habilitée de la personne morale du GIEE et de l'organisme de développement L'engagement de la personne morale candidate à transmettre à un organisme de développement agricole de son choix les données et expériences à capitaliser. L'engagement de l'organisme de développement agricole récipiendaire des données à capitaliser, de participer et d'alimenter le processus de capitalisation des résultats des GIEE coordonné par les chambres d'agriculture et l'APCA.	Tous		
DOCUMENT 3 : Liste des exploitants qui s'engagent dans le projet et leurs coordonnées (identification personne physique ou morale : nom prénom/raison sociale, n°SIRET, n° PACAGE, adresse postale [code postal, commune], adresse siège exploitation, n° téléphone...), dûment signée par les exploitants.	Tous		
DOCUMENT 3bis : diagnostic et synthèse de la situation initiale des exploitations agricoles	Tous		
DOCUMENT 4 : Fiche résumée de la candidature à la reconnaissance GIEE diffusable aux instances de consultation et support pour la communication régionale et nationale	Tous		
DOCUMENT 5 : Autorisation de réalisation d'interviews - photos - vidéos - collecte et exploitation de données des exploitations dans le cadre du GIEE, en original dûment complétée, datée et signée de la personne habilitée.	Tous		

Représentant légal de l'organisme
0
Nom et prénom :
0
<p>- certifie :</p> <p>avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité ;</p> <p>l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes ;</p> <p>être à jour de mes obligations fiscales et sociales ou bénéficier d'un accord d'échelonnement ;</p> <p>- m'engage en cas de reconnaissance GIEE à :</p> <p>fournir à la DRAAF, à réception de l'arrêté de reconnaissance, une fiche de présentation résumée publiable du projet aux fins de communication ;</p> <p>réaliser le projet présenté dans le présent formulaire pour solliciter la reconnaissance GIEE ;</p> <p>informer la DRAAF de toute modification des informations fournies dans le présent formulaire et les pièces jointes, notamment tout changement lié à la personne morale, aux exploitants engagés, au territoire concerné, à la durée et à la nature du projet et aux actions engagées</p> <p>recueillir auprès des exploitants engagés dans le projet les données, résultats et expériences nécessaires à l'établissement des bilans du projet et à la contribution au processus de capitalisation et de diffusion des résultats obtenus des GIEE coordonné par le réseau des chambres d'agriculture</p>
Fait à
Le : (JJ MM AAAA)
Signature de la personne morale portant la candidature : (Nom et Prénom du représentant légal de la structure, cachet)
<p>Mentions légales :</p> <p>Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration, j'autorise l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers me concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet ainsi que l'organisme chargé de la capitalisation et la diffusion des résultats et expériences du projet.</p> <p>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire le dossier de reconnaissance GIEE vous concernant et concernant les exploitants agricoles engagés dans le projet.</p> <p>Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification touchant les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au service auquel vous adressez ce formulaire.</p> <p>Les documents produits dans le cadre de cet appel à projet sont publics et libres de tous droits patrimoniaux au titre des droits d'auteur ou du droit du producteur de bases de données. Ils pourront en particulier être diffusés librement sur le portail institutionnel (www.agriculture.gouv.fr)</p>

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
 en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
 Année : 2016

Dossier de candidature - DOCUMENT 2

**DECLARATION D'ENGAGEMENT A PARTICIPER AU PROCESSUS DE CAPITALISATION
 COORDONNE PAR LE RESEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE**

Vérifier que le remplissage automatique des champs s'est effectué correctement. Agrandir les lignes si nécessaire de façon à visualiser les saisies dans leur totalité. [Dater/signer le document.](#)

INTITULE DU PROJET GIEE :

Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective.

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET DE GIEE :

Raison sociale : 0

Statut juridique : 0

Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal de la personne morale portant la candidature) :

Représentant légal de l'organisme 0

Nom et prénom : 0

M'engage à transmettre à l'organisme de développement agricole de mon choix désigné ci-dessous les données à capitaliser.

Fait à
 le (JJ MM AAAA)

Signature de la personne morale portant la candidature : (Nom et Prénom du représentant légal de la structure, cachet)

ORGANISME DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE CHOISI PAR LE CANDIDAT :

L'organisme doit être engagé dans le Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) ou le Réseau Rural National (RRN) 2014-2020

Raison sociale : 0

Nom et prénom : 0

Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal de l'organisme de développement agricole récipiendaire des données à capitaliser) :

Nom et prénom : 0

Fonction : 0

M'engage à participer et alimenter le processus de capitalisation des résultats des GIEE coordonné par le réseau des chambres d'agriculture, au niveau national et régional.

Fait à
 le (JJ MM AAAA)

Signature du représentant légal de l'organisme de développement agricole : (Nom et Prénom du représentant légal de l'organisme, cachet)

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
 en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
 Année : 2016

Dossier de candidature - DOCUMENT 3
LISTE DES EXPLOITANTS AGRICOLES ENGAGES DANS LE PROJET

INTITULE DU PROJET GIEE :

Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective.

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET DE GIEE :

Raison sociale :	0
Statut juridique :	0

Les agriculteurs listés ci-dessous s'engagent à fournir à la personne morale les éléments nécessaires à la production des bilans et à la participation au processus de capitalisation, dans le respect de la protection des données individuelles
 Ils acceptent, dans la mesure de leurs disponibilités, de participer à des opérations de communication et de démonstrations ainsi qu'à des réunions locales au cours desquelles les résultats sont susceptibles d'être analysés collectivement
Le tableau doit être obligatoirement renseigné pour toutes les colonnes et être dûment signé par les exploitants engagés dans le projet en dernière colonne ou sur un document annexé au dossier si nécessaire

N° d'ordre	N° PACAGE	N° SIRET	Dénomination sociale si personne morale Nom si individuel	Prénom si individuel	Statut juridique	Adresse courriel	Adresse du siège d'exploitation : Lieu-dit	Adresse du siège d'exploitation : Code postal	Adresse du siège d'exploitation : Commune (nom en entier et en majuscule)	Signature/Bon pour engagement
1			EARL DE BAYSSADE		EARL					
2			EARL MARIETTAZ		EARL					
3			EARL DE LARMAGNAGUES		EARL					
4			BOUCAUD	MAXIME						
5			FERME DE FALGAYRAS							
6			GODARD	QUENTIN						
7			BUSINSTEPHANE							
8			EARL BOSQUET DES SAVEURS		EARL					
9			GAEC DE RIVET		GAEC					
10			SICA LA P'TITE FERME		SICA					
11			EARL DOMAINE DE LAFAGE		EARL					
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										
19										
20										
21										
22										
23										
24										
25										
26										
27										
28										
29										
30										
31										
32										
33										
34										
35										
36										
37										
38										
39										
40										

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
 en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
 Année : 2016

Dossier de candidature - DOCUMENT 3-bis

DIAGNOSTIC/SYNTHESE DE SITUATION INITIALE DES EXPLOITANTS AGRICOLES ENGAGES DANS LE PROJET

INTITULE DU PROJET GIEE :

Développer l'autonomie fourragere des elevages biologiques grâce a une demarche collective.

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET DE GIEE :

Raison sociale :	0			
Statut juridique :	0			

Vérifier que le remplissage automatique des 4 premières colonnes des identifiants des exploitants est correct. Compléter le tableau à partir de la colonne "Année d'installation"

N° d'ordre	N°PACAGE	N°SIRET	Dénomination sociale si personne morale Nom si individuel	Année d'installation	Nombre d'emplois/UTH (chef(s) et salariés)	Système de production	SAU totale et répartition entre productions/couverts	Effectifs animaux	Valorisation, certifications, signes de qualité	Mode de commercialisation (circuit court, GD, ...)	Suivi technique (oui/non, par qui, portant sur)	Pratiques remarquables	Forces de l'exploitation	Faiblesses de l'exploitation	Projets
1	0	0	EARL DE BAYSSADE												
2	0	0	EARL MARIETTAZ												
3	0	0	EARL DE LARMAGNAGUES												
4	0	0	BOUCAUD												
5	0	0	FERME DE FALGAYRAS												
6	0	0	GODARD												
7	0	0	BUSINSTEPHANE												
8	0	0	EARL BOSQUET DES SAVEURS												
9	0	0	GAEC DE RIVET												
10	0	0	SICA LA PTITE FERME												
11	0	0	EARL DOMAINE DE LAFAGE												
12	0	0		0											
13	0	0		0											
14	0	0		0											
15	0	0		0											
16	0	0		0											
17	0	0		0											
18	0	0		0											
19	0	0		0											
20	0	0		0											
21	0	0		0											
22	0	0		0											
23	0	0		0											
24	0	0		0											
25	0	0		0											
26	0	0		0											
27	0	0		0											
28	0	0		0											
29	0	0		0											
30	0	0		0											
31	0	0		0											
32	0	0		0											
33	0	0		0											
34	0	0		0											
35	0	0		0											
36	0	0		0											
37	0	0		0											
38	0	0		0											
39	0	0		0											
40	0	0		0											

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
Année : 2016

Dossier de candidature - DOCUMENT 4
FICHE RESUME DIFFUSABLE ET DE COMMUNICATION

Version du : (date à renseigner en MM AAAA)

Joindre une photo illustrative du projet et/ou des membres du collectif dans le paysage agricole du territoire

Vérifier que le remplissage automatique des autres champs s'est effectué correctement. Agrandir les lignes si nécessaire de façon à visualiser les saisies dans leur totalité. Dater le document.

INTITULE DU PROJET GIEE :

Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective.

RESUME DU CONTENU DU PROJET (avec quelques informations en plus du titre du projet)

Depuis 2012, une expérimentation a lieu sur les prairies à flore variée (PFV) en Nord Midi-Pyrénées. Ces PFV sont conçues à l'aide du logiciel

TEXTE : ATTENTION : Taille : 2 000 à 2 500 caractères (espaces compris) abordant :

- motivations de départ
- actions prévues
- explications sur la performance à la fois économique, environnementale et sociale du projet au regard de l'agroécologie
- diffusion, mobilisation d'autres agriculteurs / essaimage

Il s'agit d'un projet rentrant en ligne directe avec les principes de l'agro-écologie. Il a vu le jour en 2012 suite à la sécheresse estivale de 2011 et

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET DE GIEE :			
Région : (siège de la personne morale) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées		Département : (siège de la personne morale) 0	
Raison sociale : 0		Statut juridique : 0	
Adresse du siège de la structure : 0			
0		0	
Représentant légal de la structure :		Responsable du suivi du projet :	
Nom et prénom : 0		Nom et prénom : 0	
Fonction : 0		Fonction : 0	
Nombre d'exploitants engagés dans le projet : 0		Nombre d'exploitations agricoles du projet : 0	
SAU des exploitants membres du GIEE (nbre HA) 0		dont Nombre d'exploitations d'établissements d'enseignement agricole 0	
PROJET DU COLLECTIF D'AGRICULTEURS :			
Date début :	42613	Date fin :	43769
Durée en	3 an(s) 38 mois		
Territoire concerné :			
Nom du territoire :		Nord Midi-Pyrénées	
Type de territoire concerné et enjeux		Projet alimentaire territorial	
Autre type territoire 1		0	
Autre type territoire 2		0	
Principale orientation de production concernée par le projet :		Élevage bovin – orientation lait	
Thématiques du projet : Principale/Autre thématique au cœur du projet			
Thématique principale		0	
Autre thématique au cœur du projet 1		0	
Autre thématique au cœur du projet 2		0	
Autre thématique au cœur du projet 3		0	
Autre thématique au cœur du projet 4		0	
Autre thématique au cœur du projet 5		0	

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET :	
Modalités d'animation du projet (appui à l'action collective, pilotage du projet...) :	0
Modalités d'accompagnement technique des agriculteurs engagés (pour l'évolution des pratiques agricoles...) :	0
Structure d'accompagnement :	
Nom de la structure :	0
Type de structure :	0
Gouvernance et partenariat du projet :	
Partenaires engagés à réaliser le projet : Type	Nom
GAB ou Fédération Agriculture Biologique	Bio 82
GAB ou Fédération Agriculture Biologique	Bio 46
GAB ou Fédération Agriculture Biologique	APABA
0	0
Plus-value de l'action collective (démontrer la plus-value du fonctionnement collectif des actions par rapport à la démarche individuelle, l'effet levier du collectif) :	Impossibilité de commander individuellement les semences donc organisation collective in
Caractère ascendant : (décrire en quoi les exploitants sont à l'initiative et pilotes de la démarche (Copil...))	0
Caractère systémique : (à l'échelle des exploitations engagées et du projet)	0
Caractère innovant : (décrire en quoi le projet constitue une démarche innovante par rapport aux pratiques actuelles des agriculteurs du groupe ou par rapport aux pratiques usuelles des exploitants du	0

CAPITALISATION ET DIFFUSION DES RESULTATS ET EXPERIENCES DU PROJET :	
Organisme de développement agricole choisi par le collectif :	
Nom de la structure :	0
Type de structure :	0
Modalités de collecte des résultats, informations, expériences... :	
0	
Modalités de mise à disposition des résultats et informations :	
0	

Appel à projets GIEE « Groupement d'intérêt économique et environnemental »
 en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
 Année : 2016

Dossier de candidature - DOCUMENT 5

AUTORISATION DE REALISATION ET D'EXPLOITATION D'INTERVIEWS – PHOTOS – VIDEOS – COLLECTE ET EXPLOITATION DE DONNEES DANS LE CADRE DU GIEE

Vérifier que le remplissage automatique des champs s'est effectué correctement. Agrandir les lignes si nécessaire de façon à visualiser les saisies dans leur totalité. [Dater/signer](#) le document.

INTITULE DU PROJET GIEE :

Développer l'autonomie fourragere des elevages biologiques grâce a une demarche collective.

STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET DE GIEE :

Raison sociale :

0

Je soussigné (nom, prénom et fonction du représentant légal de la personne morale portant la candidature) :

Représentant légal de l'organisme

0

Nom et prénom :

0

Autorise le ministère chargé de l'agriculture, l'organisme de développement que j'ai choisi pour la capitalisation et le réseau des chambres d'agriculture chargé de la coordination de la capitalisation des résultats et des expériences des GIEE :

à effectuer la prise de vue et la publication d'images sur lesquelles apparaissent des éléments du projet du GIEE pour lequel je demande reconnaissance ainsi que ses membres, à titre gratuit, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel),

à enregistrer, adapter et utiliser mes propos et mon image, ainsi que celle des éléments des exploitations agricoles du GIEE, afin de réaliser des documents de communication et de valorisation (articles, fiches, ...) sous forme d'interviews ou d'encadrés, à titre gratuit, sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel),

et à valoriser et diffuser , à titre gratuit, les résultats et les expériences du GIEE fournies au réseau dans le cas d'une reconnaissance éventuelle, dans le cadre de la procédure de bilans de suivi et capitalisation.

En conséquence, je garantis le ministère chargé de l'agriculture, l'organisme de développement que j'ai choisi pour la capitalisation et le réseau des chambres d'agriculture contre tout recours et/ou action que pourraient former les personnes physiques ou morales qui estimeraient avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation de ces données, images et enregistrements.

Fait à

le (JJ MM AAAA)

Signature de la personne morale portant la candidature : (Nom et Prénom du représentant légal de la structure, cachet)

Résumé

Depuis 2012, une expérimentation sur les prairies à flore variée (PFV) est menée en région Nord Midi-Pyrénées. Encadrée par l'INRA de Toulouse en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques du Tarn-et-Garonne, cette expérimentation a pour objectif de mettre en avant l'intérêt des mélanges prairiaux dans le gain d'autonomie fourragère et l'amélioration de la durabilité des agrosystèmes, notamment des élevages. De ce fait, les prairies sont implantées chez des agriculteurs biologiques du département. Elles sont définies par J.P COUTARD (2007) comme des « prairies composées de plusieurs graminées et plusieurs légumineuses » et conçues à l'aide du logiciel CAPFLOR (Conception Assistée de Prairies à FLORe variée) qui permet de concevoir des mélanges prairiaux en fonction des conditions pédoclimatiques et de l'utilisation envisagée sur les parcelles. En 2014, un protocole de suivi des parcelles semées en PFV a été créé pour être appliqué à chaque printemps et chaque automne, en vue d'accumuler des données permettant l'étude de l'évolution de ces mélanges.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ce rapport de stage : mener l'évaluation des prairies à flore variée sur le département du Tarn-et-Garonne, au travers des relevés de printemps.

Le stage s'orientera ensuite sur un appui au montage d'un projet de Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique (GIEE) autour de ces mêmes prairies diversifiées. Nous verrons quel rôle aurait ce collectif d'agriculteurs et la problématique sera la suivante : *Comment la création d'un GIEE autour des prairies à flore variée favorise l'autonomie fourragère des fermes biologiques du secteur Nord Midi-Pyrénées ?*

Mots clefs : Prairie à flore variée, CAPFLOR, Innovation Agro-écologique, Protocole expérimental, GIEE, Groupement des Agriculteurs Biologiques du Tarn-et-Garonne, INRA de Toulouse

Bourel L., 2016. Développer l'autonomie fourragère des élevages biologiques grâce à une démarche collective : Appui à la création d'un GIEE. Rapport de stage, Licence professionnelle Gestion Agricole des Espaces Naturels Ruraux, SupAgro Florac. 30p.